





Universitas  
BIBLIOTHECA  
Ottaviana



(Raynal) Anecdotes

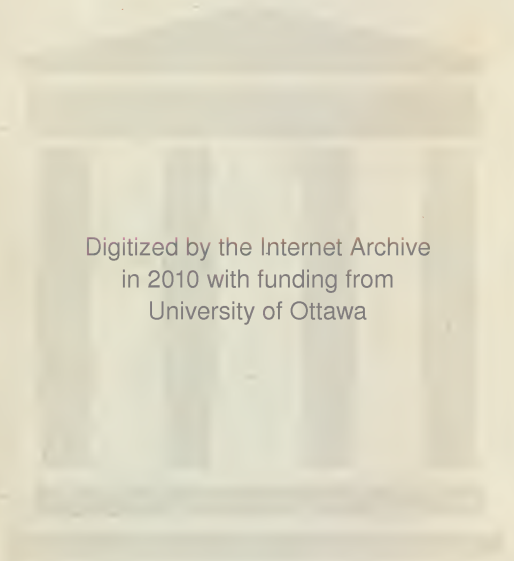
1



CE

Coll. spec.

PROCEEDINGS  
OF THE  
SOCIETY OF  
MUSICIANS



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

ANECDOTES

*LITTÉRAIRES.*

TOME PREMIER.

ANNECOTTES

LITTLEFARMS

FOR THE YEAR

*Reynal, Guillaume Thomas François*

# ANECDOTES

LITTÉRAIRES,

O U

# HISTOIRE

DE CE QUI EST ARRIVÉ DE  
plus singulier, & de plus intéressant aux  
Ecrivains François, depuis le renouvellement  
des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours.

TOME PREMIER.



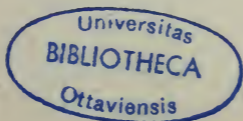
A PARIS,

Chez { DURAND, rue Saint Jacques au  
Griffon.  
PISSOT, Quay des Augustins;  
à la Sagesse.

---

M. DCC. L.

*Avec approbation & Privilège du Roi.*



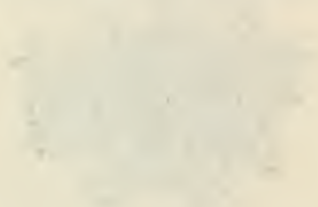


ANECDOTES

BY

W. J. GILL

Author of "The Story of the  
War of 1812"



Published by

W. J. Gill

1950

W. J. Gill  
1950

---

AVERTISSEMENT  
DU LIBRAIRE.

**L**E Recueil qu'on publie aujourd'hui a paru précieux à quelques personnes de goût ; & leur suffrage m'a déterminé à le donner au Public. Toutes les Anecdotes qui le composent ne sont pas également agréables ; mais il n'y en a aucune qui n'ait quelque agrément. On auroit pû les lier les unes aux autres ; on ne l'a pas jugé à propos , parce que les traits vifs & saillans produisent un plus grand effet quand

ils sont détachés. Les Ecrivains les plus célèbres ne sont pas toujours ceux qui occupent le plus de terrain; c'est moins le talent que le caractère qui rend intéressante la vie des hommes. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour rendre cette compilation complète; il fera sans doute échappé beaucoup de faits qui méritent d'être conservés : les personnes versées dans ce genre de Littérature, sont invitées à communiquer leurs lumières au Libraire, qui ne tardera pas à en faire part au Public.

---



---

# TABLE

DES NOMS DES AUTEURS;  
dont il est parlé dans cet Ouvrage.

## TOME PREMIER.

<b>G</b> UILLAUME Budé.	Page 1
Clement Marot.	3
Pierre Duchatel.	6
François Rabelais.	9
Charles Dumoulin.	15
Pierre Ramus.	17
Etienne Jodelle.	23
Pierre Danès.	26
Guillaume Postel.	28
Gui du Faur de Pibrac.	32
Marc-Antoine Muret.	35
Pierre Ronsard.	38
Jean Dorat.	43
Jacques Cujas	45
Michel de Montagne	48
Jacques Amyot	53
Philippe Desportes.	56
Joseph-Juste Scaliger	57.

<i>Mathurin Regnier.</i>	61
<i>Isaac Casaubon.</i>	62
<i>Etienne Pasquier.</i>	64
<i>Jacques-Auguste de Thou.</i>	66
<i>Jacques-Davy Du Perron.</i>	74
<i>Theophile Viaud.</i>	79
<i>François Malherbe.</i>	83
<i>Théodore-Agrippa d'Aubigné.</i>	93
<i>Paul-Hay au Chatellet</i>	97
<i>Nic. Claude-Fabri de Peiresc.</i>	100
<i>François Maynard.</i>	102
<i>Vincent Voiture.</i>	107
<i>Jean Rotrou.</i>	111
<i>Claude-Favre de Vaugelas.</i>	114
<i>René Descartes.</i>	118
<i>Jacques Sirmond.</i>	127
<i>Claude l'Etoile.</i>	130
<i>Denis Petau.</i>	131
<i>Jean-Pierre Camus.</i>	135
<i>Claude de Saumaise</i>	143
<i>Jean-Louis Guez de Balzac,</i>	144
<i>Jean-François Sarrasin.</i>	151
<i>François Tristan l'Hermitte.</i>	154
<i>Salvien Cyrano de Bergerac.</i>	156
<i>Pierre Gassendi.</i>	158
<i>Pierre du Ryer.</i>	162



T A B L E.	vij
<i>Guillaume Colletet.</i>	165
<i>Jean Morin de l'Oratoire.</i>	166
<i>Paul Scarron.</i>	169
<i>Marc - Antoine Gerard de Saint-Amand.</i>	178
<i>Claude Quillet</i>	180
<i>Guillaume de Brebeuf.</i>	183
<i>François le Metel de Boisrobert.</i>	184
<i>Blaise Pascal.</i>	190
<i>Pierre de Marca.</i>	195
<i>Gautier de Costes de la Calprenede.</i>	197
<i>Nicolas Perrot d'Ablancourt.</i>	200
<i>Guillaume Bautru.</i>	205
<i>Jean Ogier de Gombaud.</i>	212
<i>George Scuderi.</i>	214
<i>Denis de Sallo.</i>	220
<i>Honorat de Beuil, Marquis de Racan.</i>	223
<i>Samuel Sorbier.</i>	229
<i>Pierre le Moine.</i>	230
<i>François de la Mothe-le-Vayer</i>	232
<i>Tannegui le Fevre.</i>	234
<i>Antoine Godeau.</i>	237
<i>Jean-Baptiste Poquelin de Moliere.</i>	242

<i>Henriette de Coligni, depuis Madame de la Suze.</i>	278
<i>Jean Chapelain.</i>	281
<i>Jacques de Vallée Desbarreaux</i>	293
<i>Jean Desmarets de S. Sorlin</i>	296
<i>François Hedelin d'Aubignac.</i>	298
<i>Henri de Valois.</i>	303
<i>Isaac la Peyrere.</i>	304
<i>Jean de Launoi</i>	308
<i>Michel de Marolles.</i>	311
<i>Olivier Patru.</i>	314
<i>Charles le Cointe, de l'Oratoire.</i>	318
<i>Charles Cotin.</i>	320
<i>Marie-Catherine Desjardins depuis M<sup>e</sup> de Villedieu.</i>	322
<i>François Endes de Mezerai.</i>	ibid.



## TOME SECOND.

<b>P</b> IERRE Corneille,	page 1
Claude Emanuel Luillier surnommé Chapelle.	17
René Rapin.	26
Jean-Baptiste Lully.	28
Philippe Quinault.	41
Antoine Furetiere.	50
Charles Ducange.	53
Raimond Poisson.	56
René le Pays.	59
Isaac de Benferade.	61
Charles du Perrier.	71
Gilles Ménage.	73
Paul Pellisson.	80
Marie-Madeleine Pioche de Lavergne, Marquise de la Fayette.	90
Roger de Rabutin Comte de Buffi.	95
Antoinette de la Garde Deshoulieres.	100
Antoine Arnauld.	102
Jean Barbier d'Aucour.	109

z TABLE

<i>Jean Lafontaine.</i>	112
<i>François Cassandre.</i>	127
<i>Pierre Nicole.</i>	129
<i>Barthelemi d'Herbelot.</i>	133
<i>Marie de Rabutin, Marquise de Sevigné.</i>	134
<i>Antoine Varillas.</i>	138
<i>Jean - Baptiste Santeuil.</i>	141
<i>Pradon.</i>	157
<i>Claude Boyer.</i>	168
<i>Jean Racine.</i>	169
<i>Madeleine de Scudery.</i>	190
<i>René Boursault.</i>	194
<i>Jean Renaud de Segrais.</i>	204
<i>Dominique Bouhours.</i>	207
<i>Jule Mascaron.</i>	211
<i>Charles Perrault.</i>	215
<i>Charles de Saint Evremont.</i>	219
<i>Louis Bourdaloue.</i>	230
<i>Jacques-Benigne Bossuet.</i>	234
<i>Claude Menetrier.</i>	237
<i>Adrien Baillet.</i>	238
<i>Jean Foi Vaillant.</i>	240
<i>Theodore de Riupeirous.</i>	243
<i>Pierre Bayle.</i>	245
<i>François Maucroix.</i>	252

T A B L E.

xj

<i>Jean Mabillon.</i>	254
<i>Antoine Lafosse.</i>	256
<i>. . . . . Pechantré.</i>	258
<i>Thomas Corneille.</i>	261
<i>Jean-François Regnard.</i>	264
<i>Alexandre Lainez.</i>	268
<i>Esprit Flechier</i>	275
<i>Nicolas Boileau Despreaux.</i>	278
<i>Richard Simon.</i>	307
<i>Nicolas Malebranche.</i>	314
<i>François Salignac de la Motte</i> <i>Fenelon.</i>	320
<i>Jacques Sauveur.</i>	325
<i>Gaspard Abeille.</i>	327
<i>Eusebe Renaudot.</i>	329
<i>Philippe de Courcillon , Marquis</i> <i>de Dangeau.</i>	330
<i>Bernard de la Monnoye.</i>	333
<i>Anne le Fevre , depuis Madame</i> <i>Dacier.</i>	335
<i>Guillaume Amfrie de Chaulieu.</i>	343
<i>Jean Palaprat.</i>	344
<i>Pierre-Daniel Huet.</i>	350
<i>Jacques Lelong.</i>	355
<i>André Dacier.</i>	359
<i>Louis de Longuerue.</i>	363



<i>Guillaume Massieu.</i>	365
<i>Jacques Basnage</i>	366
<i>David Augustin Brueys.</i>	368
<i>Jean Galbert de Campistron.</i>	370
<i>Charles Riviere du Freny.</i>	375
<i>Noël-Alexandre Dominicain.</i>	378
<i>François Thimoleon de Choisi.</i>	380
<i>Florent Carton Dancourt.</i>	383
<i>Nicolas de Malezieu.</i>	385
<i>Claude-François Fraguier.</i>	386
<i>Jean Sébastien Truchet.</i>	389
<i>Simon de Laloubere.</i>	395
<i>Michel Baron.</i>	398
<i>Jean-Baptiste-Henri du Troussel.</i>	404
<i>Antoine Houdart de la Motte.</i>	405
<i>Jean Hardouin.</i>	410
<i>Jacques - Joseph Duguet.</i>	413
<i>René Auber de Vertot.</i>	415
<i>Jean-Baptiste Rousseau.</i>	416
<i>Melchior de Polignac.</i>	424
<i>Charles Rollin.</i>	433
<i>Jean - Baptiste Massillon.</i>	441
<i>François - Joseph de Beauvoir.</i>	443
<i>Charles Castel de Saint Pierre.</i>	445
<i>Guyot Desfontaines.</i>	448

Fin de la Table.

ANECDOTES



# ANECDOTES LITTERAIRES.

---

*GUILLAUME BUDE',  
né à Paris l'an 1467. mort en 1540.*

## I.

**B**UDE' n'avoit aucun goût pour les Sciences dans sa jeunesse, & se mit assez tard à étudier : il est le premier qui ait contribué au renouvellement des Lettres en France, sous François Premier; ce fut à sa persuasion que ce grand Prince fonda le Collége royal.

## II.

La femme de Budé, bien loin d'empêcher que son mari n'étudiât, lui

A

## ANECDOTES

servoit de second, & lui cherchoit les passages & les livres nécessaires. Ce savant homme se représente dans une de ses Lettres comme marié à deux femmes; l'une étoit celle qui lui donnoit des fils & des filles; l'autre étoit la philologie, qui lui produisoit des livres. Les douze premières années, la philologie fut moins féconde que le mariage. Budé avoit moins produit de livres que d'enfans; il avoit plus travaillé du corps que de l'ame; mais il espéroit qu'enfin il feroit plus de livres que d'enfans.

### III.

UN Domestique effrayé, avertit un jour Budé dans son cabinet, que le feu venoit de prendre à la maison, avertissez ma femme, répondit-il froidement; vous savez que je ne m'en mêle point du ménage.



---

CLEMENT MAROT,  
*né à Cahors, l'an 1495, mort  
en 1544.*

IL est certain que Marot fut chassé de Geneve, on n'en fait pas la raison. Victor Cayet a écrit qu'il débaucha la femme de son hôte; & que comme l'adultere est puni de mort à Geneve, il n'auroit pas manqué d'être pendu, si le crédit de Calvin n'eût fait commuer cette peine en celle d'être fouetté par tous les carrefours de cette Ville. Cela paroît un conte fait à plaisir; car, comment Marot, si une telle aventure lui étoit arrivée, auroit-il osé se présenter après, comme il fit, devant ceux qui commandoient en Piedmont pour le Roi de France? la chose n'est pas vraisemblable, il fixa sa demeure à Turin où il vécut & mourut pauvre. Quoique Marot fût Valet de chambre du Roi, il étoit dans une indigence extrême; il présenta ce Placet à François

4 ANECDOTES  
Premier, pour tâcher d'en avoir quelque gratification.

Plaise au Roi me donner cent livres  
Pour acheter livres & vivres :  
De livres je me passerois ;  
Mais de vivres je ne saurois.

## II.

MAROT s'étant brouillé avec une de ses maîtresses, elle le dénonça au Docteur Bouchard Inquisiteur de la Foi, comme un homme qui n'observoit point l'abstinence prescrite par l'Eglise, & qui par là rendoit sa foi suspecte. Sur cette dénonciation, l'Inquisiteur le fit arrêter & conduire en prison ; ses protecteurs l'en firent sortir, ses ennemis l'y firent remettre ; il en sortit encore & se retira à Geneve,

## III.

CHARLEVAL avoit mis cette Epigramme à la tête de son Marot, en



## L I T T E R A I R E S. §

l'envoyant à une Dame qui l'avoit  
prié de le lui prêter.

Les œuvres de Maître Clément  
Ne sont point gibier à dévoté ,  
Je vous les prête seulement ,  
Gardez bien qu'on vous les ôte :  
Si quelqu'un vous les escamotte ,  
Je le donne au Diable Astarot ;  
Chacun est fou de sa marotte ;  
Moi je le suis de mon Marot.

## I V.

MONSIEUR Broffette , connu par  
son Commentaire sur Despréaux , écri-  
voit à Rousseau. Je ne connois après  
Marot , que trois personnes en France ,  
qui aient parfaitement réussi dans le  
genre Epigrammatique ; ces trois per-  
sonnes sont , Despréaux , Racine &  
vous. Je suis seulement fâché, que Des-  
préaux en ait fait quelques-unes de  
trop ; que Racine n'en ait point fait  
assez , & que vous n'en fassiez plus.

---

PIERRE DUCHATEL,  
né à Langres, mort en 1552.

## I.

FRANÇOIS Premier ayant entendu quelques discours de Duchatel qui le charmerent, eut la curiosité de savoir s'il étoit Gentil-homme. *Je ne sais pas bien duquel des trois qui étoient dans l'Arche de Noé, je suis sorti, répondit Duchatel.*

## II.

LE zèle, de Duchatel, pour la Religion Catholique, ne l'empêcha pas d'être soupçonné d'hérésie. Il dit dans l'Oraison funebre de François Premier, qu'il croyoit que l'ame de ce Prince étoit allée tout droit en Paradis. La Sorbonne, allarmée au sujet du Purgatoire, envoya des Députés à la Cour: ils tomberent, dit M. de Thou, entre les mains d'un Prieur qui se moqua d'eux. Je connois, leur dit-il,

l'humeur du feu Roi ; il ne s'arrêtoit guere en un même lieu ; & s'il a passé par le Purgatoire , ce n'a été que pour y goûter le vin.

## I I I.

FRANÇOIS Premier disoit que de plusieurs hommes très-doctes , avec lesquels il s'étoit entretenu , il n'avoit trouvé que Duchatel qui eût pû fournir de nouvelles choses plus de deux ans. Tous les autres se trouvoient bien-tôt au bout de leur rôle , & étoient réduits à répéter ou à se taire. . . . J'ai vû , dit un écrivain célèbre , un fameux Historiographe de France , avoüer ingénument qu'il ne savoit pas en quel siecle vivoit Philippe le Bel. . . . Le Maréchal de Crequi , s'étant retiré dans une maison de Campagne pendant sa disgrâce de 1672 , demanda le plus savant homme du quartier ; on lui amena le Prieur du Monastere , qui savoit une infinité de choses. Quinze jours ne se passerent point sans qu'il dit qu'on lui avoit

amené un des plus ignorans hommes du monde. . . . Le Président de Mesmes étoit savant , & se plaçoit si fort dans la conversation des savans , qu'on disoit de lui , qu'en huit jours de temps , il épuisoit un Docteur.

## I V.

LES envieux de Duchatel vouloient faire venir de Normandie , un nommé Bigot , pour le supplanter par son moyen. François Premier , à qui l'on en avoit parlé , demanda à Duchatel quel homme c'étoit , que ce M. Bigot ; il répondit , que c'étoit un Philosophe qui suivoit les sentimens d'Aristote. Eh ! quels sont les sentimens d'Aristote , continua le Prince ? Sire , repartit Duchatel , Aristote préfere les Républiques à l'Etat Monarchique : cela fit une telle impression sur l'esprit du Roi , qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot.



---

FRANÇOIS RABELAIS;  
*né en Touraine vers l'an 1483 ,  
mort en 1553.*

## I.

ON lit dans le moyen de parvenir ; que le Cardinal du Belay, dont Rabelais étoit Médecin, étant malade d'une humeur hypocondriaque : il fut avisé par la docte conférence des Docteurs, qu'il falloit faire à Monseigneur une décoction apéritive. Rabelais, sur cela sort, laisse ces Messieurs achever de caqueter pour mieux employer l'argent ; & fait mettre au milieu de la cour un trépié sur un grand feu, un chauderon dessus plein d'eau, où il mit le plus de clés qu'il put trouver, & en pourpoint comme ménager, remuoit les clés avec un bâton, pour leur faire prendre cuisson ; les Docteurs descendus voyant cet appareil, & s'en enquêtant, il leur dit : Messieurs, j'accomplis votre Ordon-

nance, d'autant qu'il n'y a rien tant appétitif que les clés; & si vous n'êtes contents, j'enverrai à l'Arſenal querir quelques pieces de Canon, ce fera pour faire la dernière ouverture.

## II.

LE Cardinal du Belay, preſſé de retenir à dîner un homme de Lettres, demanda: Cet homme que vous voulez admettre à ma table, a-t-il lû le livre, entendant par-là, le Pantagruel? Non, lui répondit-on; qu'on le faſſe donc manger avec mes gens, reprit le Cardinal, ne croyant pas qu'on pût être homme de mérite, & n'avoir point lû Rabelais.

## III.

RABELAIS parlant de la Loi commentée & embrouillée par les Jurifconſultes, dit, que c'étoit une belle robe à fond d'or, brodée de crote; on peut appliquer cette définition à l'ouvrage de cet Auteur.

## I V.

LE Chancelier Duprat , ayant fait abolir , par Arrêt du Parlement , les privilèges de la Faculté de Medecine de Montpellier ; Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer , & c'est dit-on , pour cette raison , que ceux qui sont reçus Docteurs en cette Université , portent la robe de Rabelais qui y est en grande vénération. L'Artifice dont il se servit pour avoir audience du Chancelier est assez singulier , s'il est vrai ; il s'adressa au Suisse de ce Magistrat , auquel il parla Latin ; celui-ci ayant fait venir un homme qui favoit cette Langue , Rabelais lui parla Grec ; un autre qui entendoit le Grec ayant paru , il lui parla Hébreu ; & l'on ajoûte qu'il parla encore plusieurs autres Langues ; mais on se trompe au moins en y comprenant l'Arabe , dont il n'avoit aucune teinture. La capacité de Rabelais surprit tellement l'assemblée , que l'on courut en avertir le Chancelier , qui charmé de la haran-



gue qu'il lui fit, & de la science qu'il fit paroître, rétablit à sa considération, tous les privilèges de l'Université de Montpellier, qui avoient été abolis.

## V.

RABELAIS, étant à Rome avec le Cardinal du Belay, parla si librement sur beaucoup de choses dangereuses, qu'il fut obligé de se sauver en France en assez mauvais équipage. Ayant gagné la Ville de Lyon; il s'avisa pour vivre d'un plaisant stratagème, & qui eût été dangereux à un homme moins connu; il alla demander à une hôtellerie un bon souper & un bon lit, disant, que quoiqu'il fut mal vêtu & à pié, il payeroit bien après son souper, il remplit plusieurs petits sacs de cendre, & demanda un jeune garçon qui fût écrire; il fit faire par cet enfant plusieurs billets, sur l'un desquels, il y avoit, poison pour faire périr le Roi; sur le second, poison pour faire mourir la Reine; & il appliqua ensuite



ces billets sur chacun des petits sacs ; & dit à l'enfant , gardez-vous bien de parler de cela à votre pere & à votre mere ; il y va de votre vie & de la mienne. L'enfant , comme Rabelais l'avoit prévû , n'eut rien de plus pressé que de dire ce qu'on lui avoit recommandé de tenir secret ; sa mere toute transie de peur courut chez le Magistrat. Rabelais est faisi avec ses petits sacs : il demanda d'être traduit à la Cour , où il a d'étranges choses à dire. Pour que le chagrin ne le tue pas en route , on lui fait bonne chere , & on le monte sur un excellent cheval ; arrivé à la Cour , Rabelais conte son histoire , le tout se termina à faire rire la Cour.

## V I.

MALGRÉ tout ce qu'on a publié contre Rabelais , il eut les mœurs assés pures , & il mourut d'une maniere édifiante ; il faut donc mettre au nombre des fables les circonstances ridicules qu'on rapporte de sa mort ; telle qu'est celle du *Domino* , qu'il voulut mettre dans ses derniers momens , parce qu'il

est dit dans l'Écriture: *Beati qui in Domino moriuntur*: ce que l'on veut qu'il ait dit au page que le Cardinal du Belay lui envoya pour savoir des nouvelles de sa santé; *dis à Monseigneur, l'état où tu me vois; je vais chercher un grand peut-être: il est au nid de la pie, dis-lui qu'il s'y tienne; & pour toi tu ne seras jamais qu'un fou; tirez le rideau, la farce est jouée: aussi bien que son Testament: Je n'ai rien vaillant; je dois beaucoup; je donne le reste aux pauvres.* Tout cela & plusieurs traits semblables ont été imaginés long-tems après sa mort, par des gens qui ne le connoissoient que suivant les préjugés populaires.

## V I I.

PLUSIEURS beaux esprits de son temps lui consacrerent des Epitaphes: voici celle de Baïf qui fut la plus estimée.

Pluton, Prince du noir Empire,  
Où les tiens ne rient jamais,  
Reçois aujourd'hui Rabelais,  
Et vous aurez tous de quoi rire.

---

CHARLES DUMOULIN;  
*né à Paris l'an 1500, mort en 1566,*

## I.

**L'**ASSIDUITE' de Dumoulin au travail étoit si extraordinaire, qu'il comptoit pour perdu tous les momens qu'il étoit obligé de donner aux besoins de la vie. C'étoit alors la coutume de porter la barbe; mais quelques instances que ses amis lui fissent de se conformer à l'usage, il aima mieux se la faire raser, persuadé que cela lui emporteroit moins de temps que la peine qu'il auroit de la peigner, & de la rajuster tous les jours.

UN jour Christophe de Thou, qui étoit alors Président au Parlement, ayant dit à l'Audience à Dumoulin quelques paroles dures & fâcheuses; les Avocats l'allèrent trouver, & se plainquirent à lui par la bouche de François de la Porte, leur Doyen; de ce qu'il avoit offensé un de leurs

collègues, *qui étoit*, dirent-ils, *plus savant qu'il ne le seroit jamais*. M. de Thou, bien loin d'être choqué d'une plainte si hardie, la prit en bonne part, & dit le lendemain à l'Audience, que les paroles désobligeantes qu'il avoit dites à Dumoulin, lui étoient échappées dans la chaleur du discours.

## II.

DUMOULIN avoit une si grande opinion de son esprit, qu'il avoit coutume de mettre à la tête de ses consultations: *Moi qui ne cede à personne, & à qui personne ne peut rien apprendre.*

## III,

DUMOULIN en 1552 composa son Commentaire, sur les petites dattes. Ce livre ayant été présenté au Roi, par Anne de Montmorenci alors Maréchal, depuis Connétable de France, il lui dit; Sire: ce que votre Majesté n'a pû faire & exécuter avec trente mille

mille hommes , de contraindre le Pape à lui demander la Paix ; ce petit homme l'a achevé avec un petit livre.

---

P I E R R E R A M U S ,  
*né en Picardie l'an 1515, mort  
 en 1573.*

## I.

**L**A These que Ramus soutint pour se faire recevoir Maître ès Arts, révolta bien du monde ; il s'y proposa de soutenir cette proposition, *que tout ce qu'Aristote avoit dit étoit faux.* Le succès qu'eut Ramus dans cette dispute, l'enhardit, & lui fit naître l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote, & de la combattre vigoureusement. Les deux premiers Livres qu'il publia sur cette matiere, causerent de grands troubles dans l'Université de Paris ; on le cita devant les Juges Criminels, comme un homme qui vouloit renverser la Religion

B

& les Sciences. Il fallut que François Premier s'en mêlât ; après un examen très-partial de la Doctrine de Ramus, ses Livres furent interdits dans tout le Royaume, & il fut condamné à n'enseigner plus la Philosophie. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat surprenant. Les Princes les plus fastueux n'affectent pas plus de fracas après la prise d'une grande Ville, ou après le gain d'une Bataille très-importante. On représenta même des pieces de théâtre, où Ramus fut bafoué en mille manieres au milieu des acclamations & des applaudissemens des Péripathéticiens.

## II.

A peine Ramus eût été nommé Professeur, qu'il eut part à une affaire singuliere. Vers l'an 1550, les Professeurs Royaux avoient commencé à corriger quelques abus qui s'étoient glissés dans la prononciation du Latin. Quelques Ecclésiastiques suivirent cette réforme, malgré le chagrin des

Sorbonistes, qui poufferent les choses jusqu'à dépouiller un Bénéficiaire de ses revenus, pour avoir prononcé *quisquis, quanquam* suivant la nouvelle réforme; & non pas *Kiskis, Kankam*, selon l'ancien usage. Ce Bénéficiaire s'étant pourvû au Parlement, les Professeurs Royaux, surtout Ramus, craignant qu'il ne succombât sous le crédit de la Faculté, se crurent obligés de le secourir: ils allerent donc à l'Audience, & représenterent si vivement à la Cour, l'indignité d'un tel procès, que l'accusé fut absous, & qu'on laissa la liberté de prononcer comme on voudroit.

## I I I.

ON ne peut avoir plus de zele qu'en avoit Ramus pour le progrès des Sciences. L'histoire de Paris en fournit la preuve. L'intention du Roi François Premier, dit l'Auteur de cet Ouvrage, en fondant le Collège Royal, avoit été que les places de Professeur, ne fussent occupées que



par des gens capables de les remplir avec honneur. Des gens sans mérite avoient pourtant trouvé moyen par amis & par intrigues, d'en occuper quelques-unes ; & de ce nombre étoit d'Ampestre, qui s'étoit chargé d'enseigner les Mathématiques, dont il favoit à peine les premiers éléments. Ramus l'entreprit, & l'accusant d'insuffisance, le traduisit au Parlement, où l'indigne Professeur fut condamné à subir l'examen. Ramus ne se contenta pas de cela, il fit ordonner par le Roi, que d'Ampestre & tous les autres Professeurs qui se présenteroient désormais pour être admis au Collège Royal, seroient examinés publiquement par tous les autres lecteurs. D'Ampestre pour n'avoir pas l'affront d'être convaincu d'insuffisance, céda sa place à de certaines conditions à Charpentier, encore moins versé que lui dans les Mathématiques, mais homme d'intrigue & artificieux. Ramus l'attaqua plus vivement que l'autre, & le fit com-



paroitre à la Cour, où le nouveau Professeur obtint par ses larmes & par son éloquence de ne pas subir l'examen. Le Parlement lui prescrivit des conditions qu'il n'exécuta point; ce qui obligea Ramus de le traduire au Conseil, où par les artifices de Charpentier, il se trouva lui-même dans la nécessité de faire son apologie.

## I V.

RAMUS avoit une aversion extraordinaire pour le vin, elle venoit d'un accident qui lui étoit arrivé dans sa première jeunesse; étant entré dans la Cave à l'insû de ses parens, il but si abondamment, qu'on le trouva près du tonneau sans connoissance & comme mort. L'état où ils s'étoit mis, fit depuis tant d'impression sur lui, qu'il fut plus de vingt ans sans vouloir boire du vin.

## V.

ON loue beaucoup l'éloquence de Ramus, & Brantome en rapporte une preuve singuliere. Ramus, dit-il,

étoit un fort disert & éloquent Orateur, & peu s'en est-il vû de semblables; car il avoit une grace inégale à tout autre qui secouroit davantage son éloquence, jusques là qu'au bout de quelque temps, lui s'étant rendu Huguenot, & étant en la compagnie de Messieurs les Princes & l'Amiral, au voyage de Lorraine; & leurs Reistres qu'ils avoient fait venir, ne voulant passer vers la France qu'ils n'eussent de l'argent, après que Ramus les eut harangués, ils en furent gagnés, & menés au cœur de la France pour faire assez de maux.

## VI.

IL falloit qu'on reconnût à Ramus du talent pour gagner les esprits, puisqu'on voulut l'engager par de grandes promesses à aller en Pologne. En 1572 après la mort du Roi Sigismond Auguste, pour prévenir par son éloquence les Polonois en faveur du Duc d'Anjou qui fut élu l'année suivante: mais il le refusa sous prétexte

que l'éloquence ne devoit point être mercénaire.

## V I I.

LORSQUE Ramus faisoit des Leçons sur Cicéron ou sur Virgile, il avoit accoûtumé à n'en expliquer qu'une page, ni plus ni moins ; c'est pourquoi on lui donna le surnom de *Paginarus*.

---

E T I E N N E J O D E L L E ,

*né à Paris l'an 1532, mort en 1573.*

## I.

JODELLE est le premier en France qui ait donné des Tragedies & des Comédies. Il eut le courage de s'élever contre le Spectacle trop accredité des mysteres de la Passion ; & de hasarder sa *Cléopatre Captive*. Henri Second, qui honora la représentation de sa présence en fut charmé ; il donna à l'Auteur, dit

Pasquier, cinq cens écus de son épargne, & lui fit tout plein d'autres graces, d'autant que c'étoit chose nouvelle & très-belle. Ce succès engagea Jodelle à de nouveaux efforts. Il fit une Comédie intitulée *Eugene* ou la *Rencontre*, qui fut jouée à la suite de Cléopatre. Ces deux pieces lui donnerent une réputation supérieure. La Cour & la Ville admirerent ses productions. Les Poëtes célébrerent son nom & son heureuse hardiesse. Ronfard se distingua entre tous les autres.

Et lors Jodelle heureusement sonna  
 D'une voix humble & d'une voix hardie  
 La Comédie avec la Tragédie :  
 Et d'un ton double *ores bas, ores haut.*  
 Remplit premier, le François échaffaut.

## II.

JODELLE étoit allé à *Arcueil*, près de Paris, passer le Carnaval avec les autres Poëtes qui composoient la Pleiade Française, si connue alors ;  
 tous

Tous s'y amuserent à faire des vers à l'imitation des Bacchanales des anciens. Traversant un jour le Village, ils rencontrèrent un Bouc qui leur donna occasion de plaisanter, tant parce que c'étoit l'animal qu'on offroit à Bacchus, que parce qu'il leur vint en pensée de le présenter à Jodelle, comme une récompense qui lui étoit dûe selon l'usage des anciens. L'animal orné de fleurs fut effectivement amené à Jodelle, durant que les convives étoient à table, ce qui leur donna occasion de rire pendant quelque temps, après quoi on le renvoya : mais cette action qui n'avoit rien de criminel en elle-même, fut très-mal interprétée par les ennemis de Ronsard & de Jodelle. Ils firent courir le bruit qu'on avoit sacrifié ce Bouc à Bacchus ; & que c'étoit Ronsard qui avoit été le sacrificateur. On traita d'impies tous ceux qui avoient assisté à cette cérémonie.

## III.

NICOLAS Bourbon, ayant fouhaité de lire les ouvrages de Jodelle, les emprunta à Colletet; mais il les lui renvoya peu d'heures après, avec ces paroles, *Minuit presentia famam.*

---

PIERRE DANES,  
né à Paris l'an 1497, mort en 1577.

## I.

NICOLAS Pseume, Evêque de Verdun, se plaignoit au Concile de Trente, de certains abus qui régnoient dans la Datterie & dans la Chancellerie de la Cour de Rome, au sujet des provisions des Bénéfices; comme l'assemblée l'écoutoit attentivement, un Evêque Italien, ne pouvant retenir sa colere, dit en Latin, ces mots équivoques: *Gallus cantat.* Danès qui étoit Ambassadeur de France, se servant de la même équivoque,

répondit sur le champ : *Utinam ad  
hujus Galli cantum excitaretur Petrus  
& fleret amare.* Pallavicin , qui rap-  
porte ce bon mot célèbre , avoue qu'il  
servit comme d'un aiguillon , pour  
engager les Peres du Concile à tra-  
vailler sérieusement à la réformation  
de la discipline Ecclésiastique.

## I I.

Danès ayant été élevé par son fa-  
voir , & par la place de Précepteur  
du Roi François second , à la dignité  
d'Evêque de la-Vaur , fut député à  
Paris par le Clergé de sa Province.  
On voulut lui assigner pour les frais de  
ce voyage , mille ou douze cens li-  
vres ; mais il les refusa , disant que le  
revenu de son Evêché lui suffisoit ;  
que c'étoit la moindre chose qu'il pût  
faire pour son Eglise & pour les voisi-  
nes , que d'entreprendre quelques  
voyages pour leur rendre service ,  
qu'elles souffroient assez par le mal-  
heur du temps , & par la vexation des  
Huguenots.



## III.

DANÈS ayant appris dans son Diocèse, la mort de son fils, se retira dans son Cabinet pendant une demie heure ; puis étant venu rejoindre la Compagnie , il dit d'un air tranquile : Je viens de recevoir la nouvelle de la mort de mon fils , les pauvres ont gagné leur procès.

---

*GUILLAUME POSTEL ;  
né dans le Diocèse d'Avranches  
l'an 1505 , mort en 1581.*

## I.

POSTEL, perdit à huit ans son pere & sa mere, qui moururent de la peste. La misere le chassa de son Village & de sa Province, & ayant gagné quelque chose, il prit la route de Paris dans le dessein d'y étudier, Mais avant que de pouvoir étudier dans quelqu'un des Colléges de l'U-



niversité, il fut obligé de prendre une chambre, où on lui vola son argent & son habit; il se trouva tout d'un coup réduit à une nudité que l'entrée de l'hyver, rendoit encore plus fâcheuse, si bien qu'il tomba dans une dysenterie qui le mit à deux doigts de la mort, & le tint deux ans entiers dans l'hôpital avant que de pouvoir recouvrer ses forces. Dès qu'il en fut sorti, il fut obligé de quitter Paris; & la nécessité qui l'en chassoit, lui inspira le dessein d'aller glaner en Beausse au temps de la moisson. Son industrie & sa diligence lui fournirent le moyen de recueillir non-seulement de quoi se nourrir le reste de l'année; mais aussi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris, où il se rendit. Il s'y mit en service dans un des Colléges de l'Université; & y fit en très-peu de tems des progrès très-considérables dans les sciences.

## I I.

POSTEL croyoit avoir une raison naturelle, fort supérieure à celle des

autres hommes; & il espéroit par-là convertir toutes les Nations de la terre. Son dessein étoit de réduire tout l'Univers au vrai usage de la raison; & on croit que c'étoit dans cette vûe, qu'en 1544 il étoit entré dans la Société des Jésuites. Il avoit, dit-on, le dessein d'établir un ordre des Chevaliers de Christ; & il regardoit les Jésuites comme autant de Chevaliers de son nouvel ordre. Ces Peres s'étant apperçus de ses visions le congédierent.

## III.

POSTEL étoit regardé comme la merveille du monde. Les plus grands Seigneurs recherchoient son entretien, & lui faisoient en quelque façon la cour. Les plus doctes l'admiroient; & on disoit communément en parlant de lui, qu'il sortoit de sa bouche autant d'oracles que de paroles. On assure que quand il enseignoit à Paris dans le Collège des Lombards, il avoit une si grande foule d'Auditeurs, que comme la grande salle de ce Collège

ne pouvoit les contenir, il les faisoit descendre à la cour, & leur parloit d'une fenêtre; mais ce savant homme à force de lire les Rabbins & de contempler les Astres, se mit en tête les visions les plus extravagantes.

## I V.

POSTEL après être sorti de chez les Jésuites, écrivit un Livre intitulé *la Victoire des femmes*. Il enseignoit dans cet Ouvrage, que comme les hommes avoient été rachetés par le Sang de J. C. il falloit aussi que les femmes le fussent par une certaine Religieuse appelée Jeanne, qu'il avoit connue à Venise.

## V.

POSTEL soutint qu'après être mort, il étoit ressuscité, & pour persuader ce miracle à ceux qui l'avoient vû autrefois avec un visage terni, des cheveux gris & une barbe toute blanche, il se fardoit secretement le visage, & se peignoit la barbe & les cheveux;

c'est pourquoi dans la plupart de ses ouvrages il s'appelloit *Postellus restitutus*.

## VI.

CHARLES IX. prenoit plaisir à la conversation de Postel, qu'il appelloit son Philosophe; ayant reçu un jour des Lettres du Roi d'Ormus, il les lui envoya pour les expliquer. Postel les ayant interprétées en présence de toute la Cour: je puis, Sire, dit-il, au Roi, aller sans truchement depuis votre Royaume jusqu'à la Chine; les Langues de tous les Peuples me sont aussi connues que la vérité.

---

GUI DU FAUR DE PIBRAC,  
né à Toulouse l'an 1529, mort  
en 1584.

## I.

**M**ONSIEUR de Pibrac, croyoit qu'il y avoit bien peu d'hommes sages dans le monde, quand il

disoit que tout le bon sens est dans les proverbes.

## I I.

LA Cour de France fut si contente de la maniere dont Pibrac s'étoit conduit au Concile de Trente, que Catherine de Médicis, Régente du Royaume, lui fit écrire en Languedoc de se rendre à la Cour, pour être revêtu de la dignité de Chancelier. Pibrac reçût cet ordre à Toulouse, d'où il partit sur le champ. Cependant, un jaloux de sa gloire, dit à la Reine, qu'elle auroit un jour sujet de se repentir de l'élévation de ce Magistrat, qui étoit dans des principes opposés au Gouvernement qu'elle avoit établi en France avec tant de soin & de peine. Médicis faisant difficulté de croire ce qu'on lui disoit, on lui fit lire le cinquante-quatrième quatrain.

Je hais ces mots de Puissance absolue,  
De plein pouvoir, de propre mouvement.  
Aux saints Decrets ils ont premierement,  
Puis à nos Lois la Puissance sollue.

La Reine ayant fait réflexion sur ces vers , il ne fut plus parlé de Pibrac ;

## I I I.

LORSQUE le Grand Prince de Condé se retira chez les Espagnols , il amena avec lui le petit fils de Pibrac. Ce Prince lui demanda un jour quelque Quatrain de son Grand-Pere ; il répondit d'abord qu'il n'en favoit point. Pressé par de nouveaux ordres , il avoïa qu'il en pourroit dire un ; mais qu'il craignoit qu'il ne déplût. Le Prince voulant absolument être obéi, Pibrac lui dit des Vers qui avoient été faits sur le champ , & qui lui apprirent qu'il est plus avantageux d'obéir au Maître qu'on trouve en place , que de troubler le repos de sa Patrie , sous prétexte d'en chercher un meilleur.



---

*MARC ANTOINE MURET,*  
*né en Limouſin l'an 1526 , mort*  
*en 1585.*

## I.

**M**URET qui avoit l'esprit vif, favoit quand ſes écoliers faiſoient du bruit, & l'interrompoient, les punir auffi-tôt par quelque mot piquant qui les tenoit enſuite dans le reſpect. Un d'entr'eux ayant un jour porté en claſſe une cloche, vint à ſonner pendant l'explication. Vraiment, dit Muret ſans s'émouvoir, j'aurois été bien ſurpris ſi dans ce tas de bêtes, il ne s'étoit trouvé un Bélier avec ſa cloche pour conduire le troupeau.

## II.

MURET fit de très-beaux vers Latins, qu'il montra à Joſeph Scaliger, comme étant de Trabéas ancien Poète. Scaliger le crut & en parla comme



d'une belle découverte : mais ayant fû depuis que Muret l'avoit trompé, il eut honte de s'être laiffé abuser, & fit cette épigramme qui rappelloit le fupplice que Muret avoit évité par la fuite.

*Qui rigide flammæ vitaverat ante Tolosæ  
Muretus fumos, vendidit ille mihi.*

### . I I I.

MURET fut accusé à Touloufe d'un crime honteux ; un Confeiller du Parlement fut chez lui, pour lui donner avis des pourfuites qu'on faisoit contre lui, & ne l'ayant pas trouvé, il lui écrivit ce Vers :

*Heu fuge crudeles terras, fuge litus  
avarum !*

Muret, averti par-là du péril qu'il couroit, fortit du Royaume, & prit le chemin d'Italie, où il tomba malade dans une hôtellerie. Comme il étoit mal vêtu, & qu'il avoit mauvaife mine ; les Medécins qui le traitoient, le



prenant pour tout autre qu'il n'étoit , dirent entr'eux , parlant Latin , qu'il falloit qu'ils fissent l'essai sur ce corps vil , d'un remede qu'ils n'avoient pas encore éprouvé , *Faciamus experimentum in corpore vili*. Muret connoissant le danger où il étoit , se leva du lit dès que les Medecins furent sortis de sa chambre ; & ayant continué son chemin , se trouva guéri de son mal , par la seule crainte du remede qui lui avoit été préparé.

## I V.

LORSQUE Muret étoit Professeur à Paris , les lieux où il enseignoit , étoient remplis d'une si grande foule de monde , qu'il ne restoit point de place où il pût passer , de sorte qu'il étoit élevé sur les épaules de ses Auditeurs , & porté ainsi jusqu'à sa Chaire.

## V.

SCALIGER , dit une chose touchant Muret qui semble incroyable , c'est que ce savant homme , en considé-

rant avec attention le coup d'œil de quelque personne qui lisoit une lettre, conjecturoit que telle ou telle chose y étoit contenue, & ne se trompoit point.

---

*P I E R R E R O N S A R D,*  
*né dans le Vendomois l'an 1524,*  
*mort en 1585.*

## I.

**L**E judicieux M. de Thou, a écrit une grande puérilité. Il dit que Ronfard reçut le jour la même année que François Premier fut pris devant Pavie; comme si le Ciel avoit voulu consoler la France de la prison du plus grand de ses Rois par la naissance du premier de ses Poëtes.

## II.

RONSARD mérita le premier prix des jeux floraux, qui est une églantine; comme cette fleur est en argent, & que la récompense parut au-dessous

du mérite de l'ouvrage & de la réputation de Poëte, la Ville de Toulouſe fit faire une Minerve d'argent maſſif, & d'un prix conſidérable qu'elle lui envoya. On accompagna ce beau préſent d'un Decret par lequel Ronſard fut déclaré par excellence le Poëte François,

## I I I.

RONſARD, dit un hiftorien, chanta la gloire de Mademoiſelle de Surgeres, qui étoit une des filles d'honneur de la Reine; & pria Duperron de faire une Préface au commencement de ces Poëſies Galantes, dans laquelle il le conjuroit de dire qu'il avoit aimé cette fille honnêtement. Duperron lui répondit qu'au lieu de Préface, il n'y avoit qu'à mettre le Portrait de la Deſſeigneſſe au commencement du Livre.

## I V.

CHATELARD Gentilhomme François, décapité en Ecoſſe, pour avoir aimé la Reine, & pour avoir attenté

qui plus est, à l'honneur de cette Princesse; n'eut point d'autre Viatique, ni d'autre préparation à la mort, que la lecture d'un Poëme de Ronfard; voici les paroles de Brantôme. Le jour venu, ayant été mené sur l'échafaud, avant mourir, prit en ses mains les hymnes de M. de Ronfard, & pour son éternelle consolation, se mit à lire tout entierement l'hymne de la mort qui est très-bien fait, & propre pour ne point abhorrer la mort, ne s'aidant autrement d'autre livre spirituel, ni de Ministre ni de Confesseur.

## V,

JAMAIS personne n'a tant promis que la Reine Catherine de Medicis, aussi Ronfard lui dédia-t-il l'hymne de la promesse.

## VI.

RONFARD lassé de la Cour se fit Prêtre, & accepta la Cure d'Evailles, dans le Vendomois: il y prit les armes contre les Huguenots. Il s'en excusa depuis

depuis en disant agréablement, que n'ayant pû deffendre ses Paroissiens avec la Clé de St Pierre, que les Calvinistes ne respectoient ni ne craignoient, il avoit pris l'épée de St Paul, & se mettant à la tête de la Noblesse voisine, avoit garanti du pillage son Eglise & sa Paroisse.

## V I I.

LORSQUE Ronsard mourut, on lui fit un Service très-solemnel où une partie du Parlement & plusieurs Seigneurs assisterent. Le Roy y envoya sa Musique. Duperron qui fut depuis Cardinal, prononça son Oraison funebre. Cette pompe fut honorée d'un concours si grand, que le Cardinal de Bourbon & plusieurs autres Princes & Seigneurs furent obligés de s'en retourner, n'ayant pû fendre la presse.

## V I I I.

ON lit dans la vie de Malherbe, écrite par Racan, qu'il avoit effacé

D

plus de la moitié de son Ronfard, & qu'il en cottoit à la marge les raisons. Un jour, ajoûte-t'on, Racan, Colombi & quelques autres de ses amis, le feuilletoient sur sa table, & Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé : pas plus que le reste, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie continue l'historien, de lui dire, que si l'on trouvoit ce Livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon, ce qu'il n'auroit pas effacé ; surquoi il répondit, que cela étoit vrai, & tout de suite il effaça le reste.

## I X.

LORSQUE Malherbe lisoit ses vers à ses amis, & qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, & leur disoit ensuite : ici je Ronfardisois.



---

J E A N D O R A T,  
*né à Limoges au commencement  
 du quinzieme Siécle, mort  
 en 1588.*

## I.

DORAT s'acquit tant de réputation par ses Vers qu'il mérita le nom de Pindare François. Charles IX créa pour lui la place de *Poeta Regius*. Cependant, il ne lui donnoit qu'une pension fort médiocre. Brantôme nous apprend à ce sujet, que ce Prince aimoit fort les Vers, & récompensoit ceux qui lui en présentoient, non pas tout-à-coup ; mais peu à peu, afin qu'ils fussent toujours contrains de bien faire, disant que les Poètes ressembloient aux chevaux qu'il falloit nourrir, & non pas trop saouler & engraisser ; car après ils ne valent plus rien.



## II.

DORAT qui s'étoit acquis une grande gloire , par ses Vers Latins , la perdit en partie , parce qu'il continua à versifier jusques dans un âge avancé. On parle , dit à cette occasion un grand Ecrivain , de certains Monarques qui donnerent ordre à quelqu'un de leurs Domestiques de leur venir dire chaque jour , *Souvenez vous d'une telle affaire.* S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes ; il faudroit que les Poètes sur le retour chargeassent quelque personne de leur dire tous les matins , *Souvenez vous de l'âge que vous avez.* Horace se vante d'avoir eu un tel doneur d'avis.

## III.

DORAT épousa dans un âge fort avancé , une jeune personne de dix-neuf ans. Comme ses amis lui reprochoient un amour qui paroissoit hors de saison ; il répondit que cela lui de-

voit être permis par licence Poétique ; mais , lui repliquoient-ils , si vous vouliez passer à un second mariage , pourquoi ne pas épouser une femme d'un âge plus mur & plus convenable au vôtre ? C'est dit-il , que j'ai mieux aimé qu'une épée nette & polie me perçât le cœur , qu'un fer rouillé.

## I V.

DORAT ayant fait part de son mariage à un de ses amis , la veille de ses nœces ; & cet ami , lui témoignant de l'étonnement de cette nouvelle , à cause de son grand âge , & de la jeunesse de la fille ; il se contenta de lui répondre : *Elle sera demain femme* ; ce qui est un bon mot de Cicéron.

J A C Q U E S C U J A S.  
né à Toulouse l'an 1520, mort  
en 1590.

## I.

**O**N remarque de Cujas deux choses assez singulieres. La pre-

miere, qu'il étudioit étendu tout de son long sur un tapis, le ventre contre terre, ayant ses livres autour de lui; la seconde, que sa sueur avoit une odeur agréable, ce qu'il disoit quelquefois à ses amis lui être commun avec Alexandre le Grand.

## II.

CUJAS professoit extérieurement la Religion Catholique, pour ce qui est de ses sentimens intérieurs, il ne vouloit jamais s'expliquer là - dessus; & lorsqu'on lui demandoit ce qu'il pensoit des matieres de Religion qui s'agitoient alors, il répondoit toujourns, *Nihil hoc ad edictum pratoris.*

## III.

LES Toulousains fâchés d'avoir refusé une Chaire de Droit à Cujas leur compatriote, lui écrivirent pour le rappeler quand ils virent la grande réputation qu'il s'étoit faite; il répondit fierement: *Frustra absentem requiritis quem presentem neglexistis.*

## I V.

CUJAS avoit une fille assez jolie ; fort coquette , & qui ne haïſſoit pas les hommes : les Écoliers quittoient assez volontiers les leçons du Pere pour ſe rendre auprès de la fille. Ils appelloient cela commenter les œuvres de Cujas. Tout cela donna occaſion à l'Epigramme ſuivante :

Viderat immenſos Cujaci nata labores  
 Æternum Patri commeruiſſe decus :  
 Ingenio haud poterat tam magnum  
     æquare parentem  
 Filia ; quòd potuit corpore fecit opus ;

## V.

CUJAS ordonna par ſon Teſtament , que ſes Livres fuſſent vendus en détail ; il craignoit que ſ'ils tomboient entre les mains d'un ſeul , il ne ramaffât tout ce qui étoit écrit ſur les marges , & ne fit des Livres des remarques qu'il y trouveroit.

## VI.

ON lit dans les recherches de Pasquier, que Cujas est si révééré en Allemagne, qu'ordinairement lorsque les Professeurs parlent de lui en Chaire; ils mettent la main au bonnet pour marquer le respect qu'ils portent à la mémoire de ce grand homme.

---

*MICHEL DE MONTAGNE ;  
né en Périgord l'an 1533, mort  
en 1592.*

## I.

**L**A première Langue qu'on fit apprendre à Montagne, dès qu'il fut en état de parler, fut la Latine. Son Pere mit auprès de lui dès son berceau un Allemand qui y étoit très-habile, & qui ignoroit absolument le François, avec deux autres personnes savantes pour le souûlager. D'ailleurs, on ne laissoit approcher de lui personne qui ne parlât le Latin.

tin. Ainsi il fut jusqu'à l'âge de six ans sans savoir le François.

## II.

ON avoit fait entendre au Pere de Montagne, que c'étoit gâter le cerveau, & par conséquent le jugement des enfans, que de les éveiller le matin en sursaut. Pour éviter ce danger, il faisoit éveiller son fils par le son de quelque instrument agréable.

## III.

MONTAGNE insiste dans tout son ouvrage sur la douceur que les peres doivent avoir pour leurs enfans. Il conte à ce propos, qu'un homme de condition de ses amis, ayant perdu à l'armée son fils unique, qui étoit de grande espérance, lui disoit : Mon plus grand chagrin est d'avoir élevé ce fils avec une si grande sévérité, qu'elle lui a toujours voilé, pour ainsi dire, la tendresse que j'avois pour lui ; & je me reproche sans cesse, de ne lui avoir jamais montré à découvert

la force de l'amour paternel ; mon désespoir est d'autant mieux fondé , que je suis sûr qu'il est mort dans l'idée que je ne l'aimois que foiblement.

## IV.

MONTAGNE avoit des bisfarreries qui l'empêcherent de réussir dans sa Mairie de Bourdeaux ; sur quoi Balzac rapporte un mot de M. de la Thi-baudiere , qui dit un jour à M. de Meré admirateur de Montagne au pré-judice de Cicéron : vous avez beau estimer votre Montagne plus que notre Cicéron ; je ne saurois m'imaginer qu'un homme qui a fû gouverner toute la terre , ne valut pas pour le moins autant qu'un homme qui ne fut pas gouverner Bourdeaux.

## V.

CHARRON a imité Montagne le plus qu'il a pû. Cette imitation lia entr'eux une amitié si étroite , que Montagne pour lui marquer l'affec-



tion qu'il lui portoit, lui permit par son Testament de porter les armes pleines de la famille, parce qu'il ne laissoit aucun enfant mâle.

## VI.

MONTAGNE a inféré dans ses essais quelques pensées des anciens, & particulièrement de Sénèque & de Plutarque sans les nommer; afin, disoit-il, que ses critiques vinssent à s'échauder en donnant des nasardes à Sénèque & à Plutarque sur son nez.

## VII.

ON a dit de Montagne qu'il connoissoit bien les petiteesses des hommes; mais qu'il en ignoroit les grandeurs.

## VIII.

LES écarts de Montagne, ont fait dire à un bel esprit, que quoique Montagne ne manque point de s'égarer dès l'entrée de chaque Chapitre, il est un des écrivains du monde

de , qui sachant le moins ce qu'il va dire , fait le mieux ce qu'il dit.

## I X.

MONTAGNE dit des Littérateurs qui veulent être universels. Un peu de tout , rien de tout , à la Françoisé.

## X.

BALZAC disoit de Montagne ; c'est un guide qui égare , mais qui nous mene en des Pays plus agréables qu'il n'avoit promis.

## X I.

MONTAGNE dit dans un endroit ; qu'il hait les savans qui ne peuvent rien faire sans Livres ; & ailleurs , que la science est un sceptre en de certaines mains & en d'autres une marote.

---

JACQUES AMYOT,  
né à Melun l'an 1514. mort  
en 1593.

## I.

AMYOT fut chargé de l'éducation des enfans de France. On dit qu'un jour au souper du Roi Charles IX, la conversation étant tombée sur Charles-Quint, on loua cet Empereur d'avoir fait son Précepteur Pape. On exagéra cette action d'une manière qui fit impression sur l'esprit du Roi, jusques-là qu'il dit en regardant Amyot, que si l'occasion se présentoit, il en feroit bien autant pour le sien. Quelque temps après, la charge de Grand Aumônier de France ayant vaqué; le Roi la lui donna quelque chose qu'il pût dire pour se deffendre de l'accepter: mais cette nouvelle ayant été portée à la Reine, qui avoit destiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amyot

dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : *J'ai fait bouquer, lui dit-elle, les Guises & les Chatillons, les Connétables & les Chanceliers, les Rois de Navare, & les Princes de Condé; & je vous ai en tête petit prestolet.* Amyot eut beau protester qu'il avoit refusé cette place, la Reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vingt-quatre heures : c'étoit le style de ce temps-là. Les paroles de cette Princesse étoient des Arrêts, & le Roi étoit entier dans ses sentimens jusqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrémités, Amyot pour se dérober également à la colere de la mere & aux libéralités du fils, prit le parti de se cacher; cependant, il ne paroissoit point à la table du Roi, lorsqu'au quatrieme jour, ce Prince commanda qu'on le cherchât; mais ce fut en vain. Alors Charles IX, se doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la Reine qui le craignoit, fit dire à

Amyot, qu'elle le laisseroit en repos. Ce fait, qui est rapporté de cette manière par l'Abbé de St Réal, est contredit par d'autres.

## I I.

AMYOT montra d'abord du désintéressement, & à la longue il parut avide. Un jour qu'il demandoit à Charles IX un Bénéfice considérable, ce Prince lui dit, Hé quoi, mon maître, vous disiez que si vous aviez mille écus de rente, vous seriez content; je crois que vous les avez & plus: Sire, répondit-il, l'appétit vient en mangeant.

## I I I.

AMYOT étoit né extrêmement pauvre; il legua dans son Testament douze cens écus à l'Hôpital d'Orléans, en reconnoissance de la charité qu'il y avoit éprouvée.

---

**PHILIPPE DESPORTES**

*né à Chartres l'an 1546 , mort  
en 1606.*

**I.**

**U**N Poëte fit un Livre intitulé *la Rencontre des Mufes* dans lequel il prétendit faire voir que Desportes avoit pris des Italiens ce qu'il y avoit de bon dans ses Poësies. Desportes prit ce reproche en galant homme , & ayant vû cet Ouvrage , il dit : En vérité si j'eusse su que l'Auteur de ce Livre eût eu dessein d'écrire contre moi , je lui aurois donné de quoi grossir son Livre : car j'ai pris beaucoup plus de choses des Italiens qu'il ne pense.

**II.**

LE plaisir que Desportes trouvoit dans l'exercice de la Poësie lui causoit quelquefois des distractions : il ne prenoit pas même souvent la peine de s'habiller décemment ; étant un jour

allé faire fa cour avec un habit mal-  
 propre , Henri III. lui demanda com-  
 bien il lui donnoit de pension ; & après  
 que Desportes eut dit au Roi quelle  
 fomme il recevoit tous les ans de fa li-  
 béralité , ce généreux Monarque lui  
 répliqua : J'augmente votre pension  
 d'une telle fomme , afin que vous ne  
 vous présentiez pas devant moi que  
 vous ne foyez plus propre.

---

**JOSEPH - JUSTE SCALIGER .**

*né à Agen l'an 1540 , mort  
 en 1609.*

I.

**J**OSEPH Scaliger étant appelé  
 par les Hollandois pour être Pro-  
 fesseur chez-eux , alla prendre congé  
 du Roi Henri I V. auquel il exposa  
 en peu de mots le fujet de fon voyage.  
 Tout le monde s'attendoit à quelque  
 chose d'important de la part du Roi :  
 mais on fut bien furpris , lorsqu'après  
 lui avoir dit ! *Eh bien , M. de l'Escale*



les Hollandois vous veulent avoir & vous font une grosse pension ; j'en suis bien aise. Ce Prince changeant tout à coup de conversation se contenta de lui demander ! *Est-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon sans aller à Selle ?*

## I I.

GUI-PATIN dit : Quand je lis la plûpart des Ouvrages de Scaliger, je ne les entens point ; je baisse humblement la tête en me souvenant de ce qu'a dit Martial : *Non omnibus datum est habere nasum.*

## I I I.

J O S E P H Scaliger a avancé qu'un grand esprit ne pouvoit pas être un grand Mathématicien , pour se venger du Jésuite Clavius qu'on lui avoit préféré pour la réformation du Calendrier.

## I V.

C A S A U B O N trembloit en écrivant, lorsqu'il faisoit attention que ce qu'il écrivoit seroit vû de Joseph Scaliger.

## V.

SCALIGER a passé une partie considérable de sa vie à éclaircir les anciens Auteurs. Bayle fait à ce propos une réflexion fort juste. Je ne sai, dit-il, si on ne pourroit pas dire que Scaliger avoit trop d'esprit & trop de science pour faire un bon Commentaire. Car à force d'avoir de l'esprit, il trouvoit dans les Auteurs qu'il commençoit plus de finesse & de génie qu'ils n'en avoient effectivement; & sa profonde littérature étoit cause qu'il voyoit mille rapports entre les pensées d'un Auteur & quelque point rare de l'antiquité, de sorte qu'il s'imaginoit que son Auteur avoit fait quelque allusion à ce point d'antiquité, & sur ce pié-là il corrigeoit un passage.

## VI.

COLOMIÉS dit que Gui-Patin l'avoit afsûré que le P. Pétau au lit de la mort lui avoit déclaré, que s'il avoit vû avant que d'écrire contre Scaliger

*ses divines Epitres*, ce font ses termes, il ne l'auroit jamais attaqué.

## VII.

JUSTE Lipse aſſûroit, qu'il auroit mieux aimé joiür de l'entretien de Scaliger que de voir le triomphe d'un Conſul Romain.

## VIII.

CHAQUE Peuple donne au Latin la prononciation de ſa langue naturelle : c'eſt ce qui fit dire plaiſamment par Scaliger à un Gentil-homme Ecoſſois, qui lui faiſoit un diſcours Latin dans la prononciation de ſon pays : M. vous me pardonnerez ſi je ne vous répons point, je n'entens pas l'Ecoſſois.



---

**MATHURIN REGNIER,**

*né à Chartres l'an 1573 , mort  
en 1613.*

## I.

**R**EGNIER obtint par dévolut un Canoniat de la Cathédrale de Chartres , après avoir prouvé que le Résignataire de ce bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre sa résignation à Rome , avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche , qui fut depuis portée en terre à la place du corps qu'on avoit fait enterrer secretement.

## II.

REGNIER s'est bien caractérisé dans son Epitaphe qu'il composa huit ou dix ans avant sa mort.

J'ai vécu sans nul pensément,  
Me laissant aller doucement

A la bonne loi naturelle ,  
 Et si m'étonne fort pourquoi  
 La mort daigna songer à moi ,  
 Qui ne songeai jamais à elle.

ISAAC CASAUBON.

*né à Bourdeaux en Dauphiné l'an*

*1559 , mort en 1614.*

I.

CASAUBON étoit un Calvinifte fort modéré ; un de ses fils nommé Augustin ayant embrassé la Religion Catholique se fit Capucin : avant de faire ses vœux il alla par l'ordre de ses Supérieurs demander la bénédiction à son Pere. Casaubon la lui donna de bon cœur & lui dit : Mon fils je ne te condamne point , ne me condamne point non plus : nous paroîtrons tous deux au Tribunal de J. C.

II.

CASAUBON entreprit la critique des Annales de Baronius à la sollici-

tation du Roi d'Angleterre ; mais comme il n'a pas poussé son examen plus loin que les trente - quatre premières années , on a dit avec raison qu'il n'avoit attaqué l'édifice de Baronius que par les girouetes,

### III.

LA première fois que Casaubon vint en Sorbonne , elle n'avoit pas encore été rebâtie . . . . . on lui dit : Voilà une salle où il y a quatre cens ans qu'on dispute. Il dit , qu'a-t'on décidé ?

### IV.

CASAUBON s'étant trouvé à une These que l'on souûtenoit en Sorbonne , il y entendit disputer fort & ferme , mais dans un langage si barbare , qu'il ne put s'empêcher de dire en sortant ? Je n'ai jamais ouï tant de latin sans l'entendre.



---

ETIENNE PASQUIER;  
né à Paris l'an 1528. mort en  
1615.

## I.

ETIENNE Pasquier , ayant remarqué à l'ouverture du Parlement de l'an 1587. que le Prêtre qui disoit la Messe n'avoit pas fait baiser la Paix aux Magistrats , assûra que cela annonçoit quelque grand malheur à la France ; & il ajoûte que cela arriva ; car ce fut dans le mois de May suivant qu'arriverent les barricades : mais dans la disposition où étoient les esprits , cela étoit-il fort difficile à deviner ?

## II.

LE célèbre Pere Garasse fit contre Pasquier , qui étoit mort , un ouvrage intitulé : *La Recherche des Recherches*. Comme ce Jésuite étoit fort plaisant & aimoit les quolibets , il adressa son  
livre



Livre à Feu Etienne Pasquier là part où il sera ; car , disoit-il , n'ayant jamais sù reconnoître l'air de votre Religion , je n'ai pas su la route que vous avez tenue au départ de cette vie , & par ainsi suis-je contraint de vous écrire à l'avanture & adresser ce paquet là part où vous serez.

## III.

POUR marquer le désintéressement de Pasquier , on l'a peint sans mains , & on a mis au bas de son portrait l'épigramme suivante.

Ici je suis sans mains , vous demandez  
pourquoi ?

Avocats , c'est pour vous apprendre  
Que nul n'observe mieux que moi  
La Loi , qui des cliens nous défend de  
rien prendre.



---

JACQUES - AUGUSTE  
DE THOU, né à Paris l'an 1553,  
mort en 1617.

## I.

MONSIEUR de Thou étoit si modeste, qu'en apprenant la mort de Pierre Pithou, il fut prêt à déchirer son Histoire; n'ayant plus, disoit-il alors, personne qui pût le diriger dans sa composition, comme avoit fait jusques là ce grand homme.

## II.

MONSIEUR de Thou vendit sa Charge dans la vûe d'être Chancelier ou premier Président; mais il ne put obtenir ni l'une ni l'autre de ces deux dignités. Dans ce tems-là Robert Étienne eut un procès contre une personne qu'il accusoit de lui avoir pris sa Flute & le perdit. Quelque tems après il alla voir M. de Thou qui le railla sur son procès perdu, en lui disant: *Hors de*

*Cour & de Procès.* Robert Etienne lui repartit avec beaucoup d'esprit : *Hors de Cour & de Palais.*

## I I I.

MONSIEUR de Thou avoit maltraité un grand-Oncle du Cardinal de Richelieu. Ce Ministre trop vindicatif fit mourir le fils de ce grand-homme ; il disoit à cette occasion ; M. de Thou le Pere m'a mis dans son Histoire ; je mettrai le fils dans la mienne.

## I V.

LE Président de Thou avoit raison de dire , qu'il n'y a de vraies Histoires que celles de ceux , qui ont été assez sinceres , pour parler véritablement d'eux-mêmes.

## V.

DANS un voyage que je fis en Languedoc avec M. de Schomberg , dit M. de Thou , j'allai voir l'Evêque de Mende à sa campagne qu'on appelle Chanac. Nous y fûmes régalez

avec magnificence. Nous remarquâmes qu'on ne servoit aucune piece de Gibier à laquelle il ne manquât ou la tête ou la cuisse , ou l'aîle ou quelque autre partie , ce qui donna occasion de faire dire agréablement au Prélat , qu'il falloit pardonner à la gourmandise de son pourvoyeur qui goûtoit le premier tout ce qu'il apportoit. Quand nous eûmes appris que ces pourvoyeurs étoient des Aigles , nous souhaitâmes d'examiner les choses de plus près. Nous vîmes ce qu'on nous avoit dit , que les Aigles font leurs aires dans le creux de quelque roche inaccessible. Aussi-tôt que les Bergers s'en sont apperçus , ils bâtissent au pié de la roche une petite loge qui les met à couvert de la furie de ces Aigles , lorsqu'ils portent leur proie à leurs petits. Quand les Bergers voient que le pere & la mere se sont retirés pour retourner à la chasse , ils grimpent vite sur la roche & en rapportent ce que les Aigles ont apporté à leurs petits. Ils laissent à la place les entrail-

les de quelques animaux : mais comme ils ne le peuvent faire si promptement que les peres ou l'Aiglon n'en aient déjà mangé une partie , cela est cause qu'on sert le gibier mutilé , mais d'un goût supérieur à tout ce qui se vend au marché. Lorsque l'Aiglon est assez fort pour s'envoler , ce qui n'arrive que tard parce qu'on l'a privé de sa nourriture , les Bergers l'enchaînent , afin que le pere & la mere continuent à lui porter de leur chasse ; jusqu'à ce que le pere le premier & ensuite la mere l'oublent entierement. Alors les Bergers l'emportent chez - eux ou le laissent là.

## V I.

M O N S I E U R de Thou rapporte dans ses Mémoires que le Cardinal de Tournon n'étoit point homme de lettres , mais qu'il favorisoit extrêmement les Savans ; quand il suivoit la Cour , il n'étoit pas plutôt descendu de cheval qu'il visitoit les chambres des Savans de sa suite , pour voir si les males ou

étoient leurs Livres étoient en bon état , de peur qu'ils n'attendissent après ; tout étant prêt il les exhortoit à travailler pendant qu'il alloit trouver le Roi dont il étoit le principal Ministre.

## VII.

ROME fut consultée lorsqu'il fut question de donner un Successeur au Président de Harlai, on y envoya les noms des trois Contendans, de Thou, Jambleville, & Verdun. Le Pape répondit à la Reine Régente en ces termes : *Il primo cretico : Il secondo cattivo : Il terzo non cognosco.*

## VIII.

IL arriva en 1598. à de Thou une aventure fort singuliere à Saumur où il finissoit l'affaire de la soumission du Duc de Mercœur. Il y avoit alors dans cette Ville une folle que ce Magistrat n'avoit jamais vûe, & dont il n'avoit pas même entendu parler. Cette folle n'étant point gardée par sa famille, cou-

roit ça & là , & servoit de jouet au peuple. Cherchant la nuit un lieu où elle pût se retirer, elle entra par hasard dans la chambre du Président de Thou , qui dormoit alors , & qui n'avoit fermé sa porte ni à la clé ni aux verrous, ses domestiques couchant dans des chambres à côté de la sienne. La folle qui connoissoit la Maison entra sans faire de bruit dans la chambre du Président de Thou , & se mit à se déshabiller auprès du feu ; elle plaça ses habits sur des chaises autour de la cheminée pour les sécher, parce qu'on lui avoit jetté de l'eau. Lorsqu'elle eut un peu séché sa chemise, elle se coucha sur les piés du lit qui étoit fort étroit, & commença à dormir profondément. De Thou s'étant quelque tems après tourné dans son lit, sentit un poids extraordinaire sur ses piés, & voulut le secouer ; la folle tomba, & par sa chute réveilla de Thou qui, ne sachant ce que ce pouvoit être, douta pendant quelque-tems s'il ne rêvoit point. Enfin entendant marcher dans sa cham-



bre , il ouvrit les rideaux de son lit ; & comme les volets de ses fenêtres n'étoient point fermés & qu'il faisoit un peu clair de Lune , il vit une figure blanche marchant dans sa chambre. Appercevant en même-tems les hail-lons qui étoient près de la cheminée , il s'imagina que c'étoit des gueux qui étoient entrés pour le voler. La fille s'étant alors un peu approchée du lit , il lui demanda qui elle étoit ; elle lui répondit qu'elle étoit la Reine du Ciel : il connut alors à sa voix que c'étoit une femme , il se leva , & ayant appelé ses Domestiques , il fit mettre cette femme dehors puis se recoucha. Le matin il raconta ce qui lui étoit arrivé , à Schomberg , qui , quoique très-courageux , lui avoua qu'en pareil cas il auroit eu beaucoup de peur. Schomberg le conta au Roi qui dit la même chose. Quelque-tems après ce Prince étant à Vêpres le jour de Pâques , lorsqu'on vint à entonner le *Regina Cæli latare* , il se leva & se souvenant de l'aventure du Président de Thou , il le

le chercha des yeux dans l'Eglise.

## I X.

LES Anglois pour marquer le cas qu'ils font de l'Histoire de M. de Thou, ont déchargé le Libraire qui en a annoncé une belle Edition, de tous les droits, taxes, impositions qui se lèvent sur le Papier & sur l'Imprimerie: Or ces droits font très-forts en Angleterre.

## X.

M O N S I E U R de Thou, le fils du grand Historien, ayant été nommé Ambassadeur auprès de Jacques I. Roi d'Angleterre. Quoi, lui dit ce Prince, vous êtes le fils de ce Pédant qui a si mal parlé de ma mere, & vous osez vous présenter devant moi.



---

JACQUES DAVY DUPERRON,  
 Cardinal né dans la Basse-Norman-  
 die l'an 1556, mort en 1618.

## I.

DUPERRON avoit un si grand ascendant sur le Pape Paul V. que ce Pontife disoit ordinairement à ceux qui l'approchoient de plus près : *Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal Duperron ; car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.*

## II.

LE Cardinal Duperron étoit grand parleur. Quand il se mettoit sur je ne sai quel Concile, il ne finissoit pas. Lorsque son Valet de Chambre l'entendoit enfiler cette matiere, il prenoit son manteau & disoit à ses camarades : *Andiamo ab \*\*\**, faisant entendre qu'ils auroient du tems de reste.

## III.

IL y eut une célèbre Conférence au

Louvre sur la Religion, Duperron y prouva si bien la falsification des passages employés par Dupleffis Mornay contre la Messe, que M. de Mornay couvert de confusion se retira à Saumur; sur quoi on dit assez plaisamment, qu'il avoit abandonné tous les passages de l'Écriture Sainte pour conserver celui de Saumur.

## I V.

LE Cardinal de Richelieu comparoit quatre des meilleurs Ecrivains de son tems aux quatre Elemens. Le Cardinal de Berulle, au feu pour son élévation. Le Cardinal Duperron, à la Mer pour son étendue. Le P. Coeffeteau, à l'air pour sa vaste capacité. M. Duvair, à la terre par l'abondance & la variété de ses productions.

## V.

LE Cardinal Duperron disoit qu'il n'y avoit point d'hérétique qu'il ne fût assuré de convaincre : mais que pour les convertir, c'étoit un talent

que Dieu avoit réservé à François de Sales.

## VI.

LE Cardinal Duperron demeurant à Paris sur la Paroisse de S. Paul, envoya un Gentil-homme dire au Curé de cette Paroisse de le venir trouver pour une affaire qu'il avoit à lui communiquer. Le Curé répondit qu'il iroit, & n'en fit rien. Duperron après l'avoir attendu assez long - tems, l'envoya querir une seconde fois; le Curé répondit comme auparavant, & ne s'en remua pas davantage. Enfin M. Duperron indigné de l'incivilité de cet homme, lui fit dire qu'il trouvoit son procédé fort mauvais, & que sans tarder il eût à venir. Le Curé répondit froidement au Gentil - homme : allez dire à Monseigneur le Cardinal, qu'il est Curé à Rome & que je le suis à Paris, qu'il est sur ma Paroisse & que je ne suis pas sur la sienne. M. Duperron ayant appris cette vigoureuse réponse, dit : Il a raison ; je suis son

paroissien ; c'est à moi de l'aller trouver, & partit aussi-tôt. Dès que le Curé l'apperçut il courut le recevoir jusques dans la rue ; & le Cardinal très-content l'embrassa, & lui donna son estime & son amitié.

## V I I.

IL est certain qu'on remarque mieux les graces & les défauts d'un Ouvrage quand il est écrit d'un bon caractère, que s'il étoit d'un mauvais, & mieux aussi quand il est imprimé que s'il étoit écrit à la main. Aussi le Cardinal Duperron qui n'épargnoit ni soin ni dépense pour ses Livres, les faisoit-il toujours imprimer deux fois : la première pour en distribuer seulement quelques copies à des amis particuliers, sur lesquelles ils pussent faire leurs remarques ; la seconde pour les donner au public, en la dernière forme où il avoit résolu de les mettre. Pour qu'ils ne fussent pas divulgués contre son gré de la première sorte, il n'y faisoit travailler que dans sa maison de Bagno-

let, où il avoit une Imprimerie exprès.

## VIII.

UN jour le Cardinal Duperron osa traiter d'ignorant l'Avocat Général Servin. Il est vrai Monseigneur, lui repondit ce Magistrat, que je ne suis pas assez savant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu. Le Cardinal demeura muet & confus: pour entendre cette réponse il faut savoir que Duperron entretenant Henri III. durant son dîner avoit eu l'audace de lui dire: Je viens de prouver qu'il y a un Dieu, mais demain, si Votre Majesté veut m'écouter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point du tout. De quoi le Roi eut tant d'horreur qu'il le bannit pour jamais de sa présence.





---

**THÉOPHILE VIAUD,**

*né en Agenois l'an 1590, mort  
en 1626.*

## I.

**L**E Philosophe Nitard & le Poëte Théophile eurent un entretien de Littérature fort long à Xaintes. Le Philosophe ennuyé à la fin des équivoques & des méprises du Poëte : M. Théophile, lui dit-il, il me semble que vous avez beaucoup d'esprit ; c'est dommage que vous ne sachiez rien. J'avoue ce que vous dites, Monsieur, répondit-il, & ne trouve point mauvaise votre liberté ; mais permettez-moi seulement de vous dire avec la même liberté, qu'il me semble que vous savez tout, & que c'est dommage que vous n'avez point d'esprit.

## II.

UN jour M. le Duc d'Uzès promettoit à Théophile de le porter en

toute occasion, c'est-à-dire de l'assister de ses services; le Poëte répondit sur le champ en cette maniere.

Monseigneur je vous remercie,  
Tant d'honneur, je n'ai mérité,  
Et si de vous j'étois porté,  
On me prendroit pour le Messie.

### III.

THÉOPHILE étant allé chez un grand Seigneur où se trouva un homme qu'on disoit fou, & par conséquent Poëte, Théophile fit cet impromptu.

J'avoueraï avecque vous  
Que tous les Poëtes sont fous,  
Mais sachant ce que vous êtes  
Tous les fous ne sont pas Poëtes.

### IV.

LES amis de Théophile ont prétendu que Jacques I. l'avoit attiré en Angleterre, & qu'ensuite il avoit refusé de l'y voir sous des prétextes peu ho-

norables au Poëte. Théophile fit sur cela l'Epigramme suivante qui ne seroit pas goûtée aujourd'hui comme elle le fut alors.

Si Jacques Roi du Savoir  
 N'a pas trouvé bon de me voir,  
 En voici la cause infallible ;  
 C'est que ravi de mon écrit,  
 Il crut que j'étois tout esprit  
 Et par conséquent invisible.

## V.

ON rapporte que la veille de sa mort Théophile témoigna à Boissat son ami une grande envie de manger des anchois, & le pria instamment de lui en envoyer : Boissat persuadé que ce mets étoit fort contraire à un malade, refusa de le satisfaire ; refus dont il se repentit depuis, disant que les anchois auroient peut-être sauvé la vie à son ami ; la nature demandant quelquefois des choses, qui, toutes mal saines qu'elles paroissent, peuvent être salu-

82 ANECDOTES  
taires par la disposition particuliere où  
l'on se trouve.

V I.

L'ABBÉ d'Aubignac nous a conser-  
vé un fait Anecdote arrivé à une re-  
présentation de Pyrame & de Thisbé.  
Une jeune fille qui n'avoit jamais été  
à la Comédie, voyant Pyrame qui se  
veut tuer à cause qu'il croit sa Maîtresse  
morte, dit à sa mere qu'il falloit aver-  
tir Pyrame que Thisbé étoit vivante.

V I I.

UNE Dame priant Théophile de  
faire une comparaison d'elle avec le  
Soleil, il fit cet impromptu.

Que me veut donc cette importune ?  
Que je la compare au Soleil ,  
Il est commun , elle est commune ;  
Voilà ce qu'ils ont de pareil.



---

**FRANÇOIS MALHERBE,**

*né à Caen vers l'an 1555. mort  
en 1628.*

## I.

**H**ENRI IV. demandant un jour au Cardinal Duperron s'il ne faisoit plus de vers ? Non , lui répondit-il ; personne ne s'en doit plus mêler après Malherbe , qui a porté la Poësie Françoise à un si haut point que personne n'en peut approcher. Sur cela Malherbe vint à Paris , & n'en sortit plus. Il eût fait les délices de la Ville & de la Cour , si sa conversation eût été moins brusque : il parloit peu , mais il ne disoit mot qui ne portât coup.

## II.

UN de ses Neveux le venant voir au retour du Collége , il lui présenta un Ovide. Le Neveu se trouvant fort empêché & ne faisant qu'hésiter , Malherbe lui dit plaisamment : Croyez-

moi; foyez vaillant, vous ne valez rien à autre chose.

### III.

SON fils ayant été tué par Despiles; il voulut se battre contre lui, & sur ce que ses amis lui représentoient qu'il y auroit de la folie à lui de se battre à l'âge de 73 ans, avec un homme qui n'en avoit pas 25; c'est à cause de cela, leur répondit-il, que je veux me battre: ne voyez-vous pas que je ne hafarde qu'un denier contre une pistole.

### IV.

UN homme de robe & de condition lui apporta un jour des Vers assez mauvais qu'il avoit faits à la loüange d'une Dame, & lui dit avant de les lui montrer, que des considérations particulières l'avoient engagé à les faire. Malherbe les lut avec mépris, & lui demanda lorsqu'il eut fini la lecture, s'il avoit été condamné à faire ces Vers ou à être pendu.

## V.

UNE autrefois un Poëte de Province le pria de corriger une Ode au Roi qu'il avoit faite, & la lui laissa pour cela : quand il vint la lui redemander, Malherbe lui dit qu'il n'y avoit que quatre mots à y ajoûter. Le Poëte l'ayant prié de lui faire l'honneur de les écrire lui-même, il prit la plume, & mit au-dessous du titre Ode au Roi, ces mots ; *pour torcher*, &c. plia le papier & le rendit au Poëte, qui le remercia un million de fois, & partit sans voir ce qu'il avoit écrit.

## VI.

UN de ses amis se plaignant à lui qu'il n'y avoit des récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans ses Armées & dans les affaires, & qu'on abandonnoit ceux qui excelloient dans les belles Lettres ; il répondit que c'étoit agir fort prudemment, & qu'un bon Poëte n'étoit pas plus utile à l'Etat qu'un bon joüeur de quilles,



## VII.

SA façon de corriger son Valet étoit assez plaisante ; il lui donnoit dix sous par jour pour sa nourriture , ce qui étoit beaucoup en ce tems-là , & 20 écus de gages par an. Quand il n'en étoit pas content , il lui faisoit une remontrance en ces termes : Mon ami , quand on offense son Maître , on offense Dieu ; & quand on offense Dieu , il faut avoir l'absolution de son péché , jeûner & faire l'aumône. C'est pourquoi je retiendrai cinq sous de votre dépense , que je donnerai aux pauvres à votre intention.

## VIII.

JAMAIS homme n'a dit plus que Malherbe ce qu'il pensoit. M. l'Archevêque de Rouen l'ayant prié d'entendre un Sermon qu'il devoit faire , Malherbe s'endormit au sortir de table ; & comme le Prélat voulut l'éveiller pour le conduire au Sermon ; il le pria de l'en dispenser , disant qu'il dormiroit bien sans cela.

## IX.

UN soir qu'il se retiroit fort tard, il rencontra un Gentil-homme qui le vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance ; il lui courut court, en lui disant : Adieu, adieu M<sup>r</sup>. vous me faites brûler ici pour cinq sous de flambeau, & tout ce que vous me dites ne vaut pas six blancs.

## X.

IL trouva un jour un Conseiller au Parlement, qui pleuroit ; il lui demanda le sujet de son affliction : le moyen d'avoir de la joie, lui dit le Magistrat, après la perte qui vient d'arriver de deux Princes du Sang, par les mauvaises Couches de Madame la Princesse: Monsieur, Monsieur lui répartit Malherbe, cela ne doit point vous affliger, vous ne manquerez jamais de maître.

## XI.

ON ne peut le justifier d'une certaine bassesse d'ame & d'un intérêt for-

dide qui lui faisoient oublier les sentimens les plus naturels de l'humanité : témoin l'Épitaphe de M. Dis.

Cy git Monsieur Dis,  
Plût à Dieu qu'ils fussent dix ;  
Mes trois sœurs , mon pere & ma mere ;  
Le grand Eleazar mon frere ,  
Mes trois tantes & Monsieur Dis,  
Vous les nommé-je pas tous dix.

## XII.

LE Savant M. de Meziriac accompagné de deux ou trois de ses amis lui apportant un Ouvrage qu'il venoit de faire , & ses amis loüant ce Livre comme fort utile au public , Malherbe leur demanda s'il seroit amander le pain.

## XIII.

QUAND on lui parloit des affaires d'Etat , il avoit toujours ce mot à la bouche ; qu'il ne falloit point se mêler de la conduite d'un Vaisseau où l'on n'étoit que simple passager.

## XIV.

## X I V .

MALHERBE avoit un grand mépris pour les hommes en général , & après avoir fait le récit du péché de Caïn & de la mort de son frere Abel , il disoit : Voilà un beau début : ils n'étoient que trois ou quatre au monde , & l'un d'eux va tuer son frere.

## X V .

IL régnoit dans toutes les manieres de Malherbe une certaine bifarrerie qu'on lui passoit en faveur de son mérite. Il étoit assez mal logé , & n'avoit que 7. ou 8. chaifes de paille : & comme il étoit fort visité de ceux qui aimoient les belles Lettres , quand les chaifes étoient toutes remplies , il fermoit la porte par dedans ; & si quelqu'un venoit heurter , il lui crioit : Attendez , il n'y a plus de chaifes.

## X V I .

LES circonstances de sa mort montrent qu'il n'avoit gueres de Religion.

H

On eut beaucoup de peine à le résoudre à se Confesser. Il disoit pour s'en dispenser qu'il n'avoit accoûtumé de le faire qu'à Pâques. Celui qui l'y détermina fut Yvrande son élève. Il lui dit pour cela, qu'ayant fait Profession de vivre comme les autres hommes, il falloit aussi mourir comme eux. Malherbe lui dit qu'il avoit raison, & envoya chercher le Vicaire de sa Paroisse. On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son Hôteffe, qui lui servoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François; & que comme son Confesseur lui en fit des réprimandes, il lui dit qu'il ne pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre jusqu'à la mort la pureté de la Langue Françoisse. On ajoûte que ce Confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie avec des expressions basses & peu correctes, & lui demandant s'il ne sentoit pas un grand desir de jouir bientôt de cette félicité; Malherbe lui

répondit : Ne m'en parlez-plus , votre mauvais Style m'en dégoûte. Il a pourtant plu à M. Racan de faire passer Malherbe pour une espece de dévot , sous prétexte qu'une fois Madame de Malherbe son épouse étant fort malade , il avoit fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte Beume tête nue pour obtenir sa guérison.

## X V I.

QUAND on reprochoit à Malherbe l'inexactitude de la traduction qu'il avoit faite de quelques Ouvrages de Sénèque , il disoit qu'il n'apprétoit pas les viandes pour les Cuifiniers ; & qu'il se foucioit peu d'être loüé par les gens de Lettres qui entendoient les Ouvrages qu'il avoit traduits , pourvu qu'il le fût par les gens de la Cour.

## X V I I.

MALHERBE étoit accusé de se voler souvent lui-même. Le Cavalier Marin disoit de lui à ce propos : que c'étoit l'homme le plus humide , & le Poëte

le plus sec qu'il eût jamais connu. Malherbe répondoit à ce reproche ; que lorsqu'une Porcelaine étoit à lui , il pouvoit la mettre tantôt sur la Cheminée , tantôt sur son Buffet , ou au-dessus de sa porte.

## XVIII.

ON dit à Malherbe que M. Goulmin avoit rétabli la Langue Punique , & qu'il en avoit déjà le *Pater*. Malherbe qui ne croyoit pas ce qu'on en disoit parla aussitôt un langage , où il n'y avoit point de sens ; & en achevant , il dit : En voilà , le *Credo*.

## XIX.

LE Poëte Gombaut dressa une Epitaphe à Malherbe : la voici.

L'Apollon de nos jours , Malherbe ici  
 repose ,  
 Il a vécu long-tems sans beaucoup de  
 support.  
 En quel siècle ? Passant je n'en dis au-  
 tre chose



Il est mort pauvre, & moi, jé vis comme il est mort.

---

*THEODORE AGRIPPA*

*D'AUBIGNE', né en Xaintonge l'an  
1550, mort en 1630.*

I.

**D'**AUBIGNE' si célèbre par le Baron de Fœneste, par la Confession de Sanci, & par ses histoires, étoit fils d'un Officier qui commandoit à Orléans pour les Calvinistes durant les guerres de Religion. Son pere ayant été obligé de faire un assez long voyage en Guienne pour les affaires de son parti, le trouva extrêmement libertin à son retour. Pour le punir & le corriger, il lui envoya un habit de Bure, & le fit conduire par toutes les boutiques de la Ville, afin qu'il eût à choisir un Métier. Le jeune homme prit cette mortification tellement à cœur, qu'il en eut une grosse fièvre, dont il pensa mourir. Dès qu'il fut guéri,

il alla se jeter aux genoux de son pere pour lui demander pardon , & lui parla d'une maniere si touchante , qu'il tira les larmes des yeux de ceux qui étoient présens , & que le pere lui pardonna.

## II.

D'AUBIGNÉ ayant perdu son pere ; son Curateur le voyant obstiné à ne plus étudier , & à embrasser le parti des armes , le mit en prison. Averti par quelques uns de ses amis qu'ils parloient pour l'Armée , le Prisonnier dont on emportoit tous les soirs les habits , descendit la nuit par la fenêtre de sa chambre avec ses draps ; en chemise & les piés nuds , alla les joindre en cet état. Leur troupe ayant rencontré quelques Catholiques , les attaqua , & les défit après un léger combat. D'Aubigné y gagna une Arquebuse , mais il ne voulut point prendre d'habit , & arriva au rendez-vous tout nud. Là quelques Capitaines eurent soin de le faire habiller , & de lui donner des armes ; & en leur faisant une obligation

pour cette avance , il mit au bas de son écrit ces mots : *A la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé n'en pouvant sortir en plus piteux état que j'y entre.*

### III.

UN jour que d'Aubigné contoit à M. de Talcy ses infortunes , cet homme l'interrompit en lui disant : Vous avez des papiers qui importent beaucoup au Chancelier de l'Hôpital , qui est maintenant retiré à sa maison près d'Estampes , & qui n'est plus bon à rien : si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir de ce qui est entre vos mains , je me fais fort de vous faire donner dix mille écus , soit par lui , soit par ceux qui voudroient s'en servir pour le ruiner. Sur cela d'Aubigné fut chercher tous ces papiers , & les jetta dans le feu en sa présence ; & comme M. de Talcy l'en reprenoit vivement , d'Aubigné répondit : *Je les ai brûlés , de peur qu'ils ne me brûlassent ; car j'aurois pû succomber à la tentation.*

Le lendemain le bon homme le prit par la main , & lui dit : Quoique vous ne m'ayez pas ouvert vos pensées , j'ai de trop bons yeux pour n'avoir pas découvert votre amour pour ma fille : vous la voyez recherchée de plusieurs qui vous surpassent en bien ; mais ces papiers que vous brûlates hier de peur qu'ils ne vous brûlassent , m'ont déterminé à vous dire que je vous souhaite pour mon gendre.

## I V.

HENRI IV. ayant envoyé d'Aubigné en plusieurs Provinces, ne lui donna pour toute récompense que son portrait ; d'Aubigné y mit au bas ce Quatrain :

Ce Prince est d'étrange nature ,  
 Je ne sai qui diable l'a fait ;  
 Il récompense en peinture  
 Ceux qui le servent en effet.

## V.

D'AUBIGNÉ mécontent d'Henri  
 IV.

IV. quitta la Cour. Ce Prince persuadé qu'il avoit perdu un fidele serviteur, le rappella auprès de lui par quatre Lettres consécutives que d'Aubigné jetta dans le feu en les recevant toutes : mais lorsqu'il eut appris que ce Prince, sur la fausse nouvelle qu'il avoit été fait prisonnier dans une entreprise sur Limoges, avoit mis à part quelques bagues de la Reine sa femme pour payer sa Rançon, il se détermina à retourner à son service, ce qu'il fit aussitôt.

---

**PAUL HAY DU CHATELLET,**

*né en Bretagne l'an 1592, mort  
en 1636.*

I.

**M**ONSIEUR du Chatellet fut le premier qui lut un discours à l'Académie Française, suivant le règlement qu'on fit alors. Quoiqu'il fût accoutumé à parler en public, il assûra que jamais assemblée ne lui avoit paru

plus redoutable que celle de l'Académie, & il se servit de la permission que le règlement donnoit à tous les Académiciens de lire leurs harangues s'ils vouloient, au lieu de les prononcer.

## I I.

LORSQU'ON fit le Procès à M. de Bouteville; du Chatellet composa pour lui un Factum qui fut trouvé également éloquent & hardi. Le Cardinal de Richelieu lui ayant reproché, que c'étoit condamner la justice du Roi : Pardonnez-moi, dit-il, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son Royaume.

## I I I.

UN jour qu'il étoit avec M. de S. Preuil qui sollicitoit auprès du Roi la grace du Duc de Montmorenci, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit : Je pense que M. du Chatellet voudroit avoir perdu

un bras pour sauver M. de Montmorenci : il répondit : Je voudrois, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à votre service, & en avoir sauvé un qui vous a gagné des Batailles & qui vous en gagneroit encore.

## I V.

Du Chatellet, au sortir de la prison où il avoit été mis pour n'avoir pas voulu être un des Commissaires du Marechal de Marillac, alla à la Messe du Roi qui ne le regardoit point, & affectoit, ce semble, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espece de honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter ; il s'approcha de M. de S. Simon, & lui dit : Je vous prie, M., de dire au Roi que je lui pardonne de bon cœur, & qu'il me fasse l'honneur de me regarder. M. de S. Simon le dit au Roi qui en rit & le caressa ensuite.

## V.

LORSQUE du Chatellet fut sorti de

I ij





prison, le Cardinal de Richelieu, dont il avoit fait presque toutes les apologies, lui fit quelque excuse sur sa détention : je fais, lui répondit-il, grande différence entre le mal que votre Eminence fait, & celui qu'elle permet, & je n'en serai pas moins attaché à son service.

---

*NICOLAS CLAUDE FABRI  
DE PEIRESC, né à Aix l'an  
1580, mort en 1637.*

## I.

**P** EIRESC dinant à Londres avec plusieurs hommes de Lettres, ne put jamais obtenir dispense à l'égard d'une santé que le docteur Thorius lui porta. Le verre étoit d'une grandeur démesurée : c'est pourquoi Peiresc s'excusa long-tems, & alléguâ mille raisons; mais il fallut qu'il le vuidât. Avant que de le faire, il stipula que Thorius boiroit la santé qu'il lui porterait à son tour. Dès qu'il eut bû ce vin, il fit

remplir d'eau le même verre, & l'avalâ après avoir porté cette fanté au Docteur. Celui-ci frappé comme de la foudre pensa tomber de son haut, & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en dédire, il jetta de profonds soupirs, il porta mille fois sa bouche sur les bords du verre, & il l'en retira autant de fois. Il appella à son secours tous les bons mots des anciens Poètes Grecs & Latins, & il fut presque toute la journée à vuidier ce maudit verre à plusieurs reprises. Le Roi ayant entendu faire ce narré, voulut tenir le conte de Peiresc lui-même.

## I I.

LE Savant Henri de Valois avoit lû dans un ancien Auteur quelque chose sur le Port de la Ville de Smyrne, qu'il n'étoit guere possible de comprendre sans avoir vû la disposition des lieux mêmes. Il écrivit à M. Peiresc sa difficulté; & celui-ci fit aussi-tôt partir un Peintre sur un Vaisseau de Marseille qui alloit à Smyrne pour prendre

le plan & la vûe de son Port. Il envoya tout cela à M. de Valois qui le remercia de ses soins , mais qui suivant sa coûtume de ne trouver rien de bien , lui manda en même-tems qu'il n'étoit pas entierement éclairci sur ce qu'il souhaitoit. M. Peiresc fâché d'avoir fait inutilement une dépense considérable , lui écrivit qu'il avoit tâché de le satisfaire , & que si cela ne suffisoit pas , il ne devoit s'en prendre ni à lui ni à son Peintre , mais à son propre esprit qui n'étoit jamais content de rien.

---

*FRANÇOIS MAYNARD,*

*né à Toulouse l'an 1582 , mort  
en 1646.*

I.

**C**OMME le genre de Poësie où Maynard a le mieux réussi est l'Epigramme , un illustre Président du Parlement de Toulouse appelé Caminade , lui donnoit tous les ans pour ses étrennes un Martial.

## II.

MAYNARD prit un ton fin & flatteur pour obtenir quelque chose du Cardinal de Richelieu , & pour se plaindre honnêtement de sa mauvaise fortune.

Armand , l'âge affoiblit mes yeux ,  
Et toute ma chaleur me quitte ;  
Je verrai bien-tôt mes Ayeux  
Sur le rivage du Cocite ,  
Je ferai bien-tôt des suivans  
De ce bon Monarque de France ,  
Qui fut le pere des Savans  
En un siecle plein d'ignorance.  
Lorsque j'approcherai de lui ,  
Il voudra que je lui raconte  
Tout ce que tu fais aujourd'hui  
Pour combler l'Espagne de honte.  
Je contenterai son desir ;  
Et par le recit de ta vie  
Je calmerai le déplaisir  
Qu'il reçut au Camp de Pavie :  
Mais s'il demande à quel emploi  
Tu m'as occupé dans le monde ,  
I iij

Et quel bien j'ai reçu de toi ,  
Que veux-tu que je lui réponde ?

*Rien* , répondit le Cardinal de Richelieu. Cela paroît incroyable de la part d'un Ministre qui aima extrêmement les Lettres , & qui fit du bien à des Poètes qui le méritoient infiniment moins que Maynard. On prétend que ce grand - homme ne fit jamais rien pour cet Ecrivain , parce qu'il aimoit qu'on ne lui demandât rien , & qu'on lui laissât la gloire de donner de son propre mouvement.

## III.

MAYNARD avoit fait mettre sur la porte de son Cabinet cette inscription , qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la Cour & de son siècle.

Las d'espérer & de me plaindre ,  
Des Muses des grands & du sort ;  
C'est-ici que j'attens la mort ,  
Sans la désirer ni la craindre.

## I V.

MAYNARD observe dans tous ses vers une construction simple, naturelle, où il n'y a ni transposition ni contrainte : il me souvient, dit Peliffon, qu'un jour que j'allai le voir, je le trouvai qu'il écoutoit des vers de son fils, qui lui en faisoit la lecture. Il vint à un lieu où il y avoit je ne sai quel mot hors de sa place naturelle, qui faisoit quelque espece d'équivoque, se pouvant rapporter également à ce qui suivoit & à ce qui précédoit. La force du sens pourtant ôtoit la difficulté, & le passage étoit assez clair. Il se le fit lire trois fois, feignant de ne le pouvoir entendre ; & enfin s'adressant à son fils, ah ! mon fils, dit-il, à cette fois là vous n'êtes pas Maynard ; car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles de cette sorte.

## V.

MAYNARD réussissoit merveilleusement d'après les originaux, mais il ne

faisoit rien de bon lorsqu'il travailloit de lui-même ; c'est pour cela qu'on a porté de lui le même jugement que Jules César Scaliger avoit porté d'Erasmus dans sa Poétique ! *Homo ex-alieno ingenio poeta , ex suo versificator.*

## VI.

MAYNARD qui s'étoit retiré en Province , vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis , dès qu'il vouloit parler , on lui disoit : *Ce mot là n'est plus d'usage.* Cela lui arriva tant de fois , qu'à la fin il fit ces quatre vers.

En cheveux blancs il me faut donc aller  
Comme un enfant tous les jours à l'E-  
cole ?

Que je suis fou d'apprendre à bien parler,  
Lorsque la mort vient m'ôter la parole.





**VINCENT VOITURE;**

*né à Amiens l'an 1598, mort  
en 1648.*

## I.

**V** OITURE étoit fils d'un Marchand de vin, & ne buvoit que de l'eau : sa naissance lui fut souvent reprochée par des railleries & par de bons mots. Un jour qu'il entra par hasard dans une chambre où quelques Officiers étoient en débauche, il y eut un qui lui fit ce couplet le verre à la main.

Quoi Voiture tu dégéneres !  
Hors d'ici magrebi de toi,  
Tu ne vaudras jamais ton pere,  
Tu ne vens du vin ni n'en boi.

## II.

**U** N E autre fois on fit cette Epigramme sur ce qu'on croyoit qu'il recherchoit la fille d'un Pourvoyeur de

chez le Roi, & qu'on parloit de le marier.

O que ce beau couple d'Amans  
 Va goûter de contentemens !  
 Que leurs délices seront grandes !  
 Ils seront toujours en festin.  
 Car si la Prou fournit les viandes,  
 Voiture fournira le vin.

### III.

MADAME Desloges jouïnt au jeu des Proverbes avec lui, & voulant en rejeter quelqu'un des siens ; *cela ne vaut rien*, dit-elle, *percez-nous en d'un autre*. Le Maréchal de Bassompierre disoit : *Le vin qui fait revenir le cœur aux autres, fait pâmer Voiture*, voulant dire qu'il appréhendoit d'être raillé sur ce sujet.

### IV.

VOITURE ayant offensé un Seigneur de la Cour par un trait malin, celui-ci qui cherchoit l'occasion de se venger, voulut lui faire mettre l'épée à la main. La partie n'est pas égale, dit

Voiture, vous êtes grand, je suis petit ! Vous êtes brave, je suis poltron. Vous voulez me tuer, eh bien je me tiens pour mort. Il fit rire son ennemi & le défarma.

## V.

MADAME de Sablé fort amie de Voiture, avoit accoûtumé de lui reprocher en riant, qu'il avoit une vanité de femme ; ce qui marquoit bien son caractère.

## VI.

VOITURE étoit de complexion fort amoureuse, & il se vançoit d'en avoir conté à toutes fortes de personnes depuis la plus haute condition jusqu'à la plus basse ; ou comme on a dit de lui, depuis le sceptre jusqu'à la houlette, & depuis la couronne jusqu'à la cale.

## VII.

BENSERADE fit un fameux Sonnet sur Job, qui fut mis en parallele avec celui de Voiture à Uranie. La Cour

fut partagée sur ces deux pièces. Il se forma deux factions qui disputèrent beaucoup & ne décidèrent rien. Les uns sous le nom de *Jobelins* suivoient l'étendart du Prince de Conti, & les autres sous le nom d'*Uranins* avoient à leur tête, Madame de Longueville, ce qui fit dire à une personne très-spirituelle.

Le destin de Job est étrange

D'être toujours persécuté :

Tantôt par un démon & tantôt par  
un Ange.

### VIII.

VOICI un trait bien marqué de la générosité de Voiture. Balzac lui envoya demander quatre cens écus à emprunter, Voiture prêta galamment la somme, & prenant la promesse de Balzac que lui remit le Valet qui faisoit la commission, il mit au bas de l'acte : Je soussigné confesse devoir à M. Balzac la somme de huit cens écus pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en emprunter quatre cens. Il donna en-

suite cette promesse au Valet , afin qu'il la portât à son maître. Voilà un billet qui fait plus d'honneur à Voiture que ses plus belles lettres.

## I X.

LORSQUE la Marquise de Sablé apprit la mort de Voiture , elle dit : Jusqu'à présent je n'avois eu que de la crainte de la mort ; mais puisqu'elle m'ôte Voiture , je la veux hair jusqu'au tombeau.

---

**J E A N R O T R O U ,**

*né à Dreux l'an 1609 , mort en 1650.*

## I.

**R**OTROU étoit revêtu de toutes les Magistratures de la Ville de Dreux , lorsqu'elle fut affligée d'une maladie épidémique. Pressé par ses amis de Paris de mettre sa vie en sûreté , & de quitter un lieu si dangereux , il répondit que sa conscience ne lui permettoit pas de suivre ce conseil ,

parce qu'il n'y avoit que lui qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances. Il finissoit sa Lettre par ces mots : Ce n'est pas que le péril où je me trouve ne soit fort grand , puisqu'au moment où je vous écris les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui. Ce fera pour moi quand il plaira à Dieu.

## II.

ROTROU se préparoit à donner son *Venceslas* lorsqu'il fut arrêté & conduit en prison pour une dette qu'il n'avoit pû acquiter. La somme n'étoit pas considérable ; mais Rotrou étoit joüeur & par conséquent assez souvent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les Comédiens , & leur offrit pour vingt pistoles sa Tragédie. Le marché fut bien-tôt conclu. Rotrou sortit de prison ; sa Tragédie fut joiüée ; mais avec un tel succès que les Comédiens crurent devoir joindre au prix qu'ils avoient payé , un présent honnête,

nête. On ignore si Rotrou l'accepta.

### III.

ROTROU étoit joueur, mais il avoit une maniere singuliere pour s'empêcher de perdre tout son argent à la fois, & afin de s'en conserver pour les besoins de la vie. Quand les Comédiens lui apportoient l'argent de quelque une de ses pieces, il le jettoit ordinairement sur un tas de fagots qu'il tenoit renfermés. Lorsqu'il avoit besoin d'argent, il étoit obligé de secouer ces fagots pour en faire tomber quelque chose, & la peine que cela lui donnoit l'empêchoit de prendre tout à la fois, & lui faisoit toujours laisser quelque chose en réserve.

### IV.

LE Grand Corneille disoit : Mr Rotrou & moi ferions subsister des saltimbanques ; pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs pieces, quand bien même elles



114 ANECDOTES  
auroient été mal représentées.

V.

Tous les Poètes se liguerent contre le Cid. Il n'y eut que Rotrou qui refusa de se prêter à la jalousie du Cardinal de Richelieu. Aussi le Grand Corneille l'appelloit-il son pere.

---

CLAUDE FAVRE DE VAUGELAS, né à Chamberi l'an  
1585, mort en 1650.

I.

VOITURE qui étoit fort ami de Vaugelas, le railloit quelquefois sur le trop de soin qu'il employoit à sa Traduction de Quinte-Curse. Il lui disoit qu'il n'auroit jamais achevé, que pendant qu'il en poliroit une partie, notre langue venant à changer, l'obligeroit à refaire toutes les autres : à quoi il appliquoit plaisamment ce qui est dit dans

Martial de ce Barbier qui étoit si long-tems à faire une barbe, qu'avant qu'il l'eût achevée, elle commençoit à revenir.

*Eutrapelus Tonsor, dum circuit ora Lu-  
perci,*

*Expungitque genas, altera barba subit.*

AINSI, disoit-il, *altera lingua subit.*  
Au reste cette Traduction reçut de grands applaudissemens ; & c'est à son sujet que Balzac dit que l'Alexandre de Quinte-Curſe étoit invincible, & celui de Vaugelas inimitable.

## II.

LE Cardinal de Richelieu, ayant ſouhaité que l'Académie-Françoïſe travaillât tout de bon à un Dictionnaire ; on lui témoigna que l'unique moyen d'avancer ce travail, étoit d'en charger principalement M. de Vaugelas, & de lui faire rétablir pour cet effet par le Roi une penſion de deux

mille livres dont il n'étoit plus payé. Le Cardinal ayant goûté cet expédient, Vaugelas l'alla aussitôt remercier. Le Ministre le voyant entrer dans sa chambre s'avança vers lui, & lui dit : Eh bien, Monsieur, vous n'oubliez pas du moins dans le Dictionnaire le mot de pension, non Monseigneur, répondit M. Vaugelas, & encore moins celui de reconnoissance.

## III.

VAUGELAS s'étant trouvé mal envoya un domestique appeler du secours : avant le retour de celui-là, un autre étant survenu, il trouva son maître qui rendoit un absces par la bouche, & lui demanda tout étonné, ce que c'étoit ; à quoi Vaugelas répondit froidement & sans émotion : Vous voyez mon ami, le peu que c'est que l'homme. Après ces paroles il n'en prononça plus, & n'eut que quelques momens de vie.

## I V.

Vaugelas disoit qu'une mauvaise raison fait ordinairement moins de tort qu'un mauvais mot , parce qu'il n'y a que les gens à réflexion qui connoissent la fausseté d'un raisonnement ; au lieu qu'un mauvais mot est remarqué de tout le monde.

## V.

Vaugelas se forma sur l'histoire Romaine de Coeffeteau , & ne vouloit presque point recevoir de phrase qui n'y fut employée. Balzac dit à ce sujet , qu'au jugement de M. de Vaugelas il n'y avoit point de salut hors l'Histoire Romaine , non plus que hors de l'Eglise Romaine. Il lut dans la suite les Traductions de d'Ablancourt , & il les prit pour le modele de la sienne.



---

*RENE' DESCARTES,*  
*né en Touraine l'an 1596, mort*  
*en 1650.*

## I.

ON songeoit tout de bon à donner un Arrêt contre la Philosophie de Descartes, lorsque Despréaux fit paroître le sien. C'est une bagatelle qui peut être plus qu'aucune autre chose a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable. M. Boileau le Greffier présenta cet Arrêt à signer au premier Président de Lamoignon avec beaucoup d'autres : comme c'étoit un Magistrat fort exact, il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé sur celui de Despréaux, il dit à Boileau : Ah ! voilà un tour de ton oncle.

## II.

ON disoit ordinairement à Paris il

y a quelque tems, que de tous les hommes Descartes est celui qui a le mieux rêvé.

## I I I.

SAINTEVREMONT écrivoit à un de ses amis, on m'a dit que Descartes n'étoit pas l'inventeur du système des Automates, & qu'un Espagnol l'avoit prévenu. Je le crois sans preuve; & je ne connois que les Espagnols qui puissent bâtir un pareil château.

## I V.

Le Pere MERSENNE qui étoit correspondant de Descartes à Paris, ayant débité dans une assemblée de Savans, que Descartes travailloit à un système de Physique où il admettoit le vuide. Ce projet fut sifflé généralement. Le Pere Mersenne écrivit que le vuide n'étoit pas alors à la mode en France, ce qui obligea Descartes à changer d'avis. Ainsi l'exclusion du vuide devint par politique un des principes du nouveau système.

## V.

LES Péripatéticiens , du tems de Descartes disoient de lui , *doctissimus Geometer , Philosophus Mediocris , Theologus nullus.*

## VI.

UN Curé de village avoit élevé quatre dogues : il appelloit l'un Aristote , l'autre Descartes. Il avoit donné à chacun un disciple , & avoit entretenu les deux parties dans une grande animosité. Aristote ne voyoit point Descartes qu'il ne fût prêt à s'élaner sur lui pour le dévorer , & Descartes lui gardoit une haine pareille. Quand le Curé vouloit se divertir , il appelloit Aristote & Descartes ; chacun se rangoit à sa place , Aristote à la droite , Descartes à la gauche , & chaque disciple se tenoit à côté de son maître. Le Curé parloit ensuite à Aristote pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes. Aristote par ses aboyemens réitérés & ses yeux



yeux étincellans disoit qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement. Il se tournoit ensuite du côté de Descartes à qui il ne parloit pas avec plus de succès. Essayons, disoit-il ensuite, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se réunir; il les faisoit approcher; ils se parloient d'abord en aboyant doucement: il sembloit qu'ils se répondoient l'un à l'autre. Insensiblement ils aboyoient plus fort, & puis se battoient deux contre deux. Ils se seroient étranglés si le Curé par l'autorité qu'il s'étoit conservée ne les avoit séparés, le bon Curé prétendoit que c'étoit une image naïve des disputes des Philosophes.

## V I I.

Le P. Daniel dans son voyage de Descartes autour du monde dit: il n'y a rien de plus édifiant que la lettre que ce Philosophe écrit aux Sorbonistes en leur dédiant ses Méditations; & cela est si vrai qu'un de mes

L

amis ayant lû par hafard cette lettre chez-moi, & voyant enfuite le titre de *Méditations* à la tête de l'ouvrage, me pria bonnement de lui prêter ce Livre fpirituel pour entretenir fa dévotion pendant la Semaine-Sainte.

## VIII.

ON confeilloit à M. Colbert de faire apprendre à fon fils aîné la Philofophie de Descartes, & non l'ancienne Philofophie qui étoit remplie de niaiferies & de folies. On m'a dit auffi, répondit ce Miniftre, qu'il y a bien des fadaifes & des chimeres dans la nouvelle; ainfi, continua-t-il, folie ancienne, folie nouvelle, je crois qu'ayant à choisir, il faut préférer l'ancienne à la nouvelle.

## IX.

DESCARTES a porté le flambeau des Sciences, & il a été parmi nous ce que Socrate difoit qu'il étoit à Athenes, l'accoucheur des efprits.

## X.

DESCARTES avoit fait avec beaucoup d'industrie une machine automate pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne sont que des machines fort composées qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frappent, & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Philosophe ayant mis cette machine sur un vaisseau; le Capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle étoit enfermée. Surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui se remuoit comme si elle eût été animée, il la jetta dans la mer croyant que c'étoit le diable.

## X I.

LE Chevalier Digby fameux Philosophe Anglois, ayant lû les écrits de Descartes, résolut de passer en Hollande pour le voir. Il l'alla trouver dans sa solitude d'Egmond, & après

avoir raisonné long-tems devant lui sans se faire connoître, Descartes qui avoit lû quelques uns de ses ouvrages lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le célèbre M. Digby : & vous M. répliqua Digby, si vous n'étiez pas l'illustre M. Descartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir ; M. Digby dit ensuite à ce Philosophe qu'il feroit mieux de s'appliquer à chercher les moyens de prolonger la vie, que de s'attacher aux simples spéculations de la Philosophie. Descartes l'assûra qu'il avoit médité sur cette matiere, & que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osoit se promettre, mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des Patriarches. On n'ignoroit pas en Hollande que Descartes se flatoit d'avoir fait cette découverte ; & l'Abbé *Picot* son disciple & son martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce grand secret, ne vouloit point croire la nouvelle de sa mort. Lorsqu'il

ne lui fut plus permis d'en douter ,  
il s'écria : C'en est fait , la fin du gen-  
re humain va venir.

## XII.

UN grand Seigneur ignorant ;  
voyant un jour Descartes qui faisoit  
bonne chere lui dit : Eh ! quoi les Phi-  
losofes usent-ils de ces friandises ? Et  
pourquoi non ? Lui répondit-il , vous  
imaginez-vous que la nature n'ait pro-  
duit les bonnes choses que pour les  
ignorans ?

## XIII.

DESCARTES étant allé en Suede ,  
où la Reine Christine l'avoit appellé ,  
fut attaqué d'une fievre continue avec  
une inflammation de poumon. M.  
Chanut Ambassadeur de France qui  
sortoit d'une maladie semblable, voulut  
le faire traiter comme lui : mais la tête  
étoit si embarrassée , qu'on ne pût lui  
faire entendre raison , & qu'il refusa  
opiniâtement la saignée , disant : *Mes-*  
*sieurs épargnez le sang françois.* Il con-

sentit à la fin qu'elle se fit ; mais il étoit trop tard , & il mourut dans sa 54<sup>e</sup> année. La Reine avoit dessein de le faire enterrer auprès des Rois de Suede avec une pompe convenable , & de lui dresser un mausolée de marbre. Mais M. Chanut obtint d'elle qu'il fut enterré avec plus de simplicité , & suivant l'usage des Catholiques. Son corps demeura à Stokolm jusqu'à l'année 1666. qu'il en fut enlevé par les soins de M. d'Alibert Thrésorier de France , pour être porté à Paris , où il arriva l'année suivante. Il fut enseveli de nouveau avec beaucoup de pompe dans l'Eglise de sainte Genevieve du Mont.

## XIV.

DANS un café de Paris un Carthésien & un Neutonien poussèrent la dispute jusqu'à se battre ; comme après qu'on les eût séparés le Neutonien se plaignoit beaucoup des coups qu'il avoit reçus. Vous devez les pardonner à votre adversaire , lui dit un plai-

fant, il a été déterminé par une force supérieure; l'attraction a agi sur vous & sur lui, & malheureusement la force repoussante venant à manquer, vous l'avez attiré avec tant de violence qu'il est venu vous heurter & a enfilé une ligne droite vers le centre, au lieu de décrire habilement un cercle, comme il l'auroit dû faire, si la seconde direction ne lui eût pas malheureusement manqué.

---

JACQUES SIRMOND,  
né à Riom l'an 1559, mort  
en 1651.

## I.

**L**E P. Vavasseur n'ayant trouvé qu'une faute dans un de ses ouvrages consulta s'il falloit mettre *errata*, ou *erratum*. Le P. Sirmond lui dit, donnez-le moi j'en trouverai encore une, & on mettra *errata*.



## II.

DANS une des cours du Collège des Jésuites de Paris , il y avoit un arbre sous lequel le P. Sirmond , le P. Saliand & d'autres s'entrenoient souvent. Cet arbre ayant été coupé, le P. Coffart fit cette épigramme qu'on n'a pas mise dans le recueil de ses Poësies.

*Tot Patribus dilectam olim quæ præbuit umbram,*

*Quæ Sirmonde tibi, quæ Saliande tibi,*

*Heu! nimium ingratis invisâ nepotibus arbor,*

*Iceta gemit ferro, tractaque fune cadit.*

*Vestram, sæcla, fidem! ô mores! ô tempora!*

*Quantum,*

*Deficimus, Patrum ne manet umbra quidem.*

## III.

QUAND on demandoit devant le P. Sirmond , quoique fort sobre, combien il falloit boire de coups dans un repas, il répondoit toujours.

*Si bene commemini, causæ sunt quinque bibendi :*

*Hospitis adventus, præsens sitis atque futura,  
Et vini bonitas, & quælibet altera causas*

## IV.

ON montroit au P. Sirmond une grande Bibliothèque presque toute composée de Livres imprimés à Lyon ; & au lieu d'en paroître content, il dit que pour faire là une Bibliothèque, il falloit commencer par brûler toute celle qu'il voyoit.

## V.

LES ouvrages du Pere Sirmond ne sont tous si parfaits, que parce qu'il n'a commencé à imprimer que dans un âge fort avancé. Ne vous pressez pas, dit ce Savant Homme à M. Huet, de rien donner au Public, il n'y a rien dans les sciences qui n'ait ses coins & ses recoins où la vûe d'un jeune homme ne perce pas ; attendez que vous ayez 50 ans sur la tête pour vous faire Auteur.

---

CLAUDE LÉTOILE,  
*né à Paris l'an 1597, mort  
en 1651.*

## I.

UN jour que Gombauld & Ménage étoient chez Létoile, il s'y trouva un provincial qui louoit extrêmement les vers d'un homme de sa Province. Si on avoit voulu le croire, c'étoit le meilleur Poëte de France. Létoile qui ne connoissoit pas ce Poëte, demanda à ces Messieurs s'ils le connoissoient, il répondirent que non. Alors il prononça cet Arrêt : Malheur à tout homme qui fait des vers, & qui n'est pas connu de M. Gombauld, de M. Ménage & de moi.

## II.

LÉTOILE reprenoit hardiment & brusquement avec une sévérité outrée

ce qui ne lui plaifoit pas dans les choses qu'on expofoit à fon jugement. On l'accufe d'avoir fait mourir de regret & de douleur un jeune homme qui étoit venu du Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit un chef d'œuvre, & où il lui fit remarquer clairement mille défauts. Une autre perfonne l'étant allé confulter fur une Tragédie, il en écouta la premiere & la feconde Scene fans rien dire, mais à la troifieme où il y avoit un Roi qui ne parloit pas à fon gré. *Ce Roi eft ivre*, dit-il, en fe levant, car autrement il ne tiendrait pas ce difcours.

---

*DENIS PÉTAU, né à Orléans en 1583, mort l'an 1652.*

## I.

**L**E Pere Pétau ayant été attaqué par le Miniftre Oroï, ne voulut point repliquer, parce que, difoit-il, quand on écrit contre les Miniftres, on eft caufe que leurs penfions font augmentées.

## II.

LE P. Pétau a eu une guerre fort longue & fort vive avec Saumaïse. Elle commença par ces étranges paroles que le Protestant lâcha contre le Jéuite en attaquant un endroit de son saint Epiphane, *sed de illius hominis ineptiis & inscitiâ nobis alius erit dicendi locus.*

## III.

LORSQUE le Roi de Pologne envoya l'an 1645. cette Ambassade si solemnelle pour demander en mariage la Princesse Marie de la maison de Mantoue ; les Ambassadeurs gens des plus illustres par leur naissance & par leur doctrine, vinrent au Collège des Jéuites, & en entrant dans la cour ils crièrent : *volumus videre clarissimum Petavium.* Le P. Pétau faisoit alors une leçon de Théologie. Il parut avec un porte-feuille sous son bras, & répondit à leurs complimens Latins avec son éloquence ordinaire.

## IV.

LE Pape Urbain VIII. appella le Pere Pétau à Rome pour le faire Cardinal. Ce Jésuite qui avoit autant de simplicité que d'érudition fut si effrayé de cette résolution , qu'il en tomba malade très-dangereusement. Ses amis touchés de l'état où il étoit réduit, eurent recours à l'autorité Royale. Louis XIII. à qui le nom du P. Pétau n'étoit pas inconnu, déclara qu'il ne vouloit pas qu'un homme qui faisoit tant d'honneur à son Royaume en fut retiré. Cette nouvelle fit ce que les remedes n'avoient pû faire. Le malade guérit. Peu après le Nonce travailla à faire lever la défense. Mais les Medecins du Roi, de M. le Duc d'Orléans, de M. le Prince de Condé, certifierent que s'il entreprenoit le voyage, il mourroit en chemin. Alors les instances cessèrent,

## V.

MONSIEUR Thoynard qui étoit si

savant, disoit du Pere Pétau, qu'il étoit capable de remplir le monde de Livres Originaux dans toutes les sciences.

## VI.

LE Pere Pétau fut visité la veille de sa mort par Gui-Patin. Celui-ci lui ayant dit qu'il n'avoit que quelques heures à vivre, la joie que cette nouvelle causa au malade sembla le ranimer ; il se leva sur son séant, se fit apporter un exemplaire du *Rationarium temporum*, demanda une plume, écrivit sur la premiere page, *Guidoni Patino Medico clarissimo*, & le pria de recevoir son Livre en lui disant : Je vous dois un présent pour la bonne nouvelle que vous venez de m'apprendre.

## VII.

IL ne se passoit point d'année, que le Pere Pétau ne relût une fois le *Despautere* d'un bout à l'autre, afin qu'il ne lui échapât rien dans ses Li-



JEAN PIERRE CAMUS,  
*né à Paris l'an 1582 mort  
en 1652.*

I.

**M**ONSIEUR CAMUS nommé à l'Evêché de Bellay à l'âge de 26 ans, ne s'occupa plus qu'à prêcher, à écrire contre les Moines, & à faire une infinité de Romans tous Chrétiens qui étoient fort recherchés alors, & dont on ne se souvient plus depuis long-tems. Le Cardinal de Richelieu pressé par les Moines de l'obliger à les laisser en repos, lui dit; je ne trouve aucun autre défaut en vous que cet acharnement que vous avez contre les Moines. Sans cela, je vous canoniserois : plut à Dieu, M. répondit l'Evêque de Bellay, que cela pût arriver. Nous aurions l'un &

*l'aure ce que nous fouhaiterions, vous seriez Pape, & je serois Saint.*

## II.

MONSIEUR de Bellay Prêchoit un Lundi de Pâques aux Incurables. M. le Duc d'Orléans entra suivi d'un cortége considérable, & entr'autres de l'Abbé de la Riviere insigne flateur, & de M. Tubeuf Intendant des Finances. Après que M. eût pris sa place, il fit prier M. de Bellay de recommencer son Sermon. L'évêque obéit, & après l'avoir salué fort humblement, lui dit : Monseigneur, Dimanche dernier, je prêchai le triomphe de J. C. à Jérusalem, Vendredi sa mort, hier sa Résurrection; & aujourd'hui je dois prêcher son pelerinage à Emmaüs avec deux de ses Disciples. J'ai vû, Monseigneur, votre Altesse Royale dans le même état. Je vous ai vû triomphant dans cette Ville avec la Reine Marie de Médicis votre mere : je vous ai vû mort par des Arrêts sous un Ministre : je vous

ai vû reffuscité par la bonté du Roi votre frere, & je vous vois aujourd'hui en pelerinage. D'où vient, Monfeigneur, que les Grands Princes fe trouvent fujets à ces changemens ? Ah ! Monfeigneur, c'eft qu'ils n'écoutent que les flateurs, & que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles, que comme l'argent entre dans les coffres du Roi, un pour cent.

## I I I.

MONSIEUR de Bellay prêchant la Pañion à S. Jean en Greve, devant M. le Duc d'Orléans Gafton, s'apperçut que ce Prince étoit placé entre M. de Mercy & M. Bullion Intendants des Finances. Il prit de là occafion de faire cette exclamation équivoque. Ah ! Monfeigneur, s'écria-t-il, quand je vous vois entre deux larrons &c. Cela fut remarqué par une bonne partie de l'afsemblée qui ne pût s'empêcher d'en rire. M. qui dormoit fe réveilla en fursaut, demanda ce

M

que c'étoit : ne vous inquiétez pas ; lui dit M. de Bullion , en lui montrant M. de Mercy : c'est à nous deux qu'on parle.

## IV.

UN jour que M. Camus prêchoit devant l'Archevêque.... dont les manieres étoient bizarres, Monseigneur , lui disoit-il , quand je m'imagine votre tête , je crois voir une Bibliotheque. D'un côté je vois les Livres de saint Augustin & de saint Jérôme ; de l'autre ceux de S. Cyprien & de saint Chrystôme , & quantité de places pour en mettre d'autres.

## V.

DANS un Sermon que M. de Bellay faisoit aux Cordeliers le jour de saint François ; mes Peres , leur disoit-il , admirez la grandeur de votre Saint : ses miracles passent ceux du fils de Dieu. J. C. avec cinq pains & trois poissons ne nourrit que cinq mille hommes une fois en sa vie ; &

saint François avec une aulne de toile, nourrit tous les jours par un miracle perpétuel quarante mille fainéans.

## V I.

MONSIEUR de Bellay prêchant dans l'Assemblée des trois États du Royaume un Sermon qu'il a fait imprimer, il parla ainsi : Qu'eussent dit nos Peres de voir passer les offices de Judicature à des femmes & à des enfans au berceau ? Que reste-t-il plus, sinon, comme cet Empereur ancien, d'admettre des chevaux au Sénat ? Et pourquoi non ? puisque tant d'ânes y ont entré.

## V I I.

MONSIEUR Camus n'aimoit point les Saints nouveaux, & il disoit un jour en Chaire sur ce sujet : Je donnerois cent de nos Saints nouveaux pour un ancien. Il n'est chassé que de vieux chiens ; il n'est chassé que de vieux Saints.

## VIII.

MONSIEUR de Bellay se plaisoit à faire des allusions quelques mauvaises qu'elles fussent. Prononçant un jour le Panégyrique de saint Marcel, son Texte fut le nom Latin de ce S. *Marcellus*, qu'il coupa en trois pour les trois parties de son Discours. Il dit qu'il trouvoit trois choses cachées dans le nom de ce grand Saint. 1°. que *Mar* vouloit dire qu'il avoit été une mer de charité, & d'amour envers son prochain. 2°. que *cel* montrait qu'il avoit eû au souverain degré le sel de la sagesse des Enfans de Dieu. 3°. que *lus* prouvoit assez, comme il avoit porté la lumière de l'Évangile à tout un grand Peuple, & comme lui-même avoit été une lumière de l'Église, & la lampe ardente qui brûloit du feu de l'amour divin.

## IX.

CE que M. Camus dit un jour à Notre-Dame, avant de commencer

son Sermon, est plus spirituel : Messieurs, on recommande à vos charités une jeune Demoiselle, qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté.

## X.

SAINT François de Sales s'étant plaint un jour à M. Camus de son peu de mémoire, il lui répondit : Vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très-bonne part, qui est le jugement, dont je vous assure que je suis fort court ; à ce mot saint François de Sales se mit à rire, & l'embrassant tendrement lui dit : Je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit qu'il n'avoit guere de jugement. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera assez : c'est un des fruits de l'expérience & de la vieillesse.

## XI.

LE Cardinal de Richelieu deman-



da un jour à M. Camus son sentiment sur deux Livres nouveaux , dont l'un étoit le Prince de Balzac , & l'autre le Ministre d'Etat de Sichon. Monseigneur , répondit-il , l'un ne vaut guere , & l'autre rien du tout.

## XII.

MONSIEUR de Bellay , définissoit la politique , *ars non tam regendi , quam fallendi homines.*

## XIII.

MONSIEUR de Bellay disoit qu'il étoit surpris de deux choses ; l'une que les Catholiques qui disent que l'Ecriture est un Livre fort obscur , l'expliquent néanmoins si rarement dans leurs Sermons ; & l'autre que les Protestans qui disent qu'elle est claire comme le jour , se tuent cependant à l'expliquer dans leurs Livres.



---

CLAUDE DE SAUMAISE;  
né en Bourgogne l'an 1588.  
mort en 1653.

## I.

LA Reine de Suede parlant de Saumaïse disoit, qu'elle admiroit encore plus sa patience que son érudition, par rapport à ce qu'il avoit à souffrir de l'humeur impérieuse de sa femme, Anne Mercier.

## II.

MALGRE' l'emportement qui regne dans les Ouvrages de Saumaïse, c'étoit un homme facile, communicatif & tout à fait doux dans le commerce. Il se laissoit dominer par une femme hautaine & chagrine, qui se vanloit d'avoir pour mari, non pas pour maître, *le plus savant de tous les Nobles, & le plus Noble de tous les savans.*

## III.

SAUMAISE fut choisi pour défendre Charles I. Roi d'Angleterre contre ses ennemis. Voici comme il commence cette Apologie : Anglois qui vous renvoyez les têtes des Rois comme des bales de paume, qui jouiez à la boule avec des couronnes, & qui vous servez des Sceptres comme des marottes.

---

JEAN-LOUIS GUEZ DE  
BALZAC, né à Angoulême  
l'an 1594, mort en 1654.

## I.

BALZAC étoit accablé par le grand nombre de lettres qu'on lui écrivoit, parce qu'outre qu'il composoit avec une extrême peine, il faisoit qu'on montroit ses lettres, & qu'ainsi il falloit que rien n'y manquât. Voici comment il décrit son état à cet égard. » Il est la bute de tous les mauvais  
» vais

» vais complimens de la Chrétienté ,  
 » pour ne rien dire des bons qui lui  
 » donnent encore plus de peine. Il est  
 » persécuté , il est assassiné de civilités  
 » qui lui viennent des quatre parties  
 » du monde ; & il y avoit hier au soir  
 » sur la table de sa chambre 50 lettres  
 » qui lui demandoient des réponses ;  
 » mais des réponses éloquentes , des  
 » réponses à être montrées , à être co-  
 » piées , à être imprimées. . . . A l'heu-  
 » re que je vous parle , dit-il dans un  
 » autre endroit , il y a sur ma table  
 » une centaine de lettres qui attendent  
 » des réponses. J'en dois à des têtes  
 » Couronnées. » Comme il fut le pre-  
 » mier en France qui se fit un grand nom  
 » pour ces sortes d'écrits , il en remporta  
 » le titre de grand *Epistolier*.

## I I.

DEPUIS que le Pere André Feuill-  
 ant , eut commencé à écrire contre  
 Balzac , ce grand écrivain fut en bute  
 à des traits sans nombre. M. le Chan-  
 celier Séguier , n'ayant pas voulu per-

mettre la publication d'un livre contre cet homme illustre, il en reçut une lettre où l'on trouve ces paroles.

» Tant qu'il ne se présentera au sceau  
 » que de ces gladiateurs de plume,  
 » ne foyez point avare des graces du  
 » Prince, & relâchez un peu de vo-  
 » tre sévérité. Si la chose étoit nouvel-  
 » le, il se peut que je ne ferois pas  
 » fâché de la suppression du premier  
 » Libelle qui me diroit des injures :  
 » mais à cette heure qu'il y en a pour  
 » le moins une médiocre Bibliotheque,  
 » je suis presque bien-aïse qu'elle se  
 » grossisse, & prens plaisir à faire une  
 » monjoe des pierres que l'envie m'a  
 » jettées fans me faire mal.

## III.

LA réputation de Balzac étoit si grande, qu'on alloit de fort loin à la terre de Balzac pour l'y voir. Les compliments qu'on lui faisoit étoient quelquefois singuliers. Un de ces curieux commença un jour sa harangue en ces termes : Le respect & la vénération que

j'ai toujours eûe pour vous & pour Messieurs vos livres, &c.

## I V.

MONSIEUR Balzac étoit toujours malade ou valétudinaire. Le Cardinal de Richelieu lui demanda un jour, s'il ne se portoit point mieux : M. de Bautru, sans donner à Balzac le tems de répondre, dit à ce Ministre : Comment pourroit-il se bien porter ? il ne parle que de lui-même, & à chaque fois, il met le chapeau à la main : cela l'enrhume.

## V.

BALZAC parlant de sa Sciatique disoit. Je suis d'un côté devenu si vaillant, que je ne ferois point un pas si j'étois poursuivi d'une Armée ; & de l'autre si glorieux que quand le Pape me viendroit voir, je ne l'irois pas reconduire jusqu'à la porte.

## V I.

UN jour on reprochoit avec justice

à Malherbe , qu'il ne donnoit des louanges à personne, & qu'il n'approuvoit rien : il répondit : J'approuve ce qui est bon ; & pour marque que j'approuve quelque chose , je vous annonce que le jeune homme , qui a fait ces lettres ( il parloit de Balzac ) fera le restaurateur de la langue François.

### VII.

BALZAC travailloit difficilement : aussi dans une de ses lettres s'écrioit-il : O bienheureux écrivains , M. de Saumaïse en Latin & M. de Scuderi en François , j'admire votre facilité & j'admire votre abondance ; vous pouvez écrire plus de Calepins que moi d'Almanachs.

### VIII.

DESPRÉAUX disoit qu'il ne faut pas toujours juger du caractère des Auteurs par leurs écrits ; que Balzac , par exemple , seroit peur à pratiquer par l'affectation de son style ; au lieu que



Voiture donne une idée si riante de ses mœurs, qu'il fait regréter à ses lecteurs de n'avoir pas vécu avec lui. Cependant Despréaux afsûroit ; comme l'ayant sù des personnes de la vieille Cour, que la société de Balzac, bien loin d'être épineuse comme ses lettres, étoit remplie de douceur & d'agrément. Voiture, au contraire, faisoit le petit souverain avec ses égaux, accoutumé qu'il étoit à fréquenter des *Alteſſes*, & ne se contraignoit qu'avec les grands. La seule chose où se ressembloient ces deux Auteurs, c'est dans la composition de leurs lettres dont la plus courte leur coûtoit souvent quinze jours de travail.

## I X.

LES Livres de Balzac, disoit son Apologiste ne sont guere moins communs que l'air que nous respirons ; & il y a des Parlemens entiers qui les savent par cœur. Cette hiperbole & quelques autres ont fait croire que

cette apologie qui avoit paru sous le nom de M. Ogier , étoit de Balzac lui-même.

## X.

LE prix d'éloquence que donne l'Académie Française , a été fondé par Balzac en 1654 , divers obstacles empêcherent que sa volonté ne pût être mise à exécution jusqu'en 1671 ; & comme son fonds avoit profité jusqu'alors , ce prix qu'il avoit fixé à deux cens livres fut porté à trois cens. C'est une médaille d'or qui d'un côté représente S. Louis , & de l'autre une couronne de laurier avec ce mot : *A l'immortalité* , qui est la devise de l'Académie.

## XI.

QUELQU'UN a dit avec beaucoup de justesse : On aime à louer Voiture , on est forcé de louer Balzac.



---

*JEAN - FRANÇOIS SARRASIN, né à Caen, mort en 1654.*

## I.

**S**ARRASIN étoit Secrétaire & favori du Prince de Conti. Ce Prince qui voyageoit souvent, étoit harangué presque par-tout où il passoit. Le Maire & les Echevins d'une Ville l'attendoient sur son passage, & lui firent leur harangue à la portiere de son Carrosse. Le Harangueur demeura court à la seconde période, sans pouvoir retrouver le fil de son discours. Sarrafin fut aussitôt de l'autre portiere en bas, & ayant fait promptement le tour du Carrosse, se joignit au Harangueur & poursuivit la harangue, en la maniere à peu-près qu'elle devoit être conçue, y mêlant des loüanges si plaisantes & si ridicules, quoique très-férieuses en apparence, que ce Prince ne pouvoit s'empêcher d'éclater de ri-

re. Ce qui fut de plus plaisant c'est que le Maire & les Echevins remerciaient Sarrafin de tout leur cœur de les avoir tirés d'un si mauvais pas, & lui présentèrent le vin de la Ville comme à M. le Prince de Conti.

## II.

QUELQUE facilité qu'eût Sarrafin, le métier de bel esprit l'ennuyoit quelquefois ; & il disoit agréablement : J'envie la félicité de mon Procureur qui commence toutes ses lettres par, *j'ai reçu l'honneur de la vôtre*, sans que personne y trouve à redire.

## III.

SARRASIN s'étoit marié ; mais il paroît qu'il n'étoit pas content de son mariage. Il demandoit quelquefois très-sérieusement, si l'on ne trouveroit jamais le secret de perpétuer le monde sans femmes.

## IV.

LE Prince de Conti épousa Anne-

Marie Martinosi Niece du Cardinal Mazarin , à la persuasion de Sarrafin son Sécretaire , à qui le Cardinal avoit promis vingt mille écus. Quand le Mariage fut consommé , le Cardinal se moqua de Sarrafin ; & pour comble de malheur , le Prince dégoûté , le chassa comme un homme qui l'avoit vendu au Cardinal. Ce traitement fut si sensible à Sarrafin , qu'il en mourut de honte & de douleur.

## V.

SARRASIN étant mort à Pezenas ; & Péliçon passant par cette Ville quatre ans après ; il se transporta sur la tombe de son ami , l'arrosa de ses pleurs , fit célébrer un Service pour lui , & lui fonda un Anniversaire , tout Protestant qu'il étoit alors.

## V I.

DESPRÉAUX disoit qu'il y avoit dans Sarrafin la matiere d'un excellent esprit , mais que la forme n'y étoit pas.

## VII.

QUOIQUE Péliſſon ſe fût déclaré hautement contre les préfaces, il ne laiffa pas d'en faire une très-belle pour les ouvrages de Sarrafin. Il diſoit pour ſe juſtifier qu'on pouvoit appliquer à ces fortes de choſes ce qu'un grand homme a dit autrefois des pompes funebres, & des devoirs de la ſépulture : qu'il eſt honnête d'en prendre beaucoup de ſoin pour autrui, & de ne s'en mettre nullement en peine pour ſoi-même.

---

FRANÇOIS TRISTAN  
L'HERMITE, né l'an 1601,  
mort en 1655.

## I.

LE Pere Rapin rapporte que quand Mondory jouïoit le rôle d'Hérode dans la Marianne de Triſtan, le peuple n'en ſortoit que rêveur & penſif, faiſant réflexion ſur ce qu'il venoit de

voir , & pénétré en même-tems d'un grand plaisir ; en quoi , ajoûte-t'il , on a vû quelque crayon grossier des fortes impressions que faisoit la tragédie des anciens Grecs. Mondory jouïa effectivement son rôle avec tant de force qu'il en creva.

## II.

TRISTAN étoit si mal à son aise qu'on le voyoit sans manteau dans un tems où c'étoit une honte de n'en point porter. M. de Montmort Maître des Requêtes fit sur cela l'épigramme suivante.

Elie , ainsi qu'il est écrit,  
 De son manteau comme de son esprit  
 Récompensa son serviteur fidele.  
 Tristan eût suivi ce modele ;  
 Mais Tristan qu'on mit au tombeau  
 Plus pauvre que n'est un Prophete ,  
 En laissant à Quinaut son esprit de  
                   Poëte  
 Ne pût lui laisser un manteau.



---

SALVIEN CYRANO DE BERGERAC, né dans le Périgord  
l'an 1620, mort en 1655.

## I.

**L**A mauvaise réputation de Bergerac sur le fait de la Religion, donna occasion à une aventure assez plaisante. Un jour qu'on jouoit son Agrippine, des badauts avertis qu'il y avoit des endroits dangereux les ouïrent tous sans émotion. Enfin lorsque Séjan résolu a faire périr Tibere, qu'il regardoit déjà comme sa victime, vient à dire sur la fin de la quatrième scène du quatrième acte :

*Frappons, voilà l'Hostie :*

ils s'écrierent aussitôt Ah ! le méchant ! ah le lâche ! comme il parle du Saint Sacrement.

## II.

LE pédant jôüé de *Cyrano de Bergerac* est la premiere piece où l'on ait osé hafarder un Payfan avec le jargon de son Village. C'est aussi la premiere Comédie qui ait paru en prose depuis que *Hardi* & ses contemporains ont établi un Spectacle régulier à Paris.

## III.

*CYRANO* de Bergerac étoit un grand férailleur. Son nez , qu'il avoit tout défiguré , lui a fait tuer plus de dix personnes. Il ne pouvoit souffrir qu'on le regardât , & il faisoit aussi-tôt mettre l'épée à la main, Il avoit eû bruit avec *Montfleuri* le Comédien , & lui avoit défendu de sa propre autorité de monter sur le Théâtre d'un mois. A deux jours de là , Bergerac se trouvant à la Comédie , *Montfleuri* parut & vint faire son rôle à l'ordinaire. Bergerac du milieu du Parterre lui cria de se retirer en le menaçant , & il fallut que *Montfleuri* , crainte de pis , se retirât ;

Bergerac disoit de Montfleuri : A cause que ce coquin est si gros qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un jour , il fait le fier.

---

*PIERRE GASSENDI , né dans  
le Diocèse de Digne l'an 1592 ,  
mort en 1656.*

## I.

**L**E point précis de la nativité de Gassendi étant tombé entre les mains de Morin , le plus grand Astrologue de son siècle , il décida , sachant le mauvais état de la santé du Philosophe , qu'il mourroit dans le courant de l'année 1650 , prédiction qui fut absolument fausse , Gassendi ayant jouï d'une santé parfaite cette année & la suivante. Bernier se moqua bien fort , à cette occasion de Morin qui , pour se justifier , répondit qu'il n'avoit pas positivement assuré la mort de Gassendi ; mais qu'il l'avoit seulement aver-

ti d'un péril mortel ; que la peur de la prédiction l'avoit obligé à demander à Dieu avec plus d'ardeur la conservation de sa santé , & que ses prières exaucées avoient arrêté l'influence des astres qui n'agissoient pas nécessairement.

## II.

CE qui se passa au sujet d'un spectre vû plusieurs fois pendant la nuit à Marseille par le Comte & la Comtesse Dalais , est plaisant , Gassendi fut consulté là-dessus , & après avoir profondément raisonné , il conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produit le souffle du Comte & de la Comtesse. Cependant qu'étoit-ce que ce spectre ? une femme de chambre cachée sous le lit qui faisoit de tems en tems paroître un phosphore. La Comtesse faisoit jouer cette Comédie pour engager son mari à quitter Marseille qu'elle n'aimoit pas.

## III.

UN demi favant de fort peu d'esprit, se trouvant avec un grand nombre de gens de lettres, s'avisa de leur vouloir expliquer le systême de la Métémphysique, comme il extravaguoit, Gassendi quoique fort doux & très-modeste ne put s'empêcher de s'écrier : Pythagore disoit que les ames des hommes entroient après leur mort dans le corps des bêtes ; mais je ne croyois pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un homme.

## IV.

GASSENDI disoit que l'Astrologie judiciaire étoit un jeu, mais le jeu du monde le mieux inventé : Il avoit appris l'Astronomie en vûe de l'Astrologie ; mais il y fut trompé tant de fois qu'il l'abandonna pour se donner entierement à l'Astronomie, qu'il la combatit par ses écrits, & qu'il en détourna ses disciples : néanmoins il se repentit sur la fin de sa vie de l'avoir  
fait

fait , non qu'il eût changé de sentiment ; mais , disoit-il , parce que la plûpart étudiant auparavant l'Astronomie pour devenir Astrologues , il s'apercevoit que plusieurs ne vouloient plus l'apprendre , depuis qu'il avoit décrié l'Astrologie.

## V.

GASSENDI partit de Paris pour la Provence avec un homme extrêmement habile. Arrivés à Grenoble ils descendirent à la même Hôtellerie. Le compagnon de Gassendi sortit de l'Auberge pour aller voir ses amis. Il en rencontra un qui , après les civilités ordinaires, lui dit qu'il alloit rendre visite à M. Gassendi. Le Parisien le pria de souffrir qu'il l'accompagnât ; mais il fut surpris de se voir ramener à son Auberge , & plus encore quand il vit que cet excellent Philosophe étoit son compagnon. Il admira sa modestie qui durant tout le voyage , ne lui avoit laissé échapper aucun mot qui eût pu le faire connoître.

## VI.

GASSENDI ne mourut pas d'une manière édifiante; un quart d'heure avant sa mort, il disoit à un de ses amis : Je ne sai qui m'a mis au monde, quelle étoit ma destinée, & pourquoi l'on m'en retire. Quel dommage qu'un si beau génie se soit refusé aux consolations qu'on trouve dans la Religion.

---

## PIERRE DU RYER,

*né à Paris l'an 1605,*

*mort en 1658.*

## I.

**D**U Ryer étoit aux gages des Libraires. On lui donnoit trente sous ou un écu pour la feuille de ses traductions. Le cent des grands Vers lui étoit payé quatre francs, & le cent des petits quarante sous.



## II.

L'ABBÉ d'Aubignac après avoir dit beaucoup de bien de la Tragédie de du Ryer, intitulée *Esther*, ajoute que le succès en fut beaucoup moins heureux à Paris qu'à Rouen, & qu'on s'en étonna sans en favoir la cause. Mais pour moi, dit-il, j'estime que la Ville de Rouen étant toute dans le trafic, est remplie d'un grand nombre de Juifs, & qu'ainsi les Spectateurs prenoient plus de part dans les intérêts de cette piece toute judaïque, par la conformité de leurs mœurs & de leurs sentimens. D'autres ont pensé avec plus de probabilité que cela venoit de ce qu'on n'est pas si difficile dans les Provinces qu'à Paris.

## III.

Du Ryer, dit un écrivain, traduisoit les Auteurs à la hâte, pour tirer promptement du Libraire Sommaville, un médiocre salaire qui l'aidoit à subsister avec sa pauvre famille

dans un petit Village auprès de Paris. Un beau jour d'Eté, nous allâmes plusieurs ensemble lui rendre visite. Il nous reçût avec joie, nous parla de ses desseins, & nous montra ses Ouvrages; mais ce qui nous toucha; c'est que ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rangeâmes sous un arbre: On étendit une nappe sur l'herbe; sa femme apporta du lait, & lui des cerises, de l'eau fraîche & du pain bis. Quoique ce régal nous sembla très-bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans donner des larmes à sa vieillesse & aux infirmités dont il étoit accablé.

---

GUILLAUME COLLETET,  
né à Paris l'an 1596, mort  
en 1659.

## I.

LE Cardinal de Richelieu qui  
l'aimoit, lui fit présent un jout de  
six cents livres pour six mauvais vers  
qu'il lui avoit lus. Surquoi Colletet  
fit ce distique.

Armand, qui pour six vers m'a donné  
six cens livres ;  
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous  
mes Livres.

## II.

QUELQUES flateurs disant au Car-  
dinal de Richelieu à l'occasion d'un  
heureux succès, que rien ne pouvoit  
résister à son Eminence, il leur répon-  
dit en riant : Vous vous trompez, &  
je trouve dans Paris même des per-

sonnes qui me résistent : Colletet ; ajoûta-t-il , après avoir combattu hier avec moi sur un mot , ne se rend pas encore , & voilà une grande Lettre qu'il vient de m'en écrire.

---

*J E A N M O R I N de l'Oratoire , né à Blois l'an 1591 , mort en 1659.*

## I.

**L**E Pape Urbain VIII. ayant formé le dessein de réunir à l'Eglise les Grecs & les autres Orientaux Schismatiques , fit venir à Rome de toute l'Europe des Théologiens capables de répondre à ses vûes. Le Pere Morin fut de ce nombre ; mais à peine étoit-il arrivé , que le Cardinal de Richelieu le fit rappeler en France. On dit que ce Ministre qui avoit aimé cet Oratorien témoigna à M. Harlay de Sancy Evêque de saint Malo , qu'il étoit fâché de voir ce Savant si éloigné

de lui. Le Prélat qui étoit son ami, lui écrivit aussitôt de revenir, parce que le Cardinal de Richelieu pensoit à l'élever à quelque dignité Ecclésiastique. Le Pere Morin ayant reçu sa Lettre, partit sans délai, & arriva à Marseille, sans en avoir reçu une seconde, que M. de Sancy lui écrivit par ordre du Cardinal, pour lui dire de ne point quitter Rome, où sa présence étoit nécessaire. On crut alors que tout cela n'étoit qu'un jeu du Cardinal, qui voulut se servir du ministère de M. de Sancy, pour faire revenir en France le Pere Morin, qui suivant ce qui lui avoit été rapporté, avoit parlé un peu librement de lui dans quelques conversations particulieres.

## II.

LE Pere Morin fit imprimer, dit M. Simon, une fatyre contre certains usages de la Congrégation de l'Oratoire, qu'il fit distribuer à ceux de ses Confreres qui étoient assemblés à Orléans pour les affaires du Corps. C'est

un libelle, continue M. Simon, à peu près semblable à celui que Mariana a composé contre la Société des Jésuites, & en particulier contre son Général Aquaviva. Ni l'un ni l'autre ne font honneur à leurs Auteurs. Mariana cependant est plus excusable que le P. Morin : car le premier ne composa son Ouvrage que pour son usage particulier, & avec de bonnes intentions ; au lieu que l'autre fit imprimer lui même le sien.

### III.

JÉ ne fai s'il faut croire ce que dit M. Simon, que le P. Morin avoit fait un recueil de tout ce qu'il avoit lu de mordant & d'injurieux dans les anciens Auteurs, pour s'en servir dans l'occasion ; & qu'il avoit une opiniâtreté si demesurée, que trois ans après la prise de la Rochelle, il soustenoit encore qu'elle n'avoit pas été prise, & que tous les bruits qui en avoient été publiés n'étoient qu'un Roman.

*PAUL*

**PAUL SCARRON**, né l'an  
1610, , mort en 1660.

## L

**V**OICI le portrait que Scar-  
ron fait de lui-même. « Lec-  
» teur qui ne m'a jamais vû, & qui  
» peut-être ne s'en foucie guere, à  
» cause qu'il n'y a pas beaucoup à pro-  
» fiter à la vûe d'une personne faite  
» comme moi, fache que je ne me  
» foucierois pas auffi que tu me vis-  
» ses, si je n'avois appris que quel-  
» ques beaux esprits factieux se ré-  
» joiïissent aux dépens du misérable ;  
» & me dépeignent d'une autre façon  
» que je ne suis fait : les uns disent  
» que je suis cul de jatte ; les autres  
» que je n'ai point de cuisses, & que  
» l'on me met sur une table, dans un  
» étui, où je cause comme une pie  
» borgne ; & les autres que mon cha-



» peau tient à une corde qui passe dans  
» une poulie , & que je le hausse &  
» baisse pour saluer ceux qui me visi-  
» tent. Je pense être obligé en confi-  
» cience de les empêcher de mentir  
» plus long-tems. J'ai trente ans pas-  
» sés : si je vais jusqu'à quarante ,  
» j'ajouterais bien des maux à ceux que  
» j'ai déjà soufferts depuis huit ou neuf  
» ans. J'ai eû la taille bien-faite quoi-  
» que petite; ma maladie l'a raccourcie  
» d'un bon pié. Ma tête est un peu  
» grosse pour ma taille. J'ai le visage  
» assez plein pour avoir le corps dé-  
» charné : des cheveux assez pour ne  
» point porter perruque. J'en ai beau-  
» coup de blancs en dépit du Prover-  
» be. J'ai la vûe assez bonne quoique  
» les yeux gros ; je les ai bleus. J'en  
» ai un plus enfoncé que l'autre, du cô-  
» té que je penche la tête. J'ai le nez  
» d'assez bonne prise. Mes dents au-  
» trefois perles quarrées sont de cou-  
» leur de bois & seront bientôt de cou-  
» leur d'ardoise. J'en ai perdu une &  
» demie du côté gauche & deux &

» demie du côté droit, & deux un peu  
» égrignées. Mes jambes & mes cuif-  
» ses ont fait premièrement un angle  
» obtus, & puis un angle égal & en-  
» fin un aigu. Mes cuisses & mon  
» corps en font un autre & ma tête  
» se penchant sur mon estomac, je  
» ne ressemble pas mal à un Z. J'ai  
» les bras raccourcis aussi bien que les  
» jambes, & les doigts aussi bien que  
» les bras. Enfin je suis un raccourci  
» de la misere humaine. Voilà à peu  
» près comme je suis fait. Puisque je  
» suis en si beau chemin je te vais ap-  
» prendre quelque chose de mon hu-  
» meur; j'ai toujours été un peu cole-  
» re, un peu gourmand, & un peu  
» paresseux. J'appelle souvent mon  
» valet sot & un peu après Monsieur.  
» Je ne hais personne, Dieu veuille  
» qu'on me traite de même. Je suis  
» bien aise quand j'ai de l'argent, je  
» serois encore plus aise si j'avois de la  
» fanté. Je me rejouis assez en compa-  
» gnie; je suis assez content quand  
» je suis seul, & je supporte mes maux  
» assez patiemment.

## II.

QUELQU'UN étant chez Scarron, & voyant qu'il apelloit un petit enfant son neveu, lui demanda par quel endroit il lui étoit oncle, puisqu'il n'avoit que deux sœurs & qu'elles n'étoient pas mariées? Il lui répondit qu'il étoit son neveu à la mode du Marais. Scarron logeoit dans la rue des douze Portes au Marais.

## III.

LA Reine mere de Louis XIV. lui fit une pension de quinze cents livres: C'est pour cela qu'il prenoit toujourns la qualité de malade de la Reine.

## IV.

SCARRON avoit fait donation à ses parens du peu de bien qu'il avoit, mais ses parens le lui rendirent. Il le vendit à M. Nublé qui lui en donna six mille écus, sans savoir précisément ce qu'il valoit: & Scarron fut content du marché. Nublé alla voir

ce bien qui étoit près d'Amboise, & à son retour à Paris, étant allé voir Scarron, il lui dit : Vous avez cru que votre bien ne valoit que dix-huit mille francs ; il en vaut vingt-quatre par l'estimation que j'en ai fait faire ; & M. Nublé l'obligea de prendre encore deux mille écus qu'il lui donna pour achever cette somme.

## V.

SCARRON se maria en 1652. Il disoit de sa femme je ne lui ferai point de sotise : mais je lui en apprendrai beaucoup. Quoique sans bien, il disoit encore qu'ils ne laissoient pas de vivre commodément avec son Marquisat de Quinet. C'est ainsi qu'il appelloit le revenu que lui apportoit les ouvrages que Toussaint Quinet imprimoit.

## VI.

DANS sa Dédicace de Dom Japhet d'Arménie, Scarron parle ainsi au Roi : Je tâcherai de persuader à Votre Ma-

jesté qu'elle ne se feroit pas grand tort si elle me faisoit un peu de bien : si elle me faisoit un peu de bien , je serois plus gai que je ne suis ; si j'étois plus gai que je ne suis , je ferois des Comédies enjouées : si je faisois des Comédies enjouées , Votre Majesté en seroit divertie : si elle en étoit divertie , son argent ne seroit pas perdu. Tout cela conclut si nécessairement , qu'il me semble que j'en serois persuadé , si j'étois aussi bien un grand Roi , comme je ne suis qu'un pauvre malheureux.

## VII.

SCARRON étoit railleur ; mais il ne vouloit pas être raillé. Il ne le pardonna jamais à Madaillan qui lui joua la piece que je vais vous dire. Madaillan écrivit à Scarron sous le nom d'une Demoiselle , feignant qu'elle étoit charmée de son esprit , & qu'elle n'auroit pas un plus grand plaisir que de le voir , mais qu'elle ne pouvoit se résoudre à aller chez lui. Après

plusieurs Lettres , Madaillan , toûjours sous le nom de la Demoiselle , feignit qu'elle lui donnoit un rendez-vous au Fauxbourg saint Germain. Scarron ne manqua pas de s'y transporter du fond du Marais où il demeuroit ; mais il ne s'y trouva personne ; il ne fut pas plutôt de retour chez lui qu'il trouva un billet par lequel la prétendue Demoiselle s'excusoit bien fort de ce qu'un obstacle qu'elle n'avoit pas prévu, l'avoit empêchée de tenir sa parole. Il eut deux ou trois autres rendez-vous dont le succès ne fut pas plus heureux. A la fin s'étant apperçu de la fourberie de Madaillan , il ne parloit jamais de lui qu'avec de grosses injures.

## VIII.

SCARRON aimoit à lire ses Ouvrages à ses amis à mesure qu'il les composoit ; il appelloit cela *essayer ses Livres..*

## IX.

SCARRON dit que la plus ancienne de toutes les plaintes ; c'est celle des Poëtes sur le malheur du tems & sur l'ingratitude de leur siecle.

## X.

SCARRON fut un jour surpris d'un hoquet si violent que ceux qui étoient auprès de lui craignirent qu'il n'expirât. Cependant ce symptôme diminua. Le fort du mal étant passé, *si jamais*, dit-il, *j'en reviens*, je ferai une *belle satyre contre le hoquet*. Ses amis s'attendoient à toute autre résolution que celle-là ; mais il fut dispensé de tenir parole. : il ne revint point de cette maladie, & le Public a perdu la satyre qu'il se proposoit de composer. Peu avant que de mourir, comme ses parens & ses domestiques étoient touchés de son état, & fendoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce spectacle, comme mille autres feroient en pareil cas : Mes enfans, leur dit-



il, vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.

## X I.

LOUIS XIV. regrétant Poiffon I. comme un très grand Acteur : Oui, dit brusquement Despréaux qui se trouva là par hafard avec Racine, il jouïoit très-bien dans Dom Japhet, & telles autres Comédies de Scarron, oubliées même de la Province. Comme cela s'étoit dit devant Madame de Maintenon; Racine jugea en devoir avertir Despréaux, qui répondit tout franchement: Hé ! quel est l'homme qui ne fait point de fautes.

## X I I.

DESPRE'AUX méprisoit extrêmement Scarron : Votre pere, dit-il un jour à M. Racine le fils, avoit la foiblesse de lire quelquefois le Virgile Travesti & de rire; mais il se cachoit bien de moi.

## XIII.

SCARRON avoit si fort mit le Burlesque à la mode , que les Libraires ne vouloient plus imprimer que des Ouvrages de cette nature : d'où vient qu'en 1649 , on imprima une piece mauvaise , mais sérieuse pourtant , avec ce titre qui fit justement horreur à tous les honnêtes gens : *La Passion de Notre Seigneur , en vers Burlesques.*

---

MARC-ANTOINE GERARD,  
de Saint-Amand né à Roüen l'an  
1593 , mort en 1661.

## I.

SAINTE Amand avoit fait un Poëme intitulé *Rome ridicule*. Petit en fit un autre qui en étoit une imitation très-ingénieuse & qu'il intitula, *Paris ridicule*. Ce Petit fut découvert assez singulièrement pour l'Auteur de quelques Chançons impies & libertines qui

couroient dans Paris. Un jour qu'il étoit hors de chez lui, le vent enleva de dessus une table de sa chambre quelques carrés de papier qui tomberent dans la rue. Un Prêtre qui passoit par là les ramassa ; & voyant que c'étoient des Vers impies, il va les remettre sur le champ entre les mains du Procureur du Roi. Au moyen des mesures qui furent prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentroit, & l'on trouva dans ses papiers les brouillons des Chançons qui couroient alors. Malgré tout ce que purent faire des personnes du premier rang que sa jeunesse intéressoit pour lui, il fut condamné à être pendu & brûlé.

## II.

MONSIEUR Broffette dit que St. Amand avoit fait un Poëme de la Lune, dans lequel il louoit Louis XIV ; sur-tout de savoir bien nager ; mais que ce Prince ne put souffrir la lecture du Poëme, & que l'Auteur ne survécut pas long-tems à cet affront.

## III.

EPIGRAMME de Gombault contre  
St. Amand.

Tes vers sont beaux, quand tu les dis,  
Mais ce n'est rien quand je les lis :  
Tu ne peux pas toujours en dire,  
Fais en donc que je puisse lire.

---

*CLAUDE QUILLET, né en  
Touraine vers le commencement du  
16<sup>e</sup>. siècle mort en 1661.*

## I.

**P**ENDANT que M. Laubarde-  
mont informoit de la possession  
des Religieuses de Loudun où il avoit  
été envoyé par la Cour, le diable me-  
naça d'élever le lendemain jusqu'à la  
voute de l'Eglise quelqu'incrédule, s'il  
s'en présentoit. Quillet qui entendit  
cela ne dit mot : mais le lendemain à  
l'heure prise, il se présenta dans l'E-

glife, & en présence de Laubardemont & d'une grande assemblée, il défia le diable de tenir parole, & protesta qu'il se moquoit de lui ; de sorte, dit Sorbiere, que le pauvre diable fut pénaut, & toute la diablerie fut fort interdite. M. Laubardemont s'en scandalisa, & décréta contre Quillet, qui voyant que toute la momerie n'étoit qu'un jeu que le Cardinal de Richelieu faisoit jouer pour faire périr Urbain Grandier, jugeat qu'il ne faisoit pas bon pour lui à Loudun ni en France. Il en sortit le plus promptement qu'il put & passa en Italie.

## I I.

LA Callipédie de Quillet est un bel ouvrage. Quelque mécontentement qu'il eut, fit qu'il y inséra quelques Vers contre le Cardinal Mazarin. Ce Ministre l'ayant lû fit avertir Quillet de lui venir parler : mais au lieu de lui témoigner du ressentiment, il se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé dans ce Poë-

me. Vous savez, ajoûta-t'il, qu'il y a long-tems que je vous estime, & que si je ne vous ai pas fait du bien, c'est que des importuns m'obsèdent & m'arrachent les graces; mais je vous promets que la premiere Abbaye qui vaquera fera pour vous. Quillet touché de tant de bonté se jetta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son Poëme de telle sorte qu'il en seroit content, le suppliant dès-lors de vouloir bien souffrir qu'il le lui dédiât; ce que le Cardinal lui permit. En effet il en fit faire une seconde édition, & le dédia au Cardinal, qui peu de tems auparavant lui avoit donné une Abbaye considérable.



---

**GUILLAUME DE BREBEUF,**  
*né en Basse-Normandie l'an*  
*1618. mort en 1661.*

## I.

**B**REBEUF dans sa jeunesse n'avoit de l'inclination que pour Horace. Un de ses amis nommé Gautier fort bel esprit, n'avoit au contraire de l'attachement que pour Lucain, & le préféroit à tous les autres Poètes. Cette préférence caufoit souvent des disputes entre eux. Mais à la fin fatigués de toujours disputer, & de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le Poète de son compagnon, l'examineroit & en jugeroit avec équité. La chose fut faite comme elle avoit été résolue; & il arriva que M. Gautier ayant lû Horace en fut si charmé qu'il ne le quitta plus depuis, & que Brebeuf ayant lû Lucain, s'y abandonna de sorte, qu'enivré de son



génie, il devint aussi Lucain que Lucain même & encore plus dans la traduction qu'il nous en a donnée

---

**FRANÇOIS LE METEL DE  
BOIS-ROBERT, né à Caën**

*l'an 1592, mort en 1662.*

I.

**B**OIS-ROBERT étoit l'homme le plus agréable de son tems & une espece de favori du Cardinal de Richelieu qu'il délassoit par des contes charmans. Quand ce Ministre étoit malade, son Médecin M. Citois avoit coûtume de lui dire : Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre fanté; mais toutes nos drogues sont inutiles si vous n'y mêlez un peu de Bois-Robert.

II.

BOIS-ROBERT étant tombé dans la disgrâce du Cardinal, l'Académie  
Françoise

Françoise qui lui devoit la protection de cette Eminence, demanda son rappel : Elle fit plus, elle eût recours à M. Citois qui mit au bas de la premiere ordonnance qu'il eut occasion de faire à son malade, *recipe Bois-Robert*, ce qui réussit.

## I I I.

BOIS-ROBERT aimoit le jeu avec passion, le Ménagiana nous a conservé une aventure remarquable qui lui arriva à ce sujet. Il perdit une fois dix mille écus contre le Duc de Roquelaure. Ce Seigneur qui aimoit l'argent voulut être payé & ce fut Bautru qui fit l'accommodement. Bois-Robert vendit ce qu'il avoit dont il fit quatorze mille francs. Bautru dit à Roquelaure en lui donnant cette somme, qu'il falloit qu'il remît le surplus, & que Bois-Robert en reconnoissance feroit une Ode à sa loüange, mais la plus mauvaise qu'il pourroit. Quand on fera dans le monde, ajouta-t'il, que le Duc de Roquelaure aura fait

Q

présent de seize mille francs pour une si méchante piece, que ne présumera-t'on pas qu'il eût fait pour une bonne ?

## I V.

LE plaisir de la table étoit un vrai plaisir pour Bois-Robert, & il pensoit souvent aux bons repas. Un jour qu'occupé apparemment de pensées semblables, il passoit dans la rue St. Anastase près d'un homme blessé à mort, il s'entendit appeller pour le confesser ; il s'approcha, & pour toute exhortation il lui dit : Mon camarade pensez à Dieu, dites votre *Bénédicite*, puis s'en alla.

## V.

LE penchant que Bois-Robert avoit à rendre service, & l'accès favorable qu'on savoit qu'il avoit auprès du Cardinal de Richelieu, faisoit qu'il étoit souvent importuné, sur-tout pour sa famille ; c'est ce qu'il marque dans une de ses pieces de Vers qu'il commence ainsi.

Melchisédech, étoit un heureux homme,  
Et son bonheur est l'objet de mes vœux ;  
Car il n'avoit ni freres ni neveux.

## V I.

BOIS-ROBERT mangeoit quelque-fois chez M. le Cardinal de Retz qui tenoit table ouverte. Un jour pour y avoir une place commode, il se tint en bas ; & à mesure qu'il voyoit arriver quelqu'un pour dîner, il disoit & *seize* ; voulant faire connoître par là qu'il y avoit quinze personnes, & que celui qui arrivoit étoit le seizieme. Ce fut de cette maniere qu'il éloigna tous ceux qui se presenterent. Le Cardinal venant pour se mettre à table, fut fort étonné de voir si peu de convives : Alors Bois - Robert lui raconta de quelle maniere il s'y étoit pris pour les chasser afin d'y avoir place ; & la chose passa en plaifanterie.

## V I I.

APRÈS la mort de M. Servien Sur

Q ij

Intendant des Finances, Bois-Robert fit des vers contre lui. Un de ses amis les ayant lus, lui demanda de quoi il s'étoit avisé de faire des vers contre ce Ministre ? C'est, lui répondit Bois-Robert, parce qu'il est mort.

## V I I I.

UN Laquais de Despréaux revenant de chez Bois-Robert, lui apprit que sa goutte avoit redoublé : il jure donc bien, dit Despréaux. Hélas ! Monsieur, repartit le Laquais, il n'a plus que cette consolation là.

## I X.

BOIS-ROBERT se vantant un jour à des Dames qu'il avoit eû des commandemens fort honorables en France, Benferade qui étoit présent faisant mine de vouloir afsûrer ce que Bois-Robert venoit de dire, prit la parole & dit : cela est très-véritable, Mesdames, M. a eu des commandemens fort honorables en France. Tout Paris l'a vû commander pendant dix ans aux

troupes du Marais & de l'Hôtel de Bourgogne. Bois-Robert étoit si souvent à cet Hôtel, que Ménage l'ayant appelé, l'Aumônier de l'Hôtel de Bourgogne, le nom lui en resta toujours depuis.

## X.

ON demanda un jour à Conrard s'il croyoit l'Abbé de Bois-Robert bien dévot : Je le crois, répondit Conrard, de l'humeur de ce bon-Prélat dont parle Tassoni, qui au lieu de dire son Breviaire, jouoit des bénéfices au trictrac.

## X I.

CONRARD invitant Bois-Robert à publier ses Poësies, celui-ci lui représenta qu'elles pourroient bien n'avoir pas sur le papier tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner quand il les récitoit.

En récitant des vers, je fais merveilles,  
Je suis, Conrard, un grand dupeur d'oreilles.

---

*BLAISE PASCAL* né à Clermont  
en Auvergne l'an 1623 ,  
mort en 1662.

## I.

**C**OMME Pascal durant les quatre dernières années de sa vie se trouvoit à tous les Saluts , visitoit toutes les Eglises où on exposoit des Reliques , & avoit un Almanach spirituel qui l'instruisoit de tous les lieux où il y avoit des dévotions particulières ; on a dit que la Religion rendoit les grands esprits capables de petites choses , & les petits esprits capables des grandes.

## II.

QUELQU'UN a dit que la conduite , l'humilité , la mortification , la croyance de Pascal mortifioient plus les libertins que si on lâchoit sur eux une douzaine de Millionnaires.



## I I I.

PASCAL disoit, qu'il vaut beaucoup mieux s'attacher à faire sentir aux hommes la beauté & la majesté de la Religion, qu'à leur en démontrer seulement la vérité.

## I V.

LE P. Daniel dans la réponse qu'il a faite aux lettres Provinciales, s'exprime ainsi. Les gens sages se sont moqués des Editeurs de Pascal, qui ont avancé qu'à l'âge de douze ans, sans avoir lû des livres de Géométrie, sans avoir eû des maîtres, sans y avoir pu donner que quelques heures de récréation, qu'on ne lui laissoit pas apparemment passer en solitaire, il étoit arrivé de suite à la 32<sup>e</sup>. proposition d'Euclide. Un Jésuite se trouvant dans une assemblée, où l'on badinoit fort de cela, & où l'on se moquoit de cette fable, dit froidement ; que les amis de Pascal lui faisoient en cela tout au plus justice, & qu'ils n'en disoient pas en-

core assez, & comme on le pressa de s'expliquer sur une chose qu'on voyoit bien qu'il ne disoit pas fort sérieusement ; il ajouta qu'il lui sembloit que c'étoit très-peu de chose que cette hyperbole, quelque outrée qu'elle parût, pour reconnoître l'obligation qu'ils lui avoient pour les Provinciales dans lesquelles il en avoit bien fait d'autres en leur faveur. Tout le monde en demeura d'accord, & on avoüa qu'on ne pouvoit pas payer en meilleure monnoie les services que Pascal avoit rendus à ces Messieurs.

## V.

LE Pere Petit Didier Bénédictin ; raconte que dans le tems que le Comte de Buffi étoit à la Bastille, les Jésuites le prièrent de répondre aux Provinciales, l'assurant de sa grace & de quelque chose de plus. Il ouvrit l'oreille à cette proposition ; on lui fournit des Mémoires, il se mit à travailler, & déploya toutes les forces de son esprit pour faire quelque chose digne de  
fa

sa réputation & de son fujet. Mais après quelques essais, il abandonna l'entreprise, & avoua qu'il étoit impossible d'y réussir.

## V I.

P A S C A L dit qu'il est rare que les grands Géometres soient fins, & que les gens fins soient Géometres.

## V I I.

U N jour qu'on parloit Littérature chez le Président de Lamoignon, Despréaux sôû tint les anciens à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit à son gré les vieux & les nouveaux. Un Jésuite lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit, il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit, M. je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant: Eh! Monsieur, vous l'avez lû plus d'une fois. Le Jésuite reprend & presse Despréaux de nommer cet Auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux. Des-

Despréaux lui dit : Mon Pere, ne me préférez point. Le Pere continue : Enfin Despréaux le prend par le bras, & le ferrant bien fort, lui dit : *Eh bien, vous le voulez, c'est Pascal, morbleu. Pascal ?* dit le Pere tout étonné, *Pascal est beau autant que le Faux le peut être. Le Faux !* dit Despréaux, *le Faux !* sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le traduire en trois langues. Le P. répond, il n'est pas plus vrai pour cela.

## VIII.

LE Pere Bouhours s'entretenant avec Despréaux sur la difficulté de bien écrire en François, lui nommoit ceux de nos Ecrivains qu'il regardoit comme ses modeles pour la pureté de la langue. Despréaux rejettoit tous ceux qu'il nommoit. Quel est donc selon vous, lui dit le P. Bouhours, l'Ecrivain parfait ? Mon Pere, reprit Despréaux, lisons les lettres Provinciales, & croyez-moi, ne lisons pas d'autre Livre.

## I X.

ON conserve précieusement dans la Bibliothèque de St. Germain-des-Prés tous les papiers informes où on a trouvé les pensées de Pascal. On a pris soin de les coller l'une à côté de l'autre dans un livre de papier blanc, fort proprement relié. Ce n'est pas le monument le moins respectable de Paris.

---

PIERRE DE MARCA,

*né dans le Bearn l'an 1594.*

*mort en 1662.*

## I.

M O N S I E U R de Marca, si célèbre par son Livre de la Concorde du Sacerdoce & de l'Empire, fut envoyé avant d'être Evêque, dans la Catalogne, qui s'étoit mise sous la protection de la France. Il étoit chargé de prendre connoissance des affaires de la Justice, de la Police, des Finances

& même de l'Armée. Il s'y fit aimer d'une manière qui a peu d'exemples, comme il parut par les prières & les pèlerinages qui se firent pour sa guérison, lorsqu'en 1644. il fut attaqué d'une maladie qui le mit à l'extrémité. La Ville de Barcelone entr'autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat qui en est éloignée d'une journée; & y envoya en son nom douze Capucins nuds piés sans sandales, & douze jeunes filles aussi piés nuds, les cheveux épars, & vêtues de longues robes blanches. M. de Marca fut persuadé que ces vœux & ces prières avoient obtenu sa guérison, & il ne quitta point la Catalogne sans aller faire ses dévotions à Montserrat.

## II.

LE Cardinal de Retz ayant donné sa démission de l'Archevêché de Paris en 1662, le Roi y nomma M. de Marca, qui mourut trois jours après avoir reçu ses Bulles, & avant d'avoir pris possession. Sa mort donna occasion à cette Epitaphe badine.

Cy gist, l'illustre de Marca,  
 Que le plus grand des Rois marqua,  
 Pour le Prélat de son Eglise;  
 Mais la mort qui le remarqua,  
 Et qui se plaît à la surprise,  
 Tout aussitôt le démarqua.

---

## GAUTIER DE COSTES

*DE LA CALPRENEDE, né en  
 Périgord, mort en 1663.*

### I.

**L**A Calprenede fut Officier dans le Régiment des Gardes; on dit qu'étant de service, il montoit souvent dans la sale de l'appartement de la Reine, où il débitoit des histoires agréables qui attiroient du monde auprès de lui, & que les femmes de la Reine & même les Dames de la Cour s'y arrêtoient pour l'écouter. La Reine se plaignant un jour à ses femmes de chambre de ce qu'elles ne se rendoient



pas exactement à leur devoir, elles lui répondirent qu'il y avoit dans la première sale de son appartement, un jeune-homme qui contoit les histoires du monde les plus amufantes, & qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'écouter : cela donna à la Reine la curiosité de le voir, & elle en fut si contente qu'elle lui donna une pension.

## II.

LA Calprenede n'étant que Cadet dans le Régiment des Gardes, composa son *Silvandre* : de l'argent qu'il en eut il s'habilla d'une maniere bisarre ; & comme on lui demanda le nom de son étoffe, il répondit que c'étoit du *Silvandre*.

## III.

LA Tragédie de Mithridate fut représentée la première fois le jour des Rois, ce qui donna lieu à une plaisanterie. A la fin de la piece, Mithridate prend une coupe empoisonnée, & après avoir délibéré quelque tems, il dit en avalant le poison :

Mais c'est trop différer ;

Un plaifant du Parterre acheva ainsi le  
Vers ;

Le Roi boit, le Roi boit.

## I V .

LE Cardinal de Richelieu s'étant fait lire une Tragédie de la Calprenede dit, que la piece étoit bonne, mais que les vers étoient lâches. Cette réponse fut rapportée à l'Auteur qui répliqua par cette faillie vraiment gasconne : *Comment lâche ! dit-il, cadedis, il n'y a rien de lâche dans la maison de la Calprenede.*

## V .

UNE Dame Espagnole lisoit dans Cléopatre une longue & tendre conversation entre un amant & une amante : *Que d'esprit mal employé, dit-elle, ils étoient ensemble & ils étoient seuls.*

---

**N I C O L A S P E R R O T**

*D'ABLANCOURT, né à Châlons sur-Marne l'an 1606, mort en 1664.*

## I.

**L**ES Traductions de M. d'Ablancourt furent reçues avec un applaudissement universel, & M. Vaugelas les trouva si belles qu'il refit tout son *Quinte-Curse* sur ce modele, quittant enfin le style de M. Coeffeteau qu'il avoit admiré pour suivre celui de M. d'Ablancourt. C'est cet homme illustre & si savant en notre Langue, qui a lui-même rendu ce témoignage; ayant écrit de sa main sur son manuscrit qu'il avoit réformé & corrigé son ouvrage sur l'*Arrian* de M. d'Ablancourt, qui pour le style historique n'a personne à son avis qui le surpasse; tant il est clair & débarrassé, élégant & court.

## II.

D'ABLANCOURT ne voulut jamais

travailler de lui-même & se borna à faire des traductions. Quand on lui en parloit, il disoit qu'il n'étoit ni Prédicateur ni Avocat pour faire ou des Plaidoyers ou des Sermons, que le monde étoit plein de livres de politique, que tous les discours de morale n'étoient que des redites de Plutarque & de Sénèque; & que pour servir sa Patrie, il valoit mieux traduire de bons Livres que d'en faire de nouveaux, qui le plus souvent ne disoient rien de neuf.

### I I I.

D'ABLANCOURT n'avoit dans les commencemens d'autre conseil que M. Patru; depuis qu'il connut M. Conrart & M. Chapelain, il prenoit aussi leurs avis; mais sur-tout de M. Conrart avec lequel il revoyoit tous ses ouvrages, & d'autant plus volontiers que ne sachant ni Grec ni Latin, il lui donnoit moins de peine. Car lorsqu'il venoit à Paris pour faire imprimer, il étoit toujours pressé de s'en retourner;

& par cette raison quand on lui faisoit des difficultés, il s'en défendoit avec beaucoup de chaleur & comme en colere, parce que ces difficultés lui donnoient à travailler, & reculoient par conséquent son retour : & cette humeur le gagna si fort, que sur la fin de ses jours, & dans sa dernière traduction, il ne consultoit ou du moins ne croyoit plus personne. Ce n'étoit en lui ni présomption ni vanité, ce n'étoit que promptitude, & une envie précipitée de se décharger de son fardeau ; car du reste quand son livre étoit imprimé, il recevoit librement tous les avis qu'on lui donnoit, & pressoit même ses amis de lui en donner, pour s'en servir à la seconde édition.

#### IV.

DE tous les Ecrivains de son tems d'Ablancourt fut jugé le plus propre à écrire l'histoire du Roi. Il accepta la proposition qui lui en fut faite par l'ordre de M. Colbert, avec une pension de mille écus. Il alloit venir à

Paris & s'y établir pour être à portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M. Colbert, lorsqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit à Sa Majesté que d'Ablancourt étoit Protestant, tout fut rompu. Je ne veux point, dit le Roi, d'un historien qui soit d'une autre Religion que moi : ajoutant néanmoins qu'à l'égard de sa pension, puisque cet Écrivain avoit du mérite d'ailleurs, il entendoit qu'elle lui fût payée.

## V.

D'ABLANCOURT étoit fils d'un homme qui en sa vie avoit fait cent mille vers. Cependant il n'en a jamais pu faire deux de suite ; quoiqu'il eût, comme il disoit, le feu de trois Poëtes.

## VI.

D'ABLANCOURT avoit un Laquais nommé Bassan qui vivoit avec lui dans une extrême familiarité. Il jouïoit un jour & perdoit son argent. Bassan qui

voyoit ce qui se passoit, le tire par le manteau & lui dit à l'oreille : Morbleu, vous perdez tout notre argent, & puis tantôt vous me viendrez battre. Il n'y eut perte qui tint il falut rire, & Bassan fit tout l'entretien & tout le divertissement du souper.

*Epitaphe de M. d'Ablancourt:*

L'illustre d'Ablancourt, repose en ce tombeau :

Son génie à son siècle a servi de flambeau ;  
 Dans ses fameux écrits, toute la France admire,

Des Grecs & des Romains, les précieux  
 trésors.

A son trepas on ne peut dire,  
 Qui perd le plus des vivans ou des morts.





**GUILLAUME BAUTRU**,  
*né à Paris l'an 1588,*  
*mort en 1665.*

## I.

**M**ONSIEUR de Bautru l'homme le plus célèbre de son tems par l'agrément de son esprit, étoit de l'Académie Française quoiqu'il n'eût rien écrit. Comme il avoit la réputation de dire rarement la vérité, Marigni disoit de lui qu'il étoit né d'une fausse couche, qu'il avoit été baptisé avec du faux sel, qu'il ne logeoit jamais que dans des Faux-Bourgs, qu'il passoit toujours par de fausses portes, qu'il cherchoit toujours les faux-fuyans, & qu'il ne chantoit jamais qu'en faux-bourdon.

## II.

MONSIEUR de Bautru, pour favoir si un homme donnoit à manger, demandoit : *Le voit-on à midi ?*

## III.

MONSIEUR de Bautru considérant un jour au-dessus d'une cheminée la Justice & la Paix en Sculpture, qui se baisoient : *Voyez-vous*, dit-il, en s'adressant à un ami avec qui il étoit : *Elles s'embrassent, elles se baisent, elles se disent adieu, pour ne se voir jamais.*

## IV.

MENAGE ayant été abandonné de tous ses amis dans une occasion importante, soutint dans une compagnie qu'il n'y avoit point d'honnêtes gens. Quelques jours après un Laquais vint dire à Bautru qu'un honnête homme demandoit à lui parler. *Comment, coquin, un honnête homme*, dit M. Bautru en lui donnant un coup de canne sur la tête : *Qui t'a dit que c'est un honnête homme ? M. Ménage qui est si savant dit qu'il n'en connoît point, & toi tu prétens en connoître.*

## V.

BAUTRU disoit d'un certain Seigneur qu'il étoit le Plutarque des faquins, parce qu'il n'entretenoit les gens que de contes bas.

## VI.

MONSIEUR de Bautru disoit qu'il ne falloit pas s'abandonner aux plaisirs, qu'il ne falloit que les côtoyer.

## VII.

MONSIEUR de Bautru ayant été envoyé en Espagne, alla à l'Escorial où il vit la Bibliothèque, & par une conférence qu'il eut avec le Bibliothécaire, il connut que ce n'étoit pas un habile-homme : Ensuite il vit le Roi qu'il entretint des beautés de cette Maison Royale, & du choix qu'il avoit fait de son Bibliothécaire : il lui dit qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare, & que Sa Majesté pouvoit le faire Sur-Intendant de ses Finances : Pourquoi ? lui dit le Roi,

Sire, ajouta-t'il, c'est que comme il n'a rien pris dans vos Livres, il ne prendra rien dans vos Finances.

## VIII.

QUELQU'UN étant allé voir Bautre dans le tems qu'il avoit la goutte, le trouva à table mangeant du jambon : Que faites-vous là ? lui dit son ami ; ne savez vous pas que le jambon est contraire à la goutte ? Cela est vrai, lui répondit froidement Bautre, il est contraire à la goutte ; mais il est bon pour le gouteux.

## IX.

GOMEZ étoit un Poëte fort pauvre. Il se trouva un jour par hasard dans le Cabinet du Roi, sitôt que M. Bautre l'eut apperçû, il s'écria : Comment ce misérable a-t'il pu passer par tant de portes fermées & gardées par des Suisses & des Huissiers, pour entrer en ce lieu, lui qui depuis dix ans n'a pu fortir de l'Hôpital, quoique les portes en soient toujours ouvertes.

## X.

UN Président de Bordeaux homme très-ennuyeux , alla voir un jour M. de Bautru. Le Laquais lui ayant dit que son maître y étoit , l'alla aussitôt avertir de cette visite : Comment , dit Bautru , tu as dit à cet importun que j'y étois : va lui dire que je suis malade. Le Laquais s'acquitta de sa commission ; je veux lui tâter le poux pour voir la force de son mal , repartit le Président. Le Laquais effrayé vint apprendre à Bautru le mauvais succès de son artifice. Eh bien , lui dit son maître , va lui dire que je suis mort. Le Domestique porta en tremblant cette triste nouvelle au Président , qui tout affligé de cette nouvelle s'obstina à voir Bautru pour lui donner de l'eau benite. Celui-ci eut à peine le loisir de se jeter dans un lit , & de s'envelopper d'un drap , où il joua le personnage d'un mort très-naturellement. Le Président , après avoir fait plusieurs exclamations , fit au pié du lit sa prie-

re qui dura près d'une heure ; il alla enfin s'emparer d'un grand bénitier qu'il aperçut dans la ruelle , & il le versa jusqu'à la dernière goutte sur le Comédien de la mort : Il s'en alla ensuite.

## X I.

MONSIEUR de Bautru fut bâtonné publiquement par l'ordre du Duc d'Epéron , sur lequel il avoit plaîfanté. Desbarreaux voyant quelque tems après M. Bautru avec un bâton , s'écria : M. de Bautru porte son bâton , comme S. Laurent son gril , pour nous faire souvenir de son martyr.

## X I I.

AMELOT rapporte que dans le tems qu'on l'assomoit , Bautru s'écria : Ah ! Messieurs , la vie , la vie. Trois mois après un de ces gens de main rencontrant Bautru dans l'Eglise de Notre-Dame , il lui dit par moquerie , ah ! Messieurs la vie , la vie. Bautru , au lieu de se fâcher , répondit plaisam-

ment , je n'ai jamais vu d'écho pareil à celui-ci , qui répète ce qu'on dit trois mois après.

## XIII.

BAUTRU disoit que le cabaret étoit un lieu , où l'on vendoit la folie par bouteille.

## XIV.

BAUTRU dit au Sur-Intendant des Finances Desmery, en lui présentant un Poëte : Voilà un homme qui vous donnera l'immortalité ; mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. M. , lui répondit Desmery, loïer un Sur-Intendant des Finances , c'est provoquer le peuple à se déchaîner contre lui ; c'est réveiller le chat qui dort. Si le Poëte que vous m'amenez avoit le secret de faire taire le peuple durant ma vie seulement , je lui donneroïis de quoi vivre bien à son aise. Puis adressant la parole au Poëte , & M. , lui dit-il , je vous ferai plaisir en tout ce que je pourrai ; mais à la charge que

Sij



votre muse fera muette pour moi. Les Sur-Intendans ne font faits que pour être maudits.

---

**JEAN OGIER DE GOMBAULD**, né en Xaintonge sur la fin du seizieme siecle , mort en 1666.

I.

**GOMBAULD** étoit né cadet d'un quatrieme mariage. Il avoit coûtume de le dire lui-même en badinant , pour s'excuser de ce qu'il n'étoit pas riche.

II.

IL présenta un jour au Cardinal de Richelieu des vers de sa composition : Le Cardinal en les lisant dit : Voilà des choses que je n'entens pas : Il répondit aussitôt : ce n'est pas ma faute : à quoi cette Eminence voulut bien ne pas prendre garde.

## III.

UNE mere affligée de la mort de son fils unique pria Gombauld de lui faire une Epitaphe. Il lui fit celle-ci.

Colas est mort de maladie ;  
 Tu veux que j'en pleure le sort ;  
 Que diable veux-tu que j'en die ?  
 Colas vivoit, Colas est mort.

## IV.

DANS les mémoires que Gombauld fournit pour former les Statuts de l'Académie Françoise, il proposoit que chacun des Académiciens fût tenu de composer tous les ans une piece petite ou grande à la loüange de Dieu : & M. Sirmond vouloit que tous les Académiciens fussent obligés par serment à employer les mots approuvés par la pluralité des voix dans l'assemblée. De sorte que si cette loi eût été reçüe, quelque'aversiõn qu'on eût pu avoir pour un mot, il eût fallu né-

cessairement s'en servir, & qui en eût usé d'autre sorte, auroit commis non pas une faute ; mais un péché. Ces deux idées ne furent pas suivies.

---

GEORGE SCUDERI,  
né au Havre de Grace l'an 1603,  
mort en 1667.

## I.

SCUDERI disoit ordinairement pour s'excuser de la vitesse avec laquelle il travailloit, *qu'il avoit ordre de finir*. On peut le comparer à Magnon dont il est parlé dans Despréaux, & qui avoit entrepris un Poëme intitulé l'Encyclopédie, qui devoit être d'environ trois cens mille vers. On lui demanda un jour quand son Poëme seroit achevé ? *Il sera bientôt fait*, dit-il, *je n'ai plus que cent mille vers à faire* : & il le disoit fort sérieusement.

## II.

SCUDERI étoit généreux quoique

pauvre. L'aventure qui lui arriva à l'occasion de son Poëme d'*Alaric*, en est la preuve. Voici comme Chevreau la rapporte. La Reine Christine m'a dit cent fois qu'elle réservoit à M. Scudéri pour la dédicace qu'il lui feroit de son *Alaric*, une chaîne d'or de mille pistoles. Mais comme le Comte de la Gardie dont il est parlé fort avantageusement dans ce Poëme essuya la disgrâce de la Reine qui souhaitoit que le nom du Comte fût ôté de cet ouvrage, & que je l'en informai, il me répondit que quand la chaîne d'or seroit aussi grosse & aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Cette fierté héroïque déplut à la Reine qui changea d'avis; & le Comte de la Gardie obligé de reconnoître la générosité de M. Scudéri, ne lui en fit pas même un remerciement.

### III.

CE qu'on lit dans le Voyage de

Bachaumont & de Chapelle sur le gouvernement de *Notre-Dame de la Garde* en Provence, qu'avoit M. de Scudéri, est trop singulier pour ne pas trouver ici sa place. Une fine & maligne raillerie y regne comme dans tout le reste de ce Voyage. Après avoir dit que quelques-unes des précieuses de Montpellier croyoient M. Scudéri :

Un homme de fort bonne mine,  
Vaillant, riche, & toujours bien mis,  
Sa sœur, une beauté divine,  
Et Pélisson, un adonis :

On ajoûte plus bas :

Mais il faut vous parler du fort,  
Qui sans doute est une merveille ;  
C'est notre-Dame de la Garde,  
Gouvernement commode & beau,  
A qui suffit pour toute garde,  
Un suisse avec sa hallebarde,  
Peint sur la porte du Château.

CE fort est sur le sommet d'un rocher presque inaccessible, & si haut élevé,

élevé, que s'il commandoit à tout ce qu'il voit au-deffous de lui, la plûpart du genre humain ne vivroit que sous son plaisir.

Aussi voyons-nous que nos Rois,  
 En connoissant bien l'importance,  
 Pour le confier, ont fait choix,  
 Toujours de gens de conséquence;  
 De gens pour qui dans les allarmes  
 Le danger auroit eu des charmes,  
 De gens prêts à tout hasarder,  
 Qu'on eût vû long-tems commander,  
 Et dont le poil poudreux eût blanchi  
 sous les armes.

UNE description magnifique qu'on a faite autrefois de cette place nous donna la curiosité de l'aller voir. Nous grimpâmes plus d'une heure avant que d'arriver à l'extrémité de cette montagne, où l'on est bien surpris de ne trouver qu'une méchante Mazure tremblante, prête à tomber au premier vent. Nous frappâmes à la por-

T

te, mais doucement, de peur de la jeter par terre ; & après avoir heurté long - tems , fans entendre même un chien aboyer dans la cour ;

Des gens qui travailloient là proche ,  
 Nous dirent : Messieurs , là dedans  
 On n'entre plus depuis long-tems :  
 Le Gouverneur de cette roche ,  
 Retournant en Cour par le coche ,  
 A depuis environ quinze ans  
 Emporté la clé dans sa poche.

LA naïveté de ces bonnes gens nous fit bien rire , sur - tout quand ils nous firent remarquer un écriteau que nous lûmes avec assez de peine ; car le tems l'avoit presque effacé.

Portion de gouvernement ,  
 A louer tout présentement ,  
**Plus bas en petit caractère ;**  
 Il faut s'adresser à Paris ,  
 Ou chez Conrart le Secrétaire ,  
 Ou chez Courbé l'homme d'affaire ,  
 De tous Messieurs les beaux esprits.



## I V.

SCUDERI avoit beaucoup voyagé & se piquoit fort de noblesse. Voici comme il s'en exprime dans une préface : » Tu couleras aisément , dit-il » au Lecteur , par-dessus les fautes » que je n'ai point remarquées , si tu » daignes apprendre qu'on m'a vû em- » ployer la plus longue partie de l'âge » que j'ai à voir la plus belle & la plus » grande partie de l'Europe , & que » j'ai passé plus d'années dans les ar- » mes , que d'heures dans mon cabi- » net , & beaucoup plus usé de meche » en arquebuse , qu'en chandelle : de » sorte que je fais mieux ranger les » soldats que les paroles , & mieux » quarrer les bataillons que les périodes.

## V.

DANS l'épître dédicatoire d'une de ses pieces au Duc de Montmorency , il dit : *Je veux apprendre à écrire de la main gauche afin que la droite s'employe*

*à vous servir plus noblement. Et dans une autre il dit, qu'il est sorti d'une maison où l'on n'a jamais eu de plume qu'au chapeau.*

---

**DENIS DE SALLO,**  
né à Paris l'an 1626, mort en 1669.

## I.

**M**ONSIEUR de Sallo est le premier qui ait imaginé les Journaux qui se font si fort multipliés depuis lui. Il commença le Journal des Savans en 1664. En 1662. il lui étoit arrivé une aventure qui lui fait trop d'honneur pour n'être pas rapportée au long. Il y eut cette année une longue & cruelle famine à Paris. Un soir des grands jours d'Été que M. de Sallo venoit de se promener suivi seulement d'un petit Laquais, un homme l'aborda, lui présenta un pistolet, & lui demanda la bourse; mais en tremblant, & en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faisoit :

Vous vous adressez mal , lui dit M. de Sallo , & je ne vous ferai guere riche : Je n'ai que trois pistoles que je vous donne fort volontiers. Il les prit , & s'en alla sans lui rien demander davantage. Suis adroitement cet homme là , dit M. de Sallo à son Laquais , observe le mieux qu'il te sera possible où il se retirera , & ne manque pas de venir me le dire. Il fit ce que son maître lui commanda , suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues , & le vit entrer chez un Boulanger où il acheta un pain de sept à huit livres , & changea une des pistoles qu'il avoit. A dix ou douze maisons de là il entra dans une allée , monta au quatrième étage , & en arrivant chez-lui , où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la Lune , jeta son pain au milieu de la chambre , & dit en pleurant à sa femme & à ses enfans : Mangez , voilà un pain qui me coûte cher , rassasiez-vous en , & ne me tourmentez plus comme vous faites : un de ces jours je serai pendu , & vous en serez la cau-

se. Sa femme qui pleuroit aussi l'ayant appaisé le mieux qu'elle put, ramassa le pain & en donna à quatre pauvres enfans qui languissoient de faim. Le Laquais vint faire à son maître un rapport de ce qu'il avoit vû & entendu. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. de Sallo se fit conduire par son Laquais chez cet homme. Il s'informa dans le voisinage ce qu'il étoit. On lui dit que c'étoit un Cordonnier bon homme & bien serviable ; mais chargé d'une grosse famille & très-pauvre. Il monta ensuite chez-lui & heurta à sa porte. Le malheureux la lui ayant ouverte le reconnut pour celui qu'il avoit volé le jour précédent : Il se jeta aussitôt à ses piés, lui demanda pardon, & le supplia de ne le pas perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici dans ce dessein là. Vous faites, lui dit-il, un méchant métier, & pour peu que vous le fassiez encore, il pourra vous perdre. Tenez, voilà trente pistoles que je vous donne. Achetez du cuir,

travaillez à gagner la vie à vos enfans, & sur-tout ne leur donnez pas d'exemple aussi mauvais que celui que vous avez suivi.

## I I.

ON lit dans Vigneul-Marville que M. Sallo mourut d'une maladie à laquelle les enfans des Muses ne sont guere sujets, & pour laquelle il n'y a point de remedes dans Hypocrate ni dans Galien ; ou pour parler plus clairement ajoûte cet Auteur, il mourut du déplaisir d'avoir perdu cent mille écus, c'est-à-dire tout son bien au jeu.

## H O N O R A T D E B U E I L,

*Marquis de Racan né en Touraine*

*l'an 1589, mort en 1670.*

## I.

SI l'on en croit Costar, Racan avoit tant d'incapacité pour la langue Latine, qu'il n'avoit jamais pu appren-

dre son *Confiteor*, & qu'il étoit obligé de le lire lorsqu'il alloit à Confesse.

## II.

MALHERBE disoit que Maynard étoit de tous ses disciples celui qui faisoit les meilleurs vers ; mais qu'il n'avoit point de force ; que Racan avoit de la force , mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers ; & que de Maynard & de Racan , on feroit un grand Poète.

## III.

DEUX amis de M. de Racan furent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mademoiselle de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive, & un peu emportée de son naturel : au reste bel esprit, & comme telle elle avoit témoigné en arrivant à Paris une grande impatience de voir M. de Racan qu'elle ne connoissoit pas encore de vûe. Un de ces Messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit M. de Racan qui demandoit à voir Mademoiselle de

Gournay : Dieu fait comme il fut reçu. Il parla fort à Mademoiselle de Gournay des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiés exprès. Enfin après un quart d'heure de conversation, il sortit & laissa Mademoiselle de Gournay fort satisfaite d'avoir vû M. de Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle que l'on vint annoncer un autre M. de Racan; elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire; elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Mademoiselle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piece qu'on venoit de lui joüer, & jura qu'il s'en vengerait. Bref Mademoiselle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été du premier, parce qu'il la loüa davantage. Enfin il passa chez elle pour le véritable Ra-



can, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faisoit que de sortir lorsque M. de Racan en original demanda à parler à Mademoiselle de Gournay. Sitôt qu'elle le fut elle perdit patience. Quoi encore des Racans, dit-elle ? néanmoins on le fit entrer. Mademoiselle de Gournay le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter. Racan qui n'étoit pas ferré parleur & qui s'attendoit à une autre réception, en fut si étonné qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiselle de Gournay qui étoit violente, & qui croyoit que c'étoit un homme envoyé pour la joüer, défaisant sa pantoufle, le chargea à grands coups de mûle, & l'obligea de se sauver. J'ai vû joüer cette scene par Bois-Robert en présence du Marquis de Racan, dit Ménage ; & quand on lui demandoit si cela étoit vrai ; oui da, disoit-il, il en est quelque chose.

## I V.

ON traduisit une fois pour Racan qui n'entendoit pas le Grec quelques épigrammes de l'Anthologie. Il les trouva si fades & d'un goût si plat, que dînant le lendemain à la table d'un Prince, où l'on servit devant lui un potage qui ne sentoit que l'eau, il se tourna vers un de ses amis qui avoit vû ces épigrammes: Voilà, lui dit-il, un vrai potage à la Greque.

## V.

MADAME Desloges célèbre par son esprit & par son zele pour le Calvinisme, avoit prêté à Racan le livre du Ministre Dumoulin, intitulé *le Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire. Racan, après l'avoir lû, fit sur ce livre l'épigramme suivante.

Bien que Dumoulin en son Livre,  
Semble n'avoir rien ignoré;  
Le meilleur est toujours de suivre  
Le Prône de notre Curé;

Toutes les doctrines nouvelles  
 Ne plaisent qu'aux folles cervelles :  
 Pour moi , comme une humble brebis ,  
 Je vais où mon Pasteur me range ,  
 Et n'ai jamais aimé le change ,  
 Que des femmes & des habits.

## V I.

MALHERBE ayant trouvé cette épigramme plaisante , l'écrivit lui-même sur le livre , & l'envoya à Madame Desloges de la part de Racan ; la Dame fit répondre à Malherbe, qu'elle crut Auteur des vers , par Gombauld aussi vif qu'elle pour la Religion prétendue réformée.

C'est vous dont l'audace nouvelle  
 A rejeté l'Antiquité ,  
 Et Dumoulin ne vous rappelle  
 Qu'à ce que vous avez quitté.  
 Vous aimez mieux croire à la mode :  
 C'est bien la foi la plus commode ,  
 Pour ceux que le monde a charmés :

Les femmes y font vos idoles ;  
 Mais à grand tort vous les aimez  
 Vous qui n'avez que des paroles.

SAMUEL SORBIERE,  
*né dans le Diocèse d'Uzès l'an 1615,  
 mort en 1670.*

## I.

CLEMENT IX. avant son élévation au Pontificat étoit en grand commerce de lettres avec Sorbiere ; mais il ne le traita jamais que comme son ami, sans avoir soin de sa fortune. Sorbiere s'en plaignoit plai-famment, en disant qu'il avoit plus besoin d'une charretée de pain que d'un bassin de confitures. On envoya, disoit-il, des manchettes à un homme qui n'a point de chemise.

## II.

SORBIERE n'étoit pas savant. II

cherchoit à avoir commerce de lettres avec tous ceux dont la réputation étoit grande, afin de donner de l'éclat à la sienne. Il étoit en assez grande liaison avec Hobbes & Gassendi. Hobbes écrivoit à Sorbier sur des matieres de Philosophie. Sorbier envoyoit ses lettres à Gassendi, & ce que Gassendi répondoit lui servoit pour répondre aux lettres de Hobbes, qui croyoit Sorbier grand Philosophe. A la fin le jeu fut découvert.

### III.

SORBIERE appelloit les relations des voyageurs, les Romans des Philosophes.

---

*PIERRE LE MOINE ;  
Jésuite , né à Chaumont en Bassigni  
l'an 1602 , mort en 1671.*

### I.

**L**E Pere Sirmond & le P. le Moine tous deux Jésuites, ont écrit sur

des matieres bien différentes. L'un n'a fait que des livres d'érudition ; & l'autre n'a fait que des livres François à l'usage des Dames ; comme , la Galerie des femmes fortes , ses peintures morales, sa dévotion aisée, & autres de cette nature. Un jour le Frere portier des Jésuites alla dire au P. Sirmond que des Dames le demandoient : Mon Frere , dit le P. Sirmond , songez-vous bien à ce que vous dites ? des femmes me demander ! Sans doute vous vous méprenez ; il faut nécessairement que ce soit le P. le Moine que ces Dames demandent.

## II.

LE Pere le Moine dit à la tête de ses ouvrages que l'eau de la Riviere au bord de laquelle il a composé ses vers , est si propre à faire des Poëtes , que quand on en feroit de l'eau bénite , elle ne chasseroit pas le demon de la Poësie.

## III.

QUELQU'UN demandant à Despréaux pourquoi il n'avoit pas parlé du P. le Moine dans ses écrits ? il répondit :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal ,  
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

FRANÇOIS DE LA MOTHE  
LE VAYER , né à Paris l'an  
1588 , mort en 1672.

## I.

QUAND il fut question de donner un Précepteur au Roi Louis XIV , on jeta d'abord les yeux sur M. le Vayer , comme sur celui que le Cardinal de Richelieu avoit destiné à cette fonction. Mais la Reine ayant pris la résolution de ne donner cet emploi à aucun homme marié , il fallut par nécessité



nécessité le donner à un autre. M. le Vayer fut chargé seulement de l'éducation de Monsieur frere du Roi.

## I I.

LES relations des pays éloignés étoient les délices de M. le Vayer. Comme il avoit la mort sur les levres, Bernier son ami l'alla voir. Il ne l'eut pas plutôt reconnu qu'il lui dit : Eh bien ! quelles nouvelles avez-vous du grand Mogol. Ce furent presque ses dernières paroles, il expira peu de tems après.

## I I I.

LA Mothe le Vayer ayant fait un livre d'un dur débit, son Libraire lui en fit des plaintes. Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il, je fais un secret pour le faire acheter. Il employa ses amis pour le faire défendre. Dès qu'il fut défendu, tout le monde voulut l'avoir, & on fut bien-tôt obligé d'en faire une seconde édition.

## IV.

LE Pere Merfenne, Minime, favoit employer ingénieusement les pensées des autres. Ce qui fit qu'un jour la Mothe le Vayer appella ce Philosophe *le bon Larron*.

## V.

LA Mothe le Vayer parloit volontiers d'un Ecrivain scrupuleux, lequel fut vingt-quatre heures à rêver comment il feroit pour éviter de dire *ce seroit*, à cause de la ressemblance des deux premieres sillabes.

*TANNEGUI LE FEVRE,*  
*né à Caën en 1615 mort en 1672.*

## I.

**T**ANNEGUI le Fevre, pere de Madame Dacier, apprit le Grec sans aucun secours. On lui a souvent entendu dire que quand on a un peu

d'esprit & de jugement on n'a pas besoin de maîtres pour les langues, & que la plus grande difficulté, c'est d'apprendre à les lire.

## II.

LE Fevre eut de grands démêlés avec l'Académie & le Consistoire de Saumur où il étoit Régent, pour avoir écrit dans un de ses ouvrages qu'il pardonnoit à Sapho d'avoir aimé les femmes, puisque cette fureur lui avoit inspiré une belle Ode sur ce sujet. Ce n'étoit qu'une plaisanterie que l'on prit sérieusement.

## III.

LE Fevre fit un voyage à Paris, où M. Colbert chercha à l'arrêter par des propositions très-avantageuses. Il fut ébranlé; mais tout d'un coup, & lorsque ses amis s'y attendoient le moins, il partit & s'en retourna à Saumur. On veut que ce fut le souvenir de Mademoiselle Liger & l'impatience de la revoir qui le déterminèrent à partir si

brusquement. Il pensa périr dans ce voyage sur la Loire, son bateau prenant l'eau de tous côtés. Quand il fut hors de danger, il fit le distique suivant.

*Quid juvat haud periisse tuis, ligerine ;  
sub undis,*

*Si pereo flammis ó ligerina tuis ?*

#### IV.

LE Fevre dédia son Commentaire sur Lucrece à Pélisson qui étoit à la Bastille. Pélisson lui faisoit une pension de cent écus qui lui étoit payée par Ménage, parce que Pélisson ne vouloit pas qu'on sût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée jusqu'à l'emprisonnement de Pélisson. Ménage fit alors favoir à le Fevre le nom de son bienfaicteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien.



---

ANTOINE GODEAU ,  
 Evêque de Vence & de Grasse , né à  
 Dreux l'an 1605 , mort en 1672.

## I.

LORSQUE l'Abbé Godeau pré-  
 senta au Cardinal de Richelieu, la  
 paraphrase qu'il avoit faite en vers du  
 Cantique *Benedicite omnia opera Do-  
 mini Domino* ; le Ministre lui dit d'un  
 ton gracieux ; M. l'Abbé , vous me  
 donnez le *Benedicite* , & moi je vous  
 donnerai *Grasse*. L'Evêché de Grasse  
 lui fut en effet conféré quelques jours  
 après.

## II.

LORSQUE l'Histoire Ecclésiastique  
 de M. Godeau déjà Evêque commença  
 à paroître , le Pere le Cointe de l'O-  
 ratoire se trouva chez un Libraire avec  
 quelques Savans. M. Godeau y étoit

aussi. Il avoit eu soin de cacher toutes les marques de sa dignité qui auroient pu le faire connoître. La conversation roula sur cette nouvelle Histoire ; & suivant la coûtume assez ordinaire aux Savans , on en parla avec beaucoup de liberté. Le P. le Cointe convint qu'il y avoit des choses excellentes dans cet ouvrage ; qu'on ne pouvoit rien lire de plus judicieux que ses réflexions ; mais il ajoûta qu'il auroit souhaité plus d'exaëtitude dans les faits , & plus de critique. Il fit ensuite remarquer quelques endroits qui l'avoient le plus frappé. M. Godeau écou-toit sans rien dire. Après le départ de ce Pere , il eut grand soin de savoir son nom & sa demeure. Le même jour il se rendit à l'Oratoire , & se fit annoncer. On peut s'imaginer qu'elle fut la surprise du P. le Cointe lorsqu'il le vit. Il lui fit des excuses de son indiscretion. Le Prélat le remercia au- contraire de sa sincérité , le pria de continuer ce qu'il avoit commencé le matin , & lui fit cette priere avec tant

d'instance, qu'il ne put lui refuser sa demande. Ils lûrent ensemble cette Histoire sur laquelle le P. le Cointe fit d'amples remarques. Le Prélat après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce tems il honora le P. le Cointe de son amitié.

## I I I.

MONSIEUR Godeau étoit un peu parent de M. Conrart, & logeoit chez-lui lorsqu'il venoit à Paris. Les Poësies qu'il y apportoit de Dreux donnerent lieu à M. Conrart d'assembler dans sa maison quelques gens de lettres, pour en entendre la lecture; & ces assemblées furent proprement l'origine de l'Académie Française.

## I V.

MONSIEUR Godeau fut fort goûté à l'Hôtel de Rambouillet; & c'étoit de lui que Mademoiselle de Rambouillet Julie d'Angennes, disoit dans une de ses lettres à Voiture: Il y a ici



un homme plus petit que vous d'une coudée, & je vous jure, mille fois plus galant. Sa taille, & l'affection que cette Demoiselle lui témoignoit, lui firent alors donner le nom de *Nain de Julie*. Despréaux disoit aussi de Godeau que c'étoit un *Poëte toujours à jeun*.

## V.

LORSQUE M. Godeau eut fait imprimer la vie de S. Paul en vers, il la porta au Ministre Daillé qui étoit son intime ami. Cette vie étant contenue dans un Poëme assez court, M. Daillé le lut sur le champ, & en sa présence; lorsqu'il vint à l'endroit dont il est parlé au ch. 23 des actes des Apôtres, il se mit à sourire en voyant la maniere avec laquelle M. Godeau décrivait S. Paul attendant dans l'antichambre du souverain sacrificateur, & s'amusant à regarder les tableaux qui y étoient. M. Godeau s'étant apperçû que M. Daillé sourioit, lui en demanda la raison. Celui-ci lui répondit :

répondit : Vous, Monsieur, qui avez si bien fait l'Histoire de l'Eglise, & qui la possédez si bien, y avez-vous vû que les Juifs depuis le retour de la captivité aient eu des tableaux chez-eux. M. Godeau reconnut sa faute & la corrigea.

## V I.

MONSIEUR Godeau étant Evêque de Grasse, fut député de la part des Etats de Provence pour remonter à la Reine Anne d'Autriche Régente du Royaume, que cette Province ne pouvoit pas payer une somme considérable qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entre autres choses dans sa harangue, que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des Jasmins & des Oranges, on la pouvoit appeller une gueuse parfumée.

## V I I.

MONSIEUR Godeau disoit des Provençaux, qu'ils étoient riches de peu

de bien , glorieux de peu d'honneur ;  
savans de peu de science.

## VIII.

MONSIEUR Godeau disoit que le Paradis d'un Auteur c'étoit de composer , que son Purgatoire c'étoit de relire & de retoucher ses compositions ; mais que son enfer étoit de corriger les épreuves de l'Imprimeur.

---

**JEAN-BAPTISTE POQUELIN**

*de Moliere né à Paris l'an 1520.*

*mort en 1673.*

## I.

**M**OLIERE avoit un grand-pere qui l'aimoit éperdûment ; & comme le bon-homme avoit de la passion pour la Comédie , il l'y menoit souvent. Le pere qui craignoit que ce plaisir ne dissipât son fils , & ne lui ôtât l'attention qu'il devoit à son mé-

tier, demanda un jour au bon-homme pourquoi il menoit si souvent cet enfant au Théâtre. Avez-vous envie, lui dit-il avec indignation d'en faire un Comédien ? plut à Dieu, lui répondit le grand-pere qu'il fût aussi bon Comédien que Belle-Rose. Cette réponse frappa le jeune homme, le dégoûta de la profession de Tapissier, & lui donna du goût pour la Comédie.

## II.

ON prétend que le Prince de Conti voulut faire le jeune Moliere son Secrétaire, & qu'heureusement pour la gloire du Théâtre François, Moliere eut le courage de préférer son talent à un poste honorable : si ce fait est vrai, il fait également honneur au Prince & au Comédien.

## III.

LES Mousquetaires, les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux légers entroient à la Comédie sans

payer , & le Parterre en étoit toûjours rempli ; de sorte que Moliere pressé par les Comédiens , obtint du Roi un ordre pour qu'aucune personne de sa maison n'entrât à la Comédie sans payer. Ces Messieurs indignés forcèrent la porte de la Comédie , tuerent les portiers , & cherchoient la troupe entiere pour lui faire éprouver le même traitement. Mais Bérart qui étoit habillé en Vieillard pour la piece qu'on alloit jouer , se présenta sur le Théâtre : *Eh ! Messieurs* , leur dit-il , *épar- gnez du moins un pauvre vieillard de soixante & quinze ans , qui n'a plus que quelques jours à vivre.* Le compliment de ce jeune Comédien qui avoit profité de son habillement pour parler à ces mutins , calma leur fureur. Moliere tint ferme , & l'ordre du Roi fut depuis observé.

## IV.

MOLIERE avoit le cœur admirable. Baron lui annonça un jour à Auteuil un homme que l'extrême misere em-

pêchoit de paroître : Il se nomme Mondorge , ajoûta-t'il : Je le connois , dit Moliere , il a été mon camarade en Languedoc. C'est un honnête-homme. Que jugez-vous qu'il faille lui donner ? quatre pistoles , dit Baron , après avoir hésité quelque tems. Hé bien , repliqua Moliere , je vais les lui donner pour moi , donnez lui pour vous ces vingt autres que Voilà. Mondorge parut , Moliere l'embrassa , le consola & joignit au présent qu'il lui faisoit , un magnifique habit de Théâtre pour jouer les rôles Tragiques.

## V.

MOLIERE revenoit d'Auteuil avec le fameux musicien Charpentier. Il donna l'aumône à un pauvre qui un instant après fit arrêter le carrosse & lui dit : Monsieur vous n'avez pas eu dessein de me donner une piece d'or. Où la vertu va-t'elle se nicher ? s'écria Moliere après un moment de réflexion : Tiens , mon ami , en voilà une autre.

## VI.

MOLIERE disoit que le mépris étoit une pillule qu'on pouvoit bien avaler , mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher fans faire la grimace.

## VII.

MOLIERE étoit désigné pour remplir la premiere place vacante à l'Académie Françoise. La compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession. Moliere n'auroit plus joié que dans les roles du haut comique. Mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée , & l'Académie d'un sujet si propre à la remplir.

## VIII.

MOLIERE se présenta un jour pour faire le lit du Roi. Un autre Valet-de-Chambre qui le devoit faire avec lui se retira brusquement , en disant qu'il ne le feroit point avec un Comédien. Bellocq autre Valet-de-Chambre , homme de beaucoup d'esprit , &



qui faisoit de très-jolis vers , s'approcha dans le moment & dit : M. de Moliere vous voulez bien que j'aye l'honneur de faire le lit du Roi avec vous. Cette aventure vint aux oreilles du Roi , qui fut très-mécontent qu'on eût témoigné du mépris à Moliere.

## I X.

MOLIERE avoit commencé à traduire Lucrece dans sa jeunesse , & il auroit achevé cet Ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette Traduction pour faire des papillotes. Moliere, qui étoit facile à irriter, fut si piqué de ce contre-tems, que dans sa colere, il jetta sur le champ le reste au feu. Pour donner plus de goût à cette Traduction, il avoit rendu en Prose les raisonnemens Philosophiques , & il avoit mis en Vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le Poëme de Lucrece.

## X.

MOLIERE lisoit ses Comédies à une vieille servante nommée Laforêt, & lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son Théâtre que ces endroits ne réussissoient point. Un jour Moliere pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scènes d'une Comédie qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de Brecourt Comédien. La servante ne prit point le change, & après en avoir ouï quelques mots, elle soutint que son maître n'avoit pas fait cette piece.

## XI.

PERRAULT dit dans ses Hommes illustres, que le pere de Moliere fâché du parti que son fils avoit pris d'aller dans les Provinces jouer la Comédie, le fit solliciter inutilement par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette pensée. Enfin il lui envoya le maître

chez qui il l'avoit mis en pension pendant les premières années de ses études , espérant que par l'autorité que ce maître avoit eûe sur lui pendant ce tems-là, il pourroit le ramener à son devoir ; mais bien-loin que ce bon-homme lui persuadât de quitter sa profession , le jeune Moliere lui persuada de l'embrasser lui-même & d'être le Docteur de leur Comédie ; lui ayant représenté que le peu de Latin qu'il favoit , le rendroit capable d'en bien faire le personnage ; & que la vie qu'ils meneroient seroit bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires.

## X I I.

RACINE regarda toujours Moliere comme un homme unique ; & le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands Ecrivains qui avoient honoré la France pendant son regne , il lui nomma Moliere. Je ne le croyois pas , répondit le Roi ; mais vous vous y connoissez mieux que moi.

## XIII.

SUR la fin de ses jours Moliere ne vivoit que de lait : mais lorsqu'il alloit à sa maison d'Auteuil , il engageoit Chapelles à faire les honneurs de sa table , & lui laissoit le choix des convives. Moliere s'étant allé coucher un soir laissa ses amis à table. La conversation tomba insensiblement sur la morale vers les trois heures du matin. Que notre vie est peu de chose , dit Chapelles ! qu'elle est remplie de traverses ! nous sommes à l'affut pendant trente ou quarante ans pour jouïr d'un moment de plaisir que nous ne trouvons jamais. Notre jeunesse est harcelée par de maudits parens qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête. Je me soucie morbleu bien , ajoûta-t-il , que la terre tourne ou le Soleil , que ce fou de Descartes ait raison , ou cet extravagant d'Aristote. J'avois pourtant un enragé Précepteur , qui me rebatoit toujours de ces sadaises-là , & qui me

faisoit sans cesse retomber sur son Epicure, encore passe pour ce Philosophe-là, c'étoit lui qui avoit le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes ces femmes sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui morbleu, chagrins, injustices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parbleu raison, mon cher ami, répondit J... en l'embrassant. La vie est un pauvre partage; quittons-là, de peur qu'on ne sépare d'aussi bons amis que nous le sommes; allons nous noyer de compagnie; la riviere est à notre portée. Cela est vrai, dit N... nous ne pouvons jamais mieux prendre notre tems pour mourir bons amis, & dans la joie; & notre mort fera du bruit. Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces ivrognes se levent & vont gaiement à la riviere. Baron courut avertir du monde & éveiller Moliere qui fut effrayé de cet extravagant pro-

jet, parce qu'il connoissoit le vin de ses amis. Pendant qu'il se levoit, la troupe avoit gagné la riviere, & ils s'étoient déjà saisis d'un bateau pour prendre le large afin de se noyer en plus grande eau. Des domestiques & des gens du lieu furent promptement à ces débauchés qui étoient déjà dans l'eau & les repêcherent. Indignés du secours qu'on venoit de leur donner, ils mettent l'épée à la main, courent sur leurs ennemis, les poursuivent jusques dans Auteuil, & les vouloient tuer : ces pauvres gens se sauvent la plûpart chez Moliere, qui voyant ce vacarme, dit à ces furieux. Qu'est-ce donc que ces coquins là vous ont fait, Messieurs? Comment ventrèbleu, dit J... qui étoit le plus opiniâtre à se noyer, ces malheureux nous empêchent de nous noyer? Ecoute, mon cher Moliere, tu as de l'esprit, voi si nous avons tort. Fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons fait dessein de passer en l'autre pour être mieux. La riviere nous a parue le

plus court chemin pour nous y rendre ; ces marauds nous l'ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir ? Comment ! Vous avez raison , répondit Moliere ; sortez d'ici coquins , que je ne vous assomme , dit-il à ces pauvres gens , paroissant en colere. Je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions : ils se retirèrent marqués de quelques coups d'épée.

Comment, Messieurs , poursuit Moliere, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part ? Quoi ! vous voulez vous noyer sans moi ? Je vous croyois plus de mes amis. Il a parbleu raison , dit Chapelles , voilà une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. Oh ! doucement répondit Moliere , ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal à propos ; c'est la dernière action de la vie ; il n'en faut pas manquer le mérite. On feroit assez malin pour lui donner un mauvais jour , si nous nous noyons à l'heure



qu'il est ; on diroit à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit comme des défespérés ou comme des gens ivres. Saififions le moment qui nous fasse le plus d'honneur. Demain sur les huit à neuf heures du matin , bien à jeun , & devant tout le monde nous irons nous jeter la tête devant dans la riviere. J'approuve fort ses raisons , dit N . . . . & il n'y a pas le petit mot à dire. Morbleu j'enrage , dit L . . . . Moliere a toujous cent fois plus d'esprit que nous. Voilà qui est fait , remettons la partie à demain , & allons nous coucher ; car je m'endors. Sans la présence d'esprit de Moliere , il seroit infailliblement arrivé du malheur ; tant ces Messieurs étoient ivres & animés contre ceux qui les avoient empêchés de se noyer.

## XIV.

MOLIERE n'étoit pas seulement bon Auteur & excellent Acteur. Il avoit toujous eu soin de cultiver la Philosophie. Chapelle & lui ne se pas-

soient rien sur cet article-là : Celui-là pour Gassendi ; celui-ci pour Descartes. Un jour qu'ils revenoient d'Auteuil, ils firent naître une dispute. Ils prirent un sujet grave pour se faire valoir devant un Minime qu'ils trouverent dans leur bateau. J'en fais juge le bon Pere, dit Moliere, si le systême de Descartes n'est pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. Gassendi a débité pour nous faire passer les rêveries d'Épicure. Passe pour sa morale, mais le reste ne vaut pas la peine qu'on y fasse attention. N'est-il pas vrai, mon Pere, ajoûta Moliere ? Le Religieux répondit par un *hom, hom*, qui faisoit entendre aux Philosophes qu'il étoit connoisseur en cette matiere ; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée. Oh ! parbleu, mon Pere, dit Chapelle, qui se crut affoibli par l'apparente approbation du Minime, il faut que Moliere convienne que Descartes n'a formé son systême que comme un Mécanicien, qui

imagine une belle machine sans faire attention à l'exécution. Le système de ce Philosophe est contraire à une infinité de Phénomènes de la nature que le bon homme n'avoit pas prévus. Le Minime sembla se ranger du côté de Chapelle par un second *hom*, *hom*. Moliere outré de ce qu'il triomphoit, redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s'y rendre par un troisieme *hom hom* obligeant, qui sembloit décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffe, & criant à pleine tête pour convertir son juge, il ébranla son équité par la force de ses poumons, je conviens que c'est l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajoûta Chapelle, mais morbleu il a pillé ses rêveries partout, & cela n'est pas bien. N'est-il pas vrai, mon Pere, dit-il au Minime? Le Moine qui convenoit de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d'approbation, sans proférer une seule parole

parole. Moliere, sans songer qu'il étoit au lait, saisit avec fureur le moment de retorquer l'argument de Chapelle. Les deux Philosophes en étoient aux convulsions & presque aux invectives d'une dispute Philosophique, quand ils arriverent devant les bons hommes. Le Religieux les pria qu'on le mit à terre : il les remercia gracieusement & applaudit fort à leur profond savoir. Mais avant que de sortir du bateau, il alla prendre sous les piés du batelier sa besace qu'il y avoit mise en entrant. C'étoit un frere Lay ; les deux Philosophes n'avoient point vû son enseigne, & honteux d'avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n'y entendoit rien, ils se regarderent l'un l'autre sans se rien dire. Moliere revenu de son abattement, dit à Baron qui étoit de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille conversation : Voyez petit garçon, ce que fait le silence quand il est observé avec conduite. Voilà comme vous faites tou-

jours, Moliere, dit Chapelles ; vous me commettez sans cesse avec des ânes qui ne peuvent favoir si j'ai raison. Il y a une heure que j'use mes poumons & je n'en suis pas plus avancé.

## XV.

MOLIERE étoit fort ami du célèbre Avocat Furcroi, homme redoutable par la capacité & par la grande étendue de ses poumons, ils eurent une dispute à table en présence de Despréaux. Moliere se tourna du côté du Satyrique, & dit : *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme cela ?*

## XVI.

J'ÉTOIS à la premiere représentation des *Précieuses Ridicules* de Moliere, dit Ménage, & tout l'Hôtel de Rambouillet s'y trouva. La piece fut joiée avec un applaudissement général. Au sortir de la Comédie, prenant M. Chapelain par la main : M. lui dis-je,

nous approuvions vous & moi toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement & avec tant de bon sens : mais croyez-moi , pour me servir de ce que Saint Remi dit à Clovis. *Il nous faudra brûler ce que nous avons adoré , & adorer ce que nous avons brûlé.*

## X V I I.

UN jour que l'on représentoit cette piece , un vieillard s'écria du milieu du parterre : *Courage , courage Moliere , voilà la bonne Comédie.*

## X V I I I.

UN bon Bourgeois de Paris vivant bien noblement , s'imagina que Moliere l'avoit pris pour l'original de son *Cocu imaginaire*. Il crut devoir en être offensé , & il en marqua son ressentiment à un de ses amis. Comment ! lui dit-il , un petit Comédien aura l'audace de mettre impunément sur le Théâtre un homme de ma sorte. Je me plaindrai , ajoûta-t'il : en bonne police on doit réprimer l'insolence de

ces gens là. Ce font les pestes d'une Ville : ils observent tout pour le tourner en ridicule. L'ami qui étoit homme de bon sens , lui dit : Eh ! Monsieur , si Moliere a eu intention sur vous en faisant son Cocu imaginaire , de quoi vous plaignez-vous ? il vous a pris du beau côté , & vous feriez bienheureux d'en être quitte pour l'imagination. Le Bourgeois quoique peu satisfait de la réponse de son ami , ne laissa pas d'y faire quelque réflexion & ne retourna plus au Cocu imaginaire.

## XIX.

LE Roi en sortant de la premiere représentation des *Fâcheux* , dit à Moliere en voyant passer le Comte de Soyecourt , insupportable chasseur : Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié , c'en fut assez. La scene du Fâcheux chasseur fut faite & apprise en moins de 24 heures ; & comme Moliere n'entendoit rien au jargon de la chasse , il pria le Comte de Soyecourt



court lui-même de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

## X X.

L'E'COLE des femmes éprouva dans sa naissance de grandes contradictions. Plapifson qui passoit pour un grand Philosophe, étoit sur le Théâtre pendant la représentation, & à tous les éclats de rire que le parterre faisoit, il haussait les épaules & regardoit le parterre en pitié, & quelquefois aussi le regardant avec dépit, il disoit tout haut: Ri donc, parterre, ri donc. Le Duc de . . . ne fut pas un des moins zélés censeurs de cette piece. Qu'y trouvez-vous à redire d'essentiel, lui dit un connoisseur? Ah! parbleu ce que j'y trouve à redire est plaisant; s'écria le Duc! *Tarte à la crème*: Mais *tarte à la crème*, n'est point un défaut, répondit le bel esprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crème* est exécration, répliqua le Courtisan: *Tarte à la crème*, bon Dieu? Avec du sens commun peut-on soutenir une

piece où l'on ait mis *Tarte à la crème* ;  
 Cette expression fut bientôt répétée  
 par tout le monde. Moliere fit jouer  
 peu de tems après la critique de l'E-  
 cole des femmes. *La Tarte à la crème*  
*n'y fut pas oubliée ; & quoique*  
*ce mot étant devenu proverbe , la*  
*raillerie que Moliere en fit dans la*  
*critique , fut partagée entre ceux qui*  
*l'avoient employé ; le Seigneur qui*  
*favoit en être l'original , fut si vive-*  
*ment piqué d'être mis sur le Théa-*  
*tre , qu'il s'avisa d'une vengeance aussi*  
*indigne d'un homme de sa qualité*  
*qu'elle étoit imprudente. Un jour qu'il*  
*vit passer Moliere par un appartement*  
*où il étoit , il l'aborda avec les dé-*  
*monstrations d'un homme qui vouloit*  
*lui faire caresse. Moliere s'étant incli-*  
*né, il lui prit la tête, & en lui disant :*  
*Tarte à la crème , Moliere , Tarte à la*  
*crème ; il lui frota le visage contre ses*  
*boutons qui étant fort durs & fort*  
*tranchans , le mirent en sang. Le Roi*  
*qui vit Moliere le même jour , apprit*  
*la chose avec indignation , & le mar-*

qua au Duc d'une maniere assez vive.

## X X I.

M A D E M O I S E L L E de Brie avoit joué d'original le rolle d'Agnès dans l'Ecole des femmes. Les Comédiens la voyant vieillir , l'engagerent à céder ce rolle à Mademoiselle Ducroisi qui époufa depuis Poiffon fecond. Dès que la jeune Actrice parut fur le Théâtre , tout le Parterre demanda fi hautement Mademoiselle de Brie , qu'on fut obligé de l'aller chercher chez-elle ; & elle joua dans fon habit de ville avec des applaudiffemens qui ne finiffoient point. Elle garda le rolle jufqu'à 65 ans.

## X X I I.

LE fameux Comte de Grammont a fourni à Moliere l'idée de fon *Mariage forcé*. Ce Seigneur pendant fon féjour à la Cour d'Angleterre , avoit fort aimé Mademoiselle Hamilton. Leurs amours même avoient fait du bruit , & il repaffoit en France fans

avoir conclu avec elle. Les deux freres de la Demoiselle , le joignirent à Douvres , dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent , ils lui crièrent , Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi , répondit le Comte qui devinoit leur intention ; j'ai oublié d'épouser votre sœur , & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.

## XXIII.

L'AMOUR Medecin est le premier ouvrage dans lequel Moliere ait attaqué les Medecins. Il logeoit chez un Medecin dont la femme extrêmement avare , dit à Mademoiselle Moliere , qu'elle vouloit augmenter le loyer de la portion de maison qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas seulement l'écouter ; & son appartement fut loué à un autre. Moliere épousa en cette occasion la passion de sa femme , & attaqua le Medecin. Depuis ce tems-là , il n'a cessé de tourner en ridicule  
la

la Medecine. Il définissoit un Medecin : Un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade , jusqu'à ce que la nature l'ait guéri , ou que les remedes l'aient tué.

## XXIV.

TOUT le monde fait que le Misantrope fut d'abord mal reçu , & qu'il ne se soutint au Théâtre qu'à la faveur du Medecin malgré lui. On rapporte un fait singulier qui peut avoir contribué à la disgrâce de la meilleure Comédie qui ait été jamais faite. A la premiere représentation , après la lecture du Sonnet d'Oronte , le Parterre applaudit : Alceste démontre dans la suite de la scene que les pensées & les vers de ce Sonnet étoient De ces Colifichets dont le bon sens murmure. Le public confus d'avoir pris le change s'indisposa contre la piece.

## XXV.

LORSQUE Moliere donna son Mi-  
Z

fantrope, il étoit brouillé avec Racine. Un flateur crut faire plaisir au dernier, après la première représentation, en lui disant, la piece est tombée; rien n'est si froid! Vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez? reprit Racine, & moi je n'y étois pas: cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Moliere ait fait une mauvaise piece; retournez-y & examinez la mieux.

## XXVI.

ON fait que les ennemis de Moliere, voulurent persuader au Duc de Montauzier, fameux par sa vertu sauvage, que c'étoit lui que Moliere jouoit dans le *Misanthrope*. Le Duc de Montauzier alla voir la piece & dit en sortant, qu'il auroit bien voulu ressembler au *Misanthrope* de Moliere.

## XXVII.

IL y a une Anecdote assez plaisante au sujet de la chanson qu'ils font deux *bouteille ma mie* &c. que chante Sga-

naelle , dans le Medecin malgré lui. M. Rose de l'Académie Française & Secrétaire du cabinet , fit des paroles Latines sur cet air , d'abord pour se divertir , & ensuite pour faire une petite piece à Moliere , à qui il reprocha chez le Duc de Montauzier d'être plagiaire ; ce qui donna lieu à une fort vive & plaisante dispute. M. Rose soutint toujours en chantant les paroles Latines , que Moliere les avoit traduites en François d'une épigramme Latine imitée de l'*Anthologie* ; voici ces paroles.

*Quam dulces !*

*Amphora amœna*

*Quam dulces*

*Sunt tuæ voces !*

*Dum fundis merum in calices ,*

*Utinam semper esses plena*

*Ah ! ah ! cara mea lagena*

*Vacua cur jaces ?*



## XXVIII.

LA première représentation du Tartuffe fit un bruit étonnant dans Paris : Les dévots poussèrent les hauts-cris , & le Parlement défendit de jouer cette Comédie. On étoit assemblé pour la seconde représentation , lorsque la défense arriva. Messieurs , dit Moliere en s'adressant à l'assemblée , nous comptons aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartuffe ; *mais M. le premier Président ne veut pas qu'on le joue.*

## XXIX.

CE même mot fut tourné d'une manière un peu différente par des Comédiens de Province. Ils étoient dans une Ville dont l'Evêque étoit mort depuis peu. Le Successeur moins favorable au Spectacle donna ordre que les Comédiens partissent avant son entrée. Ils jouèrent encore la veille , & comme s'ils eussent dû jouer le lendemain , celui qui annonça dit : Mes-

fieurs, vous aurez demain le Tartuffe.

X X X.

HUIT jours après que le Tartuffe eut été défendu, on représenta à la Cour une piece intitulée *Scaramouche Hermite*, & le Roi en sortant dit au Grand Condé: Je voudrois bien favoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la Comédie de Moliere, ne disent rien de celle de *Scaramouche*: à quoi le Prince répondit: La raison de cela est, que la Comédie de *Scaramouche* joue le Ciel & la Religion, dont ces Messieurs là ne se foucient point; mais celle de Moliere les joue eux-mêmes ce qu'ils ne peuvent souffrir.

X X X I.

LORSQUE Moliere fit jouer son Tartuffe, on lui demanda de quoi il s'avisoit de faire des Sermons. Pourquoi fera-t'il permis, répondit-il, au Pere Maimbourg de faire des Comédies en Chaire; & qu'il ne me fera

pas permis de faire des Sermons sur le Théâtre.

## XXXII.

UN jour qu'on représentoit le Tarruffe , Champmêlé qui n'étoit point encore alors dans la troupe , fut voir Moliere dans sa loge qui étoit proche du Théâtre. Comme ils en étoient aux complimens , Moliere s'écria : Ah ! chien ! ah ! bourreau , & se frappoit la tête comme un possédé. Champmêlé crut qu'il tomboit de quelque mal , & il étoit fort embarrassé. Mais Moliere qui s'apperçut de son étonnement lui dit : Ne soyez pas surpris de mon emportement ; je viens d'entendre un Acteur déclamer fausement & pitoyablement quatre vers de ma piece : & je ne faurois voir maltraiter mes enfans de cette force là , sans souffrir comme un damné.

## XXXIII.

MADAME Dacier qui a fait honneur à son sexe par son érudition , & qui

lui en eût fait davantage , si avec la science des Commentateurs , elle n'en eût pas eu l'esprit , fit une dissertation pour prouver que l'Amphitruon de Plaute étoit fort au-dessus du moderne ; mais ayant oüi dire que Moliere vouloit faire une Comédie des femmes savantes , elle supprima sa dissertation.

## XXXIV.

LORSQUE Moliere se préparoit à donner son George - Dandin , un de ses amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin qui pourroit se reconnoître dans la piece , & qui étoit en état par sa famille ; non seulement de la décrier , mais encore de le desservir dans le monde. Vous avez raison , dit Moliere à son ami ; mais je fais un moyen sûr de me concilier l'homme dont vous parlez : J'irai lui lire ma piece. Au spectacle , où il étoit assidu , Moliere lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva si honoré de ce compliment ,

que toutes affaires cessantes , il donna parole pour le lendemain , & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette piece. Moliere , disoit-il à tout le monde , me lit ce soir une Comédie , voulez-vous en être. Moliere trouva une nombreuse assemblée & son homme qui présidoit. La piece fut trouvée excellente ; & lorsqu'elle fut jouée , personne ne la faisoit mieux valoir que celui qui auroit pu s'en fâcher , une partie des scenes que Moliere avoit traitées dans sa piece , lui étant arrivées. Ce secret de faire passer sur le Théâtre des traits un peu hardis , a été trouvé si bon , que plusieurs Auteurs l'ont mis en usage depuis avec succès.

## X X X V.

LE Bourgeois Gentil - homme fut joué la premiere fois à Chambord : Le Roi n'en dit pas un mot , & tous les Courtisans en parlerent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit si grand , que Moliere n'osoit se mon-

frer : il envoyoit seulement Baron à la découverte , qui lui rapportoit tous jours de mauvaises nouvelles. Au bout de cinq ou six jours on joua cette piece pour la seconde fois. Après la représentation , le Roi qui n'avoit pas encore porté son jugement , dit à Moliere : je ne vous ai point parlé de votre piece à la premiere représentation , parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la maniere dont elle avoit été représentée ; mais en vérité Moliere , vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti , & votre piece est excellente. Aussitôt l'Auteur fut accablé de louanges par les Courtisans qui répétoient , tant bien que mal , ce que le Roi venoit de dire à l'avantage de cette piece.

## XXXVI.

LA Scene 5<sup>e</sup> de l'acte 3<sup>e</sup> est l'endroit des femmes savantes qui a fait le plus de bruit. Trissotin & Vadius y sont peints d'après nature. Car l'Abbé Cotin étoit véritablement l'Auteur

du Sonnet à la Princesse Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiselle*, Princesse qui se plaifoit à ces fortes de petits ouvrages; & qui d'ailleurs confidéroit fort l'Abbé Cotin, jusques là même qu'elle l'honoroit du nom de son ami. Comme il achevoit de lire ses vers, Ménage entra; Mademoiselle les fit voir à Ménage sans lui en nommer l'Auteur: Ménage les trouva ce qu'effectivement ils étoient, détestables. Là dessus nos deux Poëtes se dirent à peu près l'un à l'autre les douceurs que Moliere a si agréablement rimées. Peu de tems après la mort du pauvre Cotin on fit ces quatre vers.

Savez-vous en quoi Cotin  
Differe de Trissotin?  
Cotin a fini ses jours,  
Trissotin vivra toujours.

## X X X V I I.

DANS le Malade imaginaire, la der-



niere piece que Moliere ait mise au Théâtre, il y a un M. Fleurant Apotichaire, brusque jusqu'à l'insolence qui vient une feringue à la main pour donner un lavement au malade. Un honnête homme frere de ce prétendu malade, qui se trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'Apotichaire s'irrite, & lui dit toutes les impertinences dont les gens de sa sorte sont capables. La premiere fois que cette piece fut jouée, l'honnête homme répondoit à l'Apotichaire : *Allez, Monsieur, on voit bien que vous n'avez coûtume de parler qu'à des culs.* Tous les Auditeurs qui étoient à la premiere représentation s'en indignèrent ; au lieu qu'on fut ravi à la seconde d'entendre dire ; *allez Monsieur on voit bien que vous n'avez pas accoûtumé de parler à des visages.*

## X X X V I I I.

MOLIERE étant mort, les Comédiens se dispoient à lui faire un convoi magnifique : Mais M. de Harlai,

Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla sur le champ à Versailles se jeter aux piés du Roi, pour se plaindre de l'injure que l'on faisoit à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture. Mais le Roi la renvoya, en lui disant que cette affaire dépendoit du ministere de M. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser. Cependant Sa Majesté fit dire à ce Prélat qu'il fît en sorte d'éviter l'éclat & le scandale. M. l'Archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans pompe & sans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnerent le corps sans chanter ; & on l'enterra dans le Cimetiere qui est derriere la Chapelle de S. Joseph dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assisterent ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle Moliere, s'écrioit par tout : *Quoi , l'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels ?*

## XXXIX.

UN Abbé crut faire sa cour au Grand Condé, en lui présentant l'épithaphe qu'il avoit faite pour Moliere. Ah! lui dit ce Prince, que celui dont tu me présentes l'épithaphe n'est-il en état de faire la tienne.

## XL.

DEUX ou trois ans après la mort de Moliere, il fit un hyver très-rude. La veuve de ce grand homme fit porter cent voies de bois sur la tombe de son mari, & les y fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

## XLI.

DANS une préface que les Anglois ont mise à la tête de la traduction de Moliere. Ils comparent les ouvrages de ce grand comique à un gibet. Le vice, dit-on & le ridicule y ont été exécutés, & y demeurent exposés com-

me sur le grand chemin, pour servir d'exemple aux Auteurs.

## XLII.

ON voit aujourd'hui des Auteurs qui, parce qu'ils sont jeunes, voudroient nous faire croire que Moliere a vieilli. La chose est risible, dit un fort bel esprit ; mais il manque de rieurs.

---

*HENRIETE DE COLIGNI,*  
*depuis Madame de la Suze,*  
*morte en 1673.*

## I.

**L**A jalousie que Monsieur de la Suze conçut contre elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses Terres. On prétend que la Comtesse pour éviter de l'y suivre abjura la Religion Protestante qu'elle professoit comme son mari : ce qui donna occasion à ce bon mot de la Reine de Suede : que Madame de la Suze s'étoit

faite Catholique pour ne voir son mari ni en ce monde ni en l'autre. La défunion augmenta entre eux , ou par le changement de Religion , ou par la jalousie continuelle du Comte , ce qui inspira à la Comtesse le dessein de se démarier , en quoi elle réussit , ayant offert à son mari vingt-cinq mille écus pour n'y pas mettre d'opposition , ce qu'il accepta. Le mariage fut ainsi cassé par Arrêt du Parlement. On dit encore un bon mot à ce sujet ; que la Comtesse avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire , parce que si elle avoit attendu encore quelque tems , au lieu de donner vingt-cinq mille écus , elle les auroit reçus de lui pour s'en défaire.

## II.

ON trouvoit quelquefois Madame de la Suze habillée & parée de grand matin. Quand on lui en demandoit la raison , elle répondoit simplement : *C'est que j'ai écrit* , pour faire connoître , qu'elle mettoit d'ordinaire tous ses atours ayant d'écrire.

## III.

ON ne pouvoit pas voir des affaires plus dérangées que celles de Madame de la Suze ; un Exempt accompagné de quelques Archers, vint un jour chez elle sur les huit heures du matin pour saisir ses meubles : sa femme-de-chambre l'alla avertir aussitôt. Elle fit entrer l'Exempt étant encore dans son lit, & le pria avec instance de vouloir bien la laisser reposer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit, ce qui lui fut accordé. Elle se rendormit jusqu'à dix heures qu'elle s'habilla pour aller dîner en ville, & passa ensuite dans son antichambre où elle fit de grands complimens à l'Exempt, & le remercia fort de son honnêteté, en lui disant tranquillement : Je vous laisse le maître, & elle sortit ainsi de sa maison.

## IV.

MADAME de Chatillon plaidoit au  
Parlement

Parlement de Paris contre Madame la Comtesse de la Suze. Ces deux Dames se rencontrant tête à tête dans la Salle du Palais, M. de la Feuillade qui donnoit la main à Madame de Châtillon, dit d'un ton Gascon à Madame de la Suze qui étoit accompagnée de Benferade & de quelques autres Poètes de réputation : *Madame, vous avez la rime de votre côté, & nous avons la raison.* Madame de la Suze piquée de cette raillerie, repartit fierement & faisant la mine : *Ce n'est donc pas, Monsieur, sans rime ni raison que nous plaidons.*

---

J E A N C H A P E L A I N ,  
né à Paris en 1595, mort en 1674.

## I.

**L**A réputation de Chapelain étoit si grande, que le Cardinal de Richelieu voulant faire la réputation d'un ouvrage, pria ce Poète de lui prêter son nom en cette occasion, ajoutant

A a



qu'en récompense il lui prêteroit sa bourse en quelqu'autre.

## II.

DANS la place du Cimetiere Saint Jean à Paris, il y avoit un Traiteur fameux chez qui s'assembloit tout ce qu'il y avoit de jeunes Seigneurs des plus spirituels de la Cour, avec Messieurs Despréaux, Racine, la Fontaine, Chapelain, Furetiere, & quelques autres personnes d'élite : & cette troupe choisie avoit une chambre particuliere du Logis qui lui étoit affectée. Il y avoit sur la table un exemplaire de la Pucelle de Chapelain qu'on y laissoit toujours. Quand quelqu'un d'entr'eux avoit commis une faute, soit contre la pureté du langage, soit contre la justesse du raisonnement, il étoit jugé à la pluralité des voix, & la peine ordinaire qu'on lui imposoit étoit de lire un certain nombre de vers de ce Poëme. Quand la faute étoit considérable, on condamnoit le Délinquant à en lire jusqu'à vingt. Il falloit qu'elle

fût énorme pour être condamné à lire la page entière.

## I I I.

UN jour Chapelain lisoit son Poëme chez M. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau : Mais Madame de Longueville à qui un des admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet ouvrage, répondit : *Oui, cela est parfaitement beau ; mais il est bien ennuyeux.*

## I V.

MONSIEUR Godeau Evêque de Grasse, estimoit beaucoup la Pucelle de Chapelain, jusques là qu'un de ses amis lui proposant de faire un Poëme épique, il répondit par une mauvaise pointe qu'il n'avoit pas le poumon assez fort pour la trompette, & qu'en cette occasion, l'Evêque cédoit la place au Chapelain.

## V.

CHAPELAIN fit attendre long-tems

A a ij

son Poëme , parce qu'il recevoit une forte pension de M. de Longueville. Les rieurs de ce tems-là disoient que la Pucelle étoit une fille entretenue par un grand Prince. Dès-que l'ouvrage parut , Liniere fit l'épigramme suivante.

Nous attendons de Chapelain  
 Ce noble & fameux Ecrivain  
 Une incomparable Pucelle ;  
 La Cabale en dit force bien ,  
 Depuis vingt ans on parle d'elle ,  
 Dans six mois on n'en dira rien.

## VI.

Nous étions mal avec Chapelain , Péliſſon & moi , dit Ménage. Péliſſon après sa conversion voulant se reconcilier avec lui , vint me prendre pour l'accompagner , me disant qu'il falloit aussi que je me reconciliaſſe. Nous allâmes chez lui ; & je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons que j'y avois vû il y avoit douze ans.

## V I I.

EN voyant l'excessive avarice de Chapelain, les rieurs disoient que c'étoit pour marier sa Pucelle à un enfant de bonne maison, & les autres vouloient que ce fût pour la canoniser.

## V I I I.

CHAPELAIN n'étoit pas prévenu en faveur du sexe. Il disoit souvent que les femmes les plus spirituelles n'avoient pas la moitié de la raison.

## I X.

PUIMORIN frere de Despréaux s'avisa un jour devant Chapelain de parler mal de la Pucelle. *C'est bien à vous à en juger*, lui dit Chapelain, *vous qui ne savez pas lire*. Je ne fai que trop lire, depuis que vous faites imprimer, lui répondit Puimorin.

## X.

LE Cardinal de Richelieu avoit

fourni aux Auteurs qui travailloient ensemble sous ses ordres aux pieces de Théâtre, le sujet de *la grande Pastorale*, où il y avoit jusqu'à cinq cens vers de sa façon. Lorsqu'il fut dans le dessein de la donner, il voulut que Chapelain la revît, & qu'il y fit des observations exactes. Ces observations lui furent apportées par Bois-Robert; & quoiqu'elles fussent écrites avec beaucoup de discrétion & de respect, elles le choquerent tellement ou par leur nombre, ou par la connoissance qu'elles lui donnoient de ses fautes, que sans achever de les lire, il les mit en piece; mais la nuit suivante, comme il étoit au lit, & que tout dormoit chez lui, ayant pensé à la colere qu'il avoit témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la plus belle Comédie du monde, il se rendit à la raison: car il commanda qu'on ramassât & qu'on collât ensemble les pieces de ce papier déchiré; & après l'avoir lû d'un bout à l'autre, & y avoir fait grande réflexion, il

envoya éveiller Bois-Robert pour lui dire qu'il voyoit bien que Messieurs de l'Académie s'entendoient mieux que lui à ces matieres, & qu'il ne falloit plus parler de cette impression.

## X I.

CHAPELAIN étoit appelé par quelques Académiciens : *Le Chevalier de l'Ordre de l'Araignée*, parce qu'il avoit un habit si rapiécé & si recoufu, que le fil formoit dessus comme une représentation de cet animal. Etant un jour chez M. le Prince où il y avoit une grande assemblée, il vint à tomber du Lambris une Araignée qui étonna la compagnie par sa grosseur. On crut qu'elle ne pouvoit venir de la maison, parce que tout étoit d'une grande propreté. Aussitôt toutes les Dames se mirent à dire d'une commune voix qu'elle ne pouvoit sortir que de la perruque de M. Chapelain, ce qui pouvoit bien être, puisqu'il n'avoit jamais eu qu'une seule perruque. Chapelain, à l'avarice joi-

gnoit la malpropreté. Balzac contoît qu'ayant été dix ans fans le voir, parce qu'ils étoient brouillés, il se raccommoda avec lui, & que l'étant allé visiter, il le trouva dans sa chambre, où il apperçut une même toile d'Araignée qui la traversoit, & qu'il y avoit vûe avant que d'être brouillé avec lui. Chapelain pour épargner ses serviettes avoit un ballai de jonc sur lequel il s'essuyoit les mains.

## XII.

CHAPELAIN portoit un manteau au cœur de l'Eté. Quand on lui en demandoit la cause, il répondoit toujours qu'il étoit indisposé. Conrart lui dit un jour : Je crois que c'est plutôt votre habit qui est indisposé.

## XIII.

LA prévention qu'on avoit pour Chapelain étoit si forte, qu'on n'osa pas voir d'abord le ridicule de sa Pucelle. Il s'en fit jusqu'à six éditions en moins de dix-huit mois. La Ménardiere



diere & Liniere furent les premiers qui l'attaquerent.

## XIV.

CHAPELAIN, malgré son avarice a fait un acte d'une grande générosité. Dès que M. de Montauzier eut été nommé Gouverneur de M. le Dauphin, il jetta les yeux sur Chapelain pour la place de Précepteur, & même obtint l'agrément du Roi avant d'en avoir parlé à Chapelain. Qu'arriva-t-il? Que Chapelain résista à M. de Montauzier, & refusa obstinément ce glorieux emploi, alléguant que son grand âge le rendoit trop sérieux & trop infirme pour qu'il pût se flater d'être agréable à un Prince encore si jeune.

## XV.

CHAPELAIN, après s'être brouillé avec Ménage disoit : *Il y avoit - entre nous des obligations actives & passives.* Les actives, disoit-on, étoient elles de votre côté ou du côté de Ména-

ge ? De notre côté , disoit-il. En quoi consistoient-elles ? Est-ce en lui faisant du bien , en défendant son honneur , ou en quelque autre maniere que vous l'avez obligé ? J'allois quelquefois répondre-il , à ses assemblées. N'est-ce pas là une grande obligation que lui avoit Ménage ?

## XVI.

CHAPELAIN évitoit autant qu'il pouvoit d'être Directeur de l'Académie, par la crainte qu'il avoit, que quelqu'un de la compagnie ne mourut pendant le cours de sa charge , & qu'il ne lui en coutât vingt livres , pour les frais du Service. Cependant on eut l'adresse de le faire Directeur dans le tems de la maladie du Chancelier Séguier , Protecteur de l'Académie. Vers la fin des trois mois ; Chapelain sachant qu'on continuoit souvent le Directeur , il eut grand soin de demander qu'on lui donnât un successeur. On différa de quelques jours sous divers prétextes. Le Chancelier

étant mort dans cet intervalle; Chapelain étoit inconsolable : Me voilà ruiné , disoit-il , mon bien n'y suffira pas. Je me consolerois , si c'étoit un simple Académicien ; mais c'est le Protecteur de l'Académie : Cette dépense va me reduire à l'aumône. Enfin il pressa tant , qu'il obtint que chaque membre de la compagnie contribueroit aux frais de ce Service ; de sorte que les uns donnerent un écu d'or , & d'autres un écu , chacun à sa fantaisie ; par-là Chapelain n'y contribua que de ce qu'il voulut , & peut-être y gagna-t'il encore.

## X V I I.

DUPERRIER Gentil-homme Provençal , qui se trouvoit quelquefois court d'argent , s'étant adressé un jour à Chapelain pour en avoir quelque secours , il crut lui faire une grande libéralité en lui donnant un écu. Après avoir fait cet effort , il disoit : Nous devons secourir nos amis dans leurs nécessités ; mais nous ne devons pas contribuer à leur luxe. B b ij

## XVIII.

L'AVARICE de Chapelain fut cause de sa mort. S'étant mis en chemin un jour d'Académie pour se rendre à l'assemblée, & gagner deux ou trois jettons, il fut surpris par un orage affreux. Ne voulant pas payer un double pour passer le ruisseau sur une planche que l'on y avoit jettée, il attendoit que l'eau fût écoulée : mais ayant vû qu'il étoit près de trois heures, il passa au travers de l'eau & en eut jusqu'à mi-jambe. La crainte qu'il eut qu'on ne soupçonnât ce qui étoit arrivé l'empêcha de s'approcher du feu à l'Académie ; il s'assit à un bureau, & cacha ses jambes dessous ; le froid le saisit, & il eut une oppression de poitrine dont il mourut.

## XIX.

CHAPELAIN s'étoit mis en pension chez son héritier ; & quand il dînoit ou soupoit en ville ; il rabbatoit tant par repas sur sa pension. Dans la ma-

ladie dont il mourut , il avoit chez lui cinquante mille écus comptant ; & le divertissement qu'il prenoit de tems en tems , c'étoit de faire ouvrir son coffre-fort qui étoit près de son lit , & de faire apporter tous ses sacs pour voir son argent. Le jour qu'il mourut , tous ses sacs étoient encore rangés autour de lui ; & un Savant dit à M. de Valois , vous faurez , M. que notre ami M. Chapelain vient de mourir comme un meûnier au milieu de ses sacs.

---

## JACQUES DE VALLÉE

*DESBARREAUX , né à Paris en*

*1602 , mort en 1674.*

### I.

**D**ESBARREAUX étoit Conseiller au Parlement de Paris. Il se chargea une fois d'être rapporteur ; se voyant pressé par les parties , il les fit venir , brûla le procès en leur présence , & paya de son argent ce qui étoit demandé. B b iij

## II.

DESBARREAUX changeoit de domicile selon les faisons de l'année. Il passoit l'hyver à Marseille. La maison qu'il appelloit sa favorite étoit dans le Languedoc ; c'étoit celle du Comte de Clermont Lodeve , où il disoit que la bonne chere & la liberté étoient sur leur thrône. Il avoit en Anjou la maison du Lude , où étoit autrefois l'abord des plus beaux esprits & des plus honnêtes gens. Il alloit voir quelquefois Balzac sur les bords de la Charente. Mais la maison où il se plaisoit davantage , c'étoit Chenailles sur la Loire , lieu aujourd'hui agréable , & autrefois séjour de plaisir & de bonne chere.

## III.

DESBARREAUX passoit pour un homme sans Religion. Un jour de Carême que ce débauché & M. d'Elbene étoient ensemble , ils voulurent manger de la viande , & ne trouverent

que des œufs dont on leur fit une aumelette. Dans le tems qu'ils la mangeoient, il survint un orage & un tonnerre si terrible, qu'il sembloit qu'il allât renverser la maison où ils étoient. Desbarreaux sans se troubler prit le plat, & le jeta par la fenêtre en disant: Voilà bien du bruit pour une aumelette. Il est horrible de faire des plaisanteries sur des choses aussi respectables.

## I V.

DESBARREAUX & M. d'Elbene; mangeant un jour ensemble, Desbarreaux présenta un bon morceau à M. d'Elbene qui s'excusa de le manger, disant qu'il étoit excellent s'il consultoit son goût, mais que son estomach seroit incommodé s'il le mangeoit. Desbarreaux lui repartit: Etes-vous de ces fats qui s'amusent à digérer?





---

**JEAN DESMARETS**

DE S. SORLIN , né à Paris l'an

1595 , mort en 1676.

## I.

**O**N a dit de Desmarets qu'il étoit le plus fou de tous les Poètes , & le meilleur Poète qui fût entre les fous.

## II.

DESMARETS étoit si enchanté de son *Clovis* qu'il en renvoye la gloire à Dieu , & afsûre dans ses *délices de l'esprit* , qu'il l'a sensiblement assisté pour finir un si beau Livre. Les *Délices de l'Esprit* sont un ouvrage mystique qu'il fit au tems de son Fanatisme , dont un homme d'esprit s'est moqué en disant qu'il falloit mettre dans l'*errata* : *Délices* , lisez *Delires*.

## III.

DESMARETS avoit fait avec le Car-

dinal de Richelieu la Tragicomédie de Mirame , pour laquelle fut bâtie la salle qui sert aujourd'hui à l'Opéra , & dont la représentation lui coûta un million. Elle eut cependant un succès médiocre à la première représentation. Le Cardinal qui y avoit assisté s'étant retiré seul le soir à Ruel , envoya chercher Desmarets. Ce Poëte se doutant que l'entrée seroit orageuse , pria *Petit* son ami de l'accompagner. Ils concerterent en chemin ce qu'ils diroient au Cardinal. Dès qu'il les vit entrer : Eh bien ! leur dit-il , les François n'auront jamais du goût pour les belles-chofes ; ils n'ont point été charmés de Mirame. Monseigneur, répondit *Petit* ; ce n'est pas la faute de l'ouvrage qui est admirable ; mais celle des Comédiens. Votre Eminence ne s'est-elle pas apperçue que non-seulement ils ne savoient pas leurs rolles , mais qu'ils étoient tous ivres. Effectivement , réprit le Cardinal , je me rappelle qu'ils ont joié d'une maniere pitoyable. Après quelques autres dif-

cours, le Ministre reprit sa belle humeur, & fit mettre les deux Poëtes à table avec lui. De retour à Paris, ils ne manquèrent pas d'aller prévenir les Comédiens, & de s'asûrer des suffrages de plusieurs Spectateurs, enforte qu'à la seconde représentation de *Mirame*, on n'entendit que des applaudissemens

## IV.

ON disoit que Desmarets encore jeune avoit perdu son ame en écrivant des Romans, & que vieux il avoit perdu l'esprit à écrire de la *Misiquerie*.

---

FRANÇOIS HEDÉLIN .  
 D'AUBIGNAC , né à Paris l'an  
 1604 , mort en 1676.

## I.

LE Cardinal de Richelieu chargea l'Abbé d'Aubignac de l'éducation du Duc de Fronfac. Le Précep-

teur fut si bien gagner les bonnes grâces de son élève , que dès qu'il fut majeur , il lui donna une pension viagere de quatre mille livres à prendre sur tous ses biens. Après la mort prématurée de ce jeune Seigneur , l'Abbé d'Aubignac fut obligé , pour être payé de cette pension , d'avoir un procès contre le Prince de Condé seul héritier du Duc , qui refusoit de la continuer. Ce Procès fut terminé par une grande & savante Requête que l'Abbé d'Aubignac adressa à M. le Prince , & par laquelle il le fit seul juge de leur contestation. Cette action de générosité piqua d'honneur ce grand Prince , qui après avoir lû la Requête , ordonna que le Procès demeureroit fini , & se condamna lui-même à payer sa pension.

## II.

MÉNAGE ayant eu une dispute vive avec l'Abbé d'Aubignac touchant une Comédie de Térence , écrivit contre son adverfaire tout ce qu'il put

imaginer de plus sanglant. Si on l'en croit , il auroit répondu à ce que l'Abbé d'Aubignac répliqua , si dans la dédicace de ses aménités de droit , il n'eût solennellement protesté de ne lire jamais cette Réplique : & comme , ajoute-t'il , je suis très - religieux observateur de ma parole , je consultai plusieurs célèbres Casuistes de la maison de Sorbonne & du Collège de Louis le Grand , pour savoir si je la pouvois lire. Ils me traiterent de scrupuleux pour en avoir douté. Ménage rassuré de la sorte crut pouvoir lire sans péché la Réplique de l'Abbé d'Aubignac. Il la lut donc ; mais il ne répondit qu'après la mort de son adversaire.

### III.

L'ABBÉ d'Aubignac a fait une dissertation sur l'Iliade , dans laquelle il entreprit de soutenir qu'il n'y a jamais eu d'homme nommé Homere qui ait composé les Poèmes que nous avons sous le nom de l'Iliade & de l'Odis-

lée. Selon ce critique , ces deux Poëmes ne font qu'une compilation de vieilles Tragédies qui se chantoient anciennement dans la Grece.

## I V.

RICHELET étant fort ami de l'Abbé d'Aubignac , loüa extrêmement un mauvais Roman de cet Abbé , intitulé Macarise. Ces amis s'étant brouillés pour quelques matieres d'érudition , d'Aubignac invectiva publiquement contre Richelet avec une violence extraordinaire. Celui-ci qui en fut averti crut lui devoir envoyer ces quatre vers.

Hedelin , c'est à tort que tu te plains de moi :

N'ai-je pas loüé ton ouvrage ?

Pouvois-je faire plus pour toi

Que de rendre un faux témoignage.

## V.

L'ABBÉ d'Aubignac , après avoir donné d'excellens préceptes sur la

Tragédie , voulut entrer en concurrence avec Corneille. Il donna sa Zénobie qui prouva invinciblement qu'une piece très-réguliere peut être sans intérêt & remplie de caracteres inutiles. Les Auteurs qu'il avoit censurés dans sa pratique du Théâtre , furent ravi de trouver cette occasion de le mépriser. Il eut même le désagrément de se voir raillé à la Cour où il se vançoit d'être le seul de nos Ecrivains qui eût bien suivi les regles d'Aristote. Sur quoi le grand Condé dit un jour ; qu'il savoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les regles d'Aristote ; mais qu'il ne pardonnoit pas aux regles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante Tragédie à l'Abbé d'Aubignac. Ce ne fut point là le seul bon mot qui rabaiſſa sa fierté. Dans une conversation où il disoit pour vanter sa piece , que le Comte de Fiesque avoit coûtume d'appeller sa Zénobie la femme de Cinna , un Courtisan prit la parole , & lui dit , qu'il ne prenoit pas garde que c'étoit



avoïer qu'il étoit autant au - deffous de Corneille, que la femme est au deffous de l'homme.

---

*HENRI DE VALOIS,*  
*né à Paris l'an 1603, mort*  
*en 1676.*

## I.

**C**OMME les Livres de sa Bibliothèque ne suffisoient pas à M. de Valois, il en empruntoit de toutes parts, & avoit coûtume de dire à ce sujet, que les Livres prêtés étoient ceux dont il tiroit le plus de profit; parce qu'il les lisoit avec plus de soin, & qu'il en faisoit des Extraits, dans la crainte de ne pouvoir plus les revoir.

## II.

L'APPLICATION continuelle de M. de Valois à la lecture, altéra si fort sa vûe, d'ailleurs assez foible, qu'il perdit tout à fait l'œil droit, & ne voyoit

presque point de l'autre. Cet accident le mettoit dans l'obligation de discontinuer ses études ou de prendre un Lecteur. Il aimoit trop le travail pour pouvoir se résoudre à l'abandonner : mais aussi n'étoit-il guere en état de faire la dépense d'un Lecteur. Le Président Henri de Memes averti de tout cela, offrit à M. de Valois une pension de deux mille livres, s'il vouloit lui faire part de ses collections & de ses remarques. Cē savant n'aimoit pas trop à communiquer ses recueils ; mais la situation où il se trouvoit le déterminâ à accepter le parti qu'on lui proposoit.

---

*ISAAc LA PEYRERE,*  
*né à Bordeaux l'an . . . mort*  
*en 1677.*

I.

**L**A Peyrere si célèbre par son Livre des Prédamistes, lisoit un jour le 5. Chapitre de saint Paul aux Romains ;

main, il lui vint dans l'esprit qu'on pourroit démontrer par les Versets 12. 13. 14. qu'il y a eu des hommes au monde avant Adam. Cette opinion bizarre qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'esprit, lui entra tellement depuis dans la tête qu'on n'a jamais pû l'en défabufer. C'est en Flandres où il avoit suivi le Grand Condé, qu'il publia son ouvrage. Il y fut arrêté dans un tems où il étoit encore huguenot. L'Anecdote de cela est que M. le Prince entra dans cette affaire par le moyen d'un Jésuite son Confesseur, qui aimoit la Peyrere à sa Religion près, dont il vouloit qu'il changeât. On remua donc la machine du Préadamiste : on l'arrêta, & on lui fit craindre les suites de ce Livre, s'il ne changeoit de Religion. Le bon-homme qui n'étoit pas obstiné sur ces matieres, se rendit bien-tôt, & son maître lui donna de quoi aller querir son absolution à Rome.

## II.

LORSQUE le Livre des Prédamistes parut, il fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. Ménage pria l'Auteur qui étoit de ses amis de le lui envoyer avant qu'il fût mis *en lumiere*. Il comprit la raillerie, & le lui envoya avec ce vers d'Ovide en changeant le mot *Urbem* en celui d'*ignem*.

*Parve, nec invideo, sine me, liber ibis in ignem.*

## III.

LA PEYRERE a fait une histoire fort estimée du Groenland, on lui demandoit pourquoi il y avoit tant de forciers dans le Nord? C'est, disoit-il, que les biens de ces prétendus forciers que l'on fait mourir, sont en partie confisqués au profit de leurs juges.

## IV.

LA PEYRERE se retira au Séminaire

de Notre-Dame des Vertus près de Paris, qui est dirigé par les Peres de l'Oratoire. J'ai appris, dit M. Simon, qu'étant à l'article de la mort, un Théologien de l'Oratoire le pressa un peu vivement sur ses Prédamistes & voulut l'obliger à se retracter ; mais il évita de le faire ; & comme il se vit un peu pressé il dit au Théologien ces paroles de l'Epître de saint Jude : *Hi quæcumque ignorant blasphemant.*

## V.

LORSQUE Lapeyrere mourut, on lui fit cette Epitaphe :

La Peyrere ici gist, ce bon Israélite  
Huguenot, Catholique, enfin Prédami-  
miste.

Quatre Religions lui plurent à la fois ;  
Et son indifférence étoit si peu commune,  
Qu'après quatre-vingt ans qu'il eut à faire  
un choix

Le bon-homme partit, & n'en choisit  
pas une.

---

**J E A N D E L A U N O I ,**  
*né dans le Diocèse de Coutance l'an*  
*1603 , mort en 1678.*

I.

**C**OMME Launoi n'avoit point de talent pour prêcher ni pour chanter , il ne voulut jamais accepter de Bénéfice. *Je me trouverois bien de l'Eglise , mais l'Eglise ne se trouveroit pas bien de moi ,* disoit-il , à ceux qui vouloient lui inspirer de l'ambition.

II.

LAUNOI avoit la confiance du Pere Sirmond qu'il consultoit perpétuellement. Aussi ce Jésuite disoit - il , quand M. de Launoi m'a entendu dire quelque chose de bon , il va faire un Livre.

III.

J'AVERTISSEOIS un jour Launoi ; dit Ménage , qu'il avoit choqué tous

les Jacobins dans les écrits qu'il avoit faits contre le Pere Nicolai, & qu'ils écrivoient tous contre lui. Il me répondit malicieusement : je crains bien plus leur canif que leur plume.

## I V .

MONSIEUR Billaud Evêque de Boulogne , ayant écrit contre M. de Launoi ; celui-ci mit ces paroles à la tête de la réponse qu'il lui fit : *Jacobus Biliaudus non disponit sermones suos in judicio.*

La réponse du Cardinal de Richelieu à un Savant qui lui avoit envoyé son Livre , est bien mieux. *Accipi , legi , probavi.*

## V .

MONSIEUR Godefroi Historiographe de France , étant sorti de son logis de grand matin , le premier jour de l'an , rencontra M. de Launoi qui s'en alloit en Sorbonne ; il l'aborda ; & lui dit en l'embrassant : bon jour & bon an , Monsieur , quel Saint dé-



nicherez-vous du Ciel cette année ? M. de Launoi surpris de la demande, lui répondit : Je ne déniche point du Ciel les véritables Saints que Dieu & leur mérite y ont placés, mais bien ceux que l'ignorance & la superstition des peuples y ont fait glisser sans l'aveu de Dieu & des Savans.

## VI.

LE Curé de saint Eustache de Paris disoit : Quand je rencontre le Docteur Launoi, je le salue jusqu'à terre, & ne lui parle que le chapeau à la main, & avec bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache, qui ne tient à rien.

## VII.

L'INDIFFÉRENCE que M. de Launoi eut pour le bien, l'empêcha de s'enrichir. Il commença son testament par ces paroles : *J'aurai bien-tôt fait ; car je n'ai pas beaucoup de bien.*

---

MICHEL DE MAROLLES,  
né en Touraine l'an 1600, mort  
en 1681.

## I.

**M** O N S I E U R de Lestang. Auteur des Regles de bien traduire, avoit pris tous les exemples de bonnes Traductions dans les Livres de M. d'Ablancourt, ou de Port Royal, & ceux des méchantes dans les Livres de l'Abbé de Marolles. Celui-ci en fut fort en colere & s'en plaignit à tout le monde. M. de Lestang ayant jugé à propos de l'appaiser choisit pour cela le jour que M. de Marolles alloit faire ses Pâques, & se présentant devant lui, comme il alloit se mettre à genoux pour communier. Monsieur, lui dit-il, vous êtes en colere contre moi : je crois que vous avez raison : mais M. ajoûta-t-il, voici un tems de miséricorde, je vous demande pardon. De la maniere dont

vous vous y prenez, lui répondit M. de Marolles, il n'y a pas moyen de s'en défendre : Allez M. je vous pardonne. Quelques jours après M. de Marolles rencontrant M. de Lestang, lui dit croyez-vous en être quitte ? vous m'avez excroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder. Monsieur, Monsieur, lui répliqua M. de Lestang, ne faites pas tant le difficile. On peut bien, quand on a besoin d'un pardon général en accorder un particulier.

## II.

MAROLLES disoit à Linier : Mes Vers me coutent peu. Ils vous coutent ce qu'ils valent, répliqua Linier ; & l'Auteur ne s'en offensa pas.

## III.

L'ABBÉ de Marolles fit une Traduction des Epigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conservé du sel de son Auteur ; c'est ce qui engagea Ménage à mettre à la tête  
de

de son Exemplaire ces mots : *Epigrammes contre Martial.*

## IV.

L'ABBE' de Marolles prétendoit que la multitude de mauvaises Traductions qu'il avoit faites devoit le mettre au niveau de ceux qui n'en avoient fait que peu, mais de bonnes. J'aimerois autant la vanité d'un manoeuvre qui prétendroit avoir droit de prendre place parmi les plus habiles Architectes, parce qu'il auroit bâti un grand nombre de chaumières.

## V

L'ABBE' de Marolles ne traduisoit pas seulement des Poëtes, il faisoit lui-même des Vers; & en parlant de l'injustice du siècle, il dit qu'en dépit du Public, il avoit publié de compte fait cent trente-trois mille cent vingt-quatre Vers.

---

OLIVIER PATRU,  
né à Paris l'an 1604, mort  
en 1681.

## I.

LORSQUE Patru fut reçu en 1640, à l'Académie Française, il y fit un remerciement qui donna lieu à la compagnie d'ordonner que tous ceux qui y seroient admis dans la suite feroient un discours pour remercier l'assemblée; ce qui ne s'étoit point fait auparavant, & ce qui s'est toujours pratiqué depuis. Personne n'a été dispensé de cet usage que M. Colbert & M. d'Argenson.

## II.

PATRU étoit également un Censeur éclairé & sévère. Sa réputation de rigidité étoit si bien établie que quand Racine faisoit à Despréaux quelques observations un peu trop subtiles sur ses ouvrages, le Satirique, au

lieu de lui dire le Proverbe Latin *ne sis Patruus mihi*, lui disoit *ne sis Patruus mihi*.

## I I I.

PATRU ne fut jamais riche, ce qui fit dire à un Magistrat que cet Avocat qui plaidoit si bien la cause de l'Académie & de la Langue Françoisse, n'entendoit rien à plaider la cause de sa fortune.

## I V.

PATRU réduit à une extrême indigence & pressé par un créancier impitoyable, se vit obligé de vendre ses Livres, le seul bien qui lui restoit. Despréaux ayant appris l'extrémité où il se trouvoit, & sachant qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, alla aussitôt offrir près d'un tiers davantage. Mais l'argent compté, il mit dans le marché une condition qui surprit agréablement M. Patru; ce fut qu'il garderoit ses Livres comme auparavant,

& que sa Bibliotheque ne seroit qu'en survivance à Despréaux.

## V.

PATRU disoit à Despréaux : Vous écrivez trop négligemment votre Prose : il s'y est glissé quelques Vers. Croyez-vous , lui dit le Poëte , que vous ne tombez pas quelquefois dans la même faute ? Non répondit Patru. Sur cela Despréaux ouvrit les plaidoyers de son ami , & tomba d'abord sur un Vers.

Onzieme Plaidoyer pour un jeune Allemand.

## VI.

MONSIEUR Conrart qu'on peut regarder comme le fondateur de l'Académie Françoise , étant mort ; un des plus grands Seigneurs de la Cour , mais qui ne s'étoit que médiocrement cultivé l'esprit , se proposa pour la place vacante. De le recevoir , ou de le refuser , l'embarras étoit égal. Ce



fut dans cette occasion que Patru ouvrit l'assemblée par un Apologue. Messieurs, dit-il, un ancien Grec avoit une Lyre admirable; il s'y rompit une corde: au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent; & la lyre avec sa corde d'argent perdit son harmonie.

## V I I.

L I N I E R E voyant Patru & Chapelain qui se promenoient ensemble, dit à ceux qui étoient avec lui: Voilà un pauvre Auteur & un Auteur pauvre.

## V I I I.

M O N S I E U R Bossuet étant allé voir Patru qui étoit mourant, lui dit: On vous a regardé jusqu'ici, Monsieur, comme un esprit fort; songez à détromper le Public par des discours sinceres & religieux. Il est plus à propos que je me taise, répondit Patru, on ne parle dans ces derniers momens que par foiblesse ou par vanité.

---

**CHARLES LE COINTE,***de l'Oratoire, né à Troyes en**1611, mort en 1681.*

## I.

**L**E Pere Bourgoïn Général de l'Oratoire, n'avoit de l'estime que pour ceux qui s'appliquoient à la Théologie ou à la Prédication, & étoit au contraire prévenu contre ceux qui donnoient du côté de l'histoire. Cette prévention alloit si loin, que lorsqu'il vouloit désigner un ignorant, il disoit : C'est un Historien. Avec ce préjugé, il regardoit le Pere le Cointe comme un homme inutile à sa Congrégation, & le donna pour Aumônier à Madame Servien, qui alloit à Munster avec M. de Servien qui y étoit Plénipotentiaire.

## II.

MONSIEUR Simon ayant représenté au Pere le Cointe que tout le mon-

de se plaignoit de l'étendue de ses Annales Ecclésiastiques de France , il lui répondit ingénument ; qu'il le favoit fort bien : mais qu'il craignoit que la pension qu'il recevoit de la Cour ne finît avec son Ouvrage. Vous savez , ajouta-t-il , ce que Biron le Pere répondit à son fils : Quand nous n'aurons plus rien à faire , nous irons planter des choux à Biron.

## I I I.

DOM Mabillon alla prier un jour le Pere le Cointe d'assister avec d'autres habiles gens à l'examen de certaines Chartres , qui se devoit faire à S. Germain des Prez. Il s'en excusa , & il dit ensuite à un de ses amis , que quand on alloit à l'Abbaye , les Moines faisoient si bonne chere à ceux qu'ils convioient , & les pressoient d'une maniere si obligeante , qu'on ne pouvoit pas leur refuser ce qu'ils demandoient.



---

---

CHARLES COTIN,  
*né à Paris . . . . mort en 1682.*

## I.

L'ABBE' Cotin fatigué de l'administration de son bien qui lui attiroit des chagrins & des procès , le donna à un de ses amis qui s'engagea à lui fournir ce dont il auroit besoin. Ses proches présenterent aussitôt une requête pour lui faire nommer un curateur , prétendant qu'un homme ne pouvoit pas faire une plus grande folie que de donner son bien. L'Abbé Cotin , au lieu de répondre juridiquement , va voir ses Juges , & les prie de venir à quelques-unes de ses Prédications , consentant de recevoir un curateur , si l'on jugeoit qu'il en eût besoin après l'avoir entendu. Les Juges acceptèrent sa proposition , & revinrent si satisfaits de ses Sermons , & si indignés de l'insolence de ses parens , qu'ils les condamnerent aux dépens & à l'amende.

## II.

MONSIEUR le premier Président de Lamoignon refusa de lire un Libelle que l'Abbé Cotin avoit publié contre Despréaux , parce que ce premier Magistrat accusoit en riant Despréaux de l'avoir composé lui-même pour rendre l'Abbé ridicule.

Bayle agite une assez plaisante question dans ses Lettres. Il suppose que Despréaux eût été choisi pour remplir la place de l'Abbé Cotin à l'Académie , & paroît en peine de quelle manière le Successeur se feroit tiré de l'éloge de fondation dû à son Prédécesseur suivant les Statuts Académiques. Je rapportai , dit Montchesnai , la chose à Despréaux qui me dit ; qu'à la vérité il auroit fallu marcher un peu sur la cendre chaude ; mais qu'à la faveur des défilés de l'art Oratoire , il se feroit échappé d'un pas si délicat. Il n'y a rien , disoit-il , dont la Rétorique ne vienne à bout : un bon Orateur est une espece de Charlatan

qui fait mettre à propos du baume dans les plaies.

---

*MARIE CATHERINE*

*DESJARDINS*, depuis *Madame de Villedieu*, née à Alençon l'an 1640, morte en 1683.

I.

**C'**EST Madame de Villedieu qui par ses historiettes a fait perdre le goût des longs Romans. Elle avoit une maniere d'écrire tendre & galante. Peu de personnes ont eu un style aussi aisé.

---

*FRANÇOIS EUDES*

*DE MEZERAÏ*, né en Basse-Normandie l'an 1610, mort en 1683.

I.

**L**ES hardiesses que Mezeraï se permettoit dans ses histoires déterminèrent la Cour à supprimer une

penſion de quatre mille livres qu'elle lui faiſoit. Mezerai cefſa dès-lors d'écrire ; & afin qu'on n'ignorât pas les motifs de ſon ſilence , il mit à part dans une caſſette les derniers apointemens qu'il avoit reçus en qualité d'Hiſtoriographe , & y joignit un billet ſur lequel il écrivit de ſa main ces paroles : Voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi : Il a ceſſé de me payer, & moi de parler de lui , ſoit en bien ſoit en mal.

## II.

MEZERAI paroifſoit chagrin dans tous ſes ouvrages contre les Traitans , & il avoit coûtume de dire , qu'il reſervoit deux écus d'or frappés au coin de Louis XII , ſurnommé le pere du peuple , dont il deſtinoit l'un à louer une place en Greve lors de l'exécution de quelqu'un d'eux , & l'autre à boire à la vûe de leur ſupplice. Il s'aviſa auſſi en travaillant au Dictionnaire de l'Académie Françoisé , d'ajouter cette phraſe au mot *comptable* , tout



*comptable est pendable*, phrase que les autres Académiciens ne voulurent jamais lui passer, & qu'il fut obligé d'effacer; ce qu'il ne fit cependant qu'en ajoutant par dépit à la marge de son manuscrit : *Rayé quoique véritable.*

## III.

MEZERAÏ donnoit toujours une boule noire dans le scrutin à tous ceux qui aspiraient aux places vacantes dans l'Académie. On fut long-tems à deviner de qui pouvoit venir une résolution si constante de nuire. A la fin le caractère de Mezerai, fit soupçonner que c'étoit de lui, & cela se trouva vrai. On lui demanda la raison d'une conduite si bizarre; & il répondit que c'étoit pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'Académie dans les Elections.

## IV.

MEZERAÏ étoit si négligé dans sa personne, qu'on le prenoit pour un mendiant plutôt que pour ce qu'il

étoit. Il lui arriva même un matin d'être arrêté par les archers des pauvres. La bévûe, au lieu de l'irriter, le charma ; car il aimoit les aventures singulieres. Il leur dit, qu'il étoit trop incommodé pour aller avec eux à pié, mais qu'aussitôt qu'on auroit mis une nouvelle roue à son carrosse, ils s'en iroient de compagnie où il leur plairoit.

## V.

MEZERAU avoit un frere célèbre par sa piété, nommé le Pere Eudes. Il abusa de sa simplicité pour l'engager à traiter dans un Sermon, qu'il devoit faire devant la Reine mere, Régente du Royaume, les matieres du Gouvernement les plus délicates ; & non content de l'avoir engagé dans ce mauvais pas, il se mit dans un coin de l'Eglise durant le Sermon, & y rioit de tout son cœur, de la témérité de son frere qui menaçoit des jugemens de Dieu & des peines de l'enfer *ces sang sues malheureuses, venues*

*d'audelà des Monts.* Encore lui alla-t-il reprocher au sortir de l'Eglise qu'il n'en avoit pas dit assez.

## VI.

UNE des bifarrerries de Mezerai étoit de ne travailler qu'à la chandelle, même en plein jour au cœur de l'été; & comme s'il se fût alors persuadé qu'il n'y avoit plus de Soleil au monde; il ne manquoit jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui lui rendoient visite.

## VII.

DE tous les travers où Mezerai donna, aucun ne lui fit plus de tort dans le Public, que l'attachement qu'il prit pour un cabaretier de la Chapelle, petit village sur le chemin de S. Denis, nommé *le Faucheur*, chez lequel quelques-uns de ses amis le menerent un jour. Il prit tant de goût à la franchise de cet homme & à ses discours que, malgré tout ce qu'on put

lui dire, il passoit les journées entières chez-lui; il le fit même à sa mort son légataire universel, excepté pour les biens patrimoniaux qui étoient peu de chose, & qu'il laissa à sa famille.

## V I I I.

MEZERAI affecta durant tout le cours de sa vie un pyrrohnisme qui étoit plus dans sa bouche que dans son cœur, comme il le fit paroître durant sa dernière maladie: car ayant fait venir ceux de ses amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de ses licences à parler sur les choses de la Religion. Il en fit devant eux une espece d'amende honorable, qu'il termina en les priant d'oublier ce qu'il avoit pû leur dire autrefois de contraire, & de se souvenir que Mezerai mourant étoit plus croyable que Mezerai en santé.

## I X.

LE Cardinal Mazarin ayant lû un

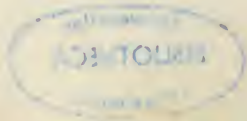


jour dans la Vie de Louis XI. que ce Prince étoit mauvais fils, mauvais pere, mauvais ami & mauvais mari, dit à l'Historien : M. de Mezerai vous traitez bien mal un de nos Rois Louis XI. Monseigneur, lui répondit cet Ecrivain, comme Ecrivain, je suis interprete de la vérité.

## X.

MEZERAI demanda un jour au P. Pétau que l'on consultoit comme un oracle sur tous les points d'érudition, ce qu'il pensoit en général de la nouvelle Histoire de France : Celui-ci lui répondit durement, qu'il y avoit découvert mille fautes grossieres. Un autre que Mezerai se seroit déconcerté d'une repartie si imprévûe : mais il n'en fit que rire, & dit d'un ton ironique, j'ai été plus sévère observateur que vous ; car j'en ai trouvé deux mille.

*Fin du premier Tome,*





**La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance**

**The  
University  
Da**





